AfricaRice

GCRAI

Rapport de la 7e réunion biennale du Comité des experts nationaux d'AfricaRice (CEN VII)
Cotonou, Bénin
13–15 septembre 2010

GRiSP et redynamisation des Groupes d'actions

Collaboration entre le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) Et les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) des pays membres

Rapport N° 7 de la réunion biennale du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) et du Comité des experts nationaux

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) est une organisation de recherche panafricaine leader oeuvrant pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte de la sécurité alimentaire en Afrique par des activités de recherche, développement et partenariat. Il est l'un des 15 centres internationaux de recherche agricole soutenus par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). C'est également une association de recherche intergouvernementale composée de pays membres africains.

Le Centre a été créé en 1971 par 11 États africains. À ce jour, il compte 24 pays membres couvrant les régions de l'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Nord, notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo.

Le siège temporaire d'AfricaRice se trouve à Cotonou, Bénin et une partie du personnel de recherche est également basée au Sénégal, au Nigeria, en Tanzanie et en Côte d'Ivoire.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site www.AfricaRiceCenter.org

Siège temporaire et Centre de recherche
Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
01 BP 2031, Cotonou, Bénin
Tél. : (229) 21 35 01 88 ; Fax : (229) 21 35 05 56
Courriel : AfricaRice@cgiar.org

Station de recherche du Sahel

AfricaRice, B.P. 96,
Saint-Louis,
Sénégal

Tél. : (221) 962 6493
(221) 962 6441
Fax. : (221) 962 6491
Courriel : AfricaRice-sahel@cgiar.org

Station de recherche du Nigeria

c/o International Institute of
Tropical Agriculture (IITA)
Oyo Road, PMB 5320
Ibadan
Nigeria

Tél. : (234-2) 241 2626
Fax : (234-2) 241 2221

Courriel : f.nwilene@cgiar.org

Station de recherche de Tanzanie

c/o Mikocheni B/Kawe
PO Box 33581
Dar es Salaam,
Tanzanie

Tél. : (255) 222 780 768
(255) 744 788 495
Fax : (255) 222 780 768
Courriel : p.kiepe@cgiar.org

Station de recherche de Bouaké

01 BP 2551 Bouaké 01,
Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 31 63 25 78
Fax : (225) 20 22 01 33
Courriel : a.beye@cgiar.org

Bureau de Côte d'Ivoire

01 BP 4029, Abidjan 01,
Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 20 22 01 10
Fax : (225) 20 22 01 33
Courriel : a.beye@cgiar.org

AfricaRice

CGIAR

Rapport de la 7e réunion biennale du Comité des experts nationaux d'AfricaRice (CEN VII)
Cotonou, Bénin
13–15 septembre 2010

GRiSP et redynamisation des Groupes d'actions

Collaboration entre le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) Et les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) des pays membres

Rapport No 7 de la réunion biennale du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
et du Comité des experts nationaux

© Copyright Centre du riz pour Afrique (AfricaRice) 2012

AfricaRice exhorte les lecteurs à faire un bon usage de cet ouvrage. Une citation correcte est requise.

Citation :
Rapport de la 7e réunion biennale du Comité des experts nationaux (CEN VII). 13–15 septembre 2010, Cotonou, République du Bénin : Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice). 145 pp.

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
BP 2031, Cotonou
Bénin

Tél. : 21 35 01 88
Fax : 21 35 05 56

Courriel : AfricaRice@cgiar.org

Site Web : www.AfricaRice.org

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction 1
2. Rapport de synthèse, principales conclusions et recommandations 1
2.1 Cérémonie d'ouverture 1
2.2. Adoption de l'agenda et élection des rapporteurs 2
2.3 Point saillants des principales activités présentées par le DG d'AfricaRice 2
2.4. Statut des activités menées au siège d'AfricaRice en Côte d'Ivoire 5
2.5 Partenariat mondial de la science rizicole 5
2.6 Rapport des États membres 6
2.7. Décisions et recommandations 9
3. Cérémonie de clôture 12
Annexe 1 : Programme provisoire et plan de travail 13
Annexe 2 : Rapport du DG d'AfricaRice – Point saillants des principales activités 15
Annexe 3 : Mise à jour sur le siège d'AfricaRice, Côte d'Ivoire 34
Annexe 4 : Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP) et Groupes d'action d'AfricaRice 48
Annexe 5 : Rapport sur le projet de statistiques rizicoles 56
Annexe 6 : Mise en œuvre des recommandations du CEN 6 130
Annexe 7 : Liste des participants 137

Rapport de la 7e réunion biennale Du Comité des experts nationaux (CEN VII) Cotonou, Bénin 13–15 septembre 2010

1. Introduction

La 7e réunion du Comité des experts nationaux d'AfricaRice (CEN VII) a été tenue du 13 au 15 septembre 2010 à Cotonou, Bénin. Y ont pris part les Directeurs généraux des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) ou leurs représentants des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo, Égypte, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, RCA, RDC, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, et Togo. Le Cameroun n'a pas été représenté. Les Conseil Ouest et Centrafricain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD) et le Conseil consultatif des riziculteurs du Bénin affilié à ROPPA ont participé à la réunion en tant qu'observateurs.

2. Rapport de synthèse, principales conclusions et recommandations

2.1 Cérémonie d'ouverture

Le Directeur général adjoint (DGA) de l'Institut national de recherche agricole (NARI) de la Gambie, Dr Mustapha Ceesay, a présidé la cérémonie d'ouverture de la réunion du CEN VII et a prononcé le discours d'ouverture en tant que représentant du président actuel du CEN, Dr Babou Jobe, Directeur général de NARI de la Gambie. Dans son allocution d'ouverture, il a adressé ses remerciements à AfricaRice pour avoir abrité la réunion biennale du CEN et a souligné qu'un tel événement rassemblant les Directeurs généraux des SNRA a permis de passer en revue les réalisations du Centre et les contraintes rencontrées au cours de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement. Le DG de NARI a félicité le DG d'AfricaRice pour le renouvellement de son mandat à la tête de l'Institution et a affirmé que la visibilité du Centre en Gambie a été fortement consolidée après la visite de courtoisie effectuée par le DG auprès du Président de la Gambie, Son Excellence Prof. Dr Alhaji Yahya Jammeh, à State Housein en janvier 2009.

Le DGA de NARI a félicité le DG d'AfricaRice pour un premier mandat bien réussi à la tête du Centre qui a vu : i) le fort rôle de plaidoyer convainquant que le Centre a assuré dans la promotion de la sécurité alimentaire rizicole du continent, ii) la contribution du Centre dans la production de semences dans les États membres, iii) la contribution du

Centre au renforcement des capacités des SNRA avec le démarrage du programme post-master dans deux pays qui devra être étendu à d'autres pays. Dr Ceesay a conclu son allocution en exhortant au renforcement continu du partenariat privilégié entre AfricaRice et les SNRA des États membres, et a souhaité des discussions fructueuses aux participants.

2.2 Adoption de l'agenda et élection des rapporteurs

Le programme préliminaire a été amendé (voir annexe 1) puis adopté à l'unanimité. Le Mali et le Cameroun ont été nommés rapporteurs de la réunion.

2.3 Point saillants des principales activités présentées par le DG d'AfricaRice

Le DG d'AfricaRice, Dr Papa Seck, dans sa présentation des principales activités du Centre depuis la dernière réunion du CEN a réitéré l'importance du CEN en tant que structure consultative qui sert de plateforme de facilitation de l'échange et du partage d'informations sur les activités de recherche et de développement d'AfricaRice et de ses SNRA membres. Il a souligné 14 principales réalisations du Centre au cours des deux années écoulées :

i) L'adhésion de Madagascar en tant que 24e État membre ;

ii) La fourniture et l'utilisation des technologies rizicoles, et services d'AfricaRice à au moins 34 pays en Afrique, ce qui renforce la dimension panafricaine de l'organisation ;

iii) La note exceptionnelle octroyée au Centre par la Banque mondiale dans l'exercice de mesure de la performance (PMI) des Centres du CG sur la base d'indicateurs tels que la qualité, la pertinence et l'impact des résultats de la recherche, la santé financière et institutionnelle du Centre, le nombre de jours de réserve et la perception des acteurs. AfricaRice a été un des quatre centres sur 15 qui ont obtenu la note exceptionnelle pendant le PMI 2010.

iv) L'approbation du Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP) par le Conseil d'administration du Consortium en tant que premier programme de recherche du CGIAR (CRP). Le GRiSP est mis en œuvre par trois centres de recherche du CG, l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) et le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) ;

V) La reconnaissance internationale accrue d'AfricaRice avec ses chercheurs qui ont remporté deux des sept prix scientifiques du CGIAR lors de la Conférence mondiale sur la recherche et le développement agricole (GCARD) tenue à Montpellier, France, en mars 2010. Dr Jonne Rodenburg, malherbologue à AfricaRice, a reçu le prix 2009 du CGIAR pour jeune chercheur prometteur exceptionnel et Dr Paul van Mele, Chef du programme – Apprentissage et systèmes d'innovations, le prix pour communication exceptionnelle.

vi) Le Directeur général a été invité à présider la deuxième semaine scientifique du CORAF/WECARD et à la table ronde ministérielle tenue en mai à Cotonou, Bénin.

vii) Le DG a été invité en tant que porte-parole des partenaires scientifiques et à commenter sur la question de la recherche agricole pour l'Afrique lors de la 5e Assemblée générale du FARA tenue à Ouagadougou, Burkina Faso en juillet 2010.

viii) Un protocole d'accord (PA) est en train d'être finalisé avec la Commission de l'Union africaine, dans lequel AfricaRice sera reconnu comme un Centre d'excellence dans la recherche et le développement rizicoles par l'Union Africaine.

ix) L'organisation réussie du second Congrès du riz en Afrique à Bamako, Mali en mars 2010 sous le haut patronage du Premier ministre du Mali, Son Excellence Modibo Sidibé, représentant le Président malien Amadou Toumani Touré et qui a vu la participation de 500 personnes.

x) Les plaidoyers aux plus hauts niveaux des gouvernements nationaux avec les rencontres entre le Directeur général, le Président de la Gambie, le Premier ministre et le ministre de l'Agriculture du Gabon, et les ministres éthiopiens, rwandais, mozambicains, libériens et burkinabés.

xi) Les semences de variétés de riz améliorés ont été distribuées dans 20 pays couverts par le projet d'urgence sur le riz ;

xii) Le DG d'AfricaRice a participé à des réunions stratégiques (p. ex. le Conseil de direction de la Banque africaine de développement, la table ronde de la CEDEAO sur le secteur agricole, et l'orientation stratégique du Conseil d'administration d'Agreenium, France) en vue du plaidoyer pour une importance et des investissements accrus dans l'agriculture en général et la riziculture en particulier ;

xiii) Le renforcement du partenariat AfricaRice et les SNRA avec l'accroissement de la proportion de publications scientifiques conjointement écrites avec les SNRA 43 % en 2007 contre 67 % en 2009.

xiv) Une appropriation plus importante du Centre par les États membres avec un accroissement des contributions depuis 2007. La cotisation annuelle moyenne des États membres a été multipliée par 30 au cours de la période 2001–2006.

Résumés des discussions

Suite à la présentation du DG d'AfricaRice, une série de questions et de commentaires ont été émis par les DG des SNRA. Les trois questions suivantes étaient soulevées : i) le renforcement significatif du partenariat entre AfricaRice, les SNRA et les organisations régionales/ sous-régionales telles que le CORAF/WECARD au cours des dernières années, ii) le solide plaidoyer d'AfricaRice en faveur de l'accroissement de la production rizicole africaine a fait des contributions importantes pour la visibilité du riz en tant que denrée stratégique du continent, et iii) le potentiel des bas-fonds pour la production rizicole doit être mieux exploité.

Les DG des SNRA ont émis une série d'observations pour la revue d'AfricaRice comme suit :

i) Que l'approche chaîne de valeur soit adoptée pour renforcer le partenariat entre AfricaRice et ses acteurs ;
ii) Que le GRiSP se focalise sur le partenariat avec les SNRA ;
iii) Qu'il y a lieu de former davantage les techniciens des SNRA, notamment sur la production de semences, la transformation post-récolte et lla commercialisation comme conséquence de la demande croissante pour les semences de qualité, et la question qui surviendra sera comment commercialiser au mieux le riz africain avec la production rizicole croissante dans plusieurs pays africains.
iv) Que les Groupes d'action soient revitalisés car ils permettent de focaliser les chercheurs d'AfricaRice et des SNRA sur la recherche collaborative ;
v) Que l'impact du changement climatique sur la production rizicole soit examiné de plus près ;
vi) Il y a lieu de mettre au point des catalogues variétaux et que des variétés spécifiques soient recommandées par écosystème par pays.

En termes de perspectives, les membres du CEN ont suggéré l'établissement d'une liste des défis potentiels de la recherche et du développement auxquels l'Afrique sera confronté dans un futur proche.

2.4. Statut des activités menées au siège d'AfricaRice en Côte d'Ivoire

Le représentant d'AfricaRice en Côte d'Ivoire, Dr Sitapha Diatta, a présenté les activités menées au siège d'AfricaRice en Côte d'Ivoire. Son rapport a souligné que la production de semences à Mbé se poursuit et que les infrastructures au siège ont été bien entretenues. Il a également mentionné les partenariats proactifs qui ont été entretenus avec les systèmes de recherche agricoles du pays (c.-à-d. CNRA, PNR, ANADER) et ONG dans les villes de Divo et Danané.

Selon Dr Diatta, la situation sécuritaire à Bouaké s'améliore et toutes les banques sont actuellement ouvertes. Il a ajouté que le pays s'est acquitté de sa cotisation pour 2010.

Résumés des discussions

Les discussions qui ont suivi la présentation de Dr Diatta ont donné lieu aux suggestions suivantes émises par les membres du CEN.

i) AfricaRice devrait signer un protocole d'accord avec les pays membres portant sur la production et l'échange de semences, et pour que les semences soient gratuitement distribuées par les gouvernements en cas d'urgence et vendues pendant les périodes sans crises ;

ii) Qu'une réunion soit organisée afin que des suggestions concrètes soient faites pour établir des systèmes semenciers viables et durables, des subventions et l'institutionnalisation des systèmes semenciers en capitalisant les expériences des autres pays.

iii) Que la possibilité d'un éventuel retour en Côte d'Ivoire soit examinée ; que les structures pertinentes précédemment basées en Côte d'Ivoire soient consultées (p. ex. la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et les Nations Unies) et les résultats présentés au Conseil des ministres pour considérations.

2.5 Partenariat mondial de la science rizicole

Dr Marco Wopereis, Directeur général adjoint de la recherche pour le développement a présenté le Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP), qui s'avère être le premier programme de recherche approuvé par le Consortium.

Il a décrit le GRiSP comme un partenariat entre trois centres du CGIAR, notamment l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), le Centre du riz pour l'Afrique

(AfricaRice) et le Centre international pour l'agriculture tropicale (CIAT), et une alliance évolutive de plusieurs organisations de recherche agricole internationale –, (p. ex. CIRAD, IRD, JIRCAS – et les instituts de recherche avancée) y compris les partenaires des SNRA, le secteur privé, les organisations de la société civile, les associations de producteurs et les organisations régionales et sous-régionales.

Selon le DGA-R, le GRiSP a trois objectifs : 1) l'amélioration de la productivité et de la valorisation du riz dans le contexte du changement climatique à travers la mise au point de variétés améliorées et d'autres technologies tout le long de la chaîne de valeur, 2) la création de systèmes de production à base-riz, 3) et l'amélioration de l'efficience et de l'équité du secteur rizicole à travers de meilleures informations plus accessibles. Dr Wopereis a affirmé que le GRiSP affectera les vies d'un milliard d'individus impliqués dans la culture et la transformation de riz dans le monde et un autre milliard pour qui le riz représente une denrée de base. Les partenariats seront le principal moteur du GRiSP.

Dr Wopereis a également donné un aperçu de l'interaction entre le GRiSP et les divers Groupes d'action qui sont en train d'être créés. Le mécanisme de Groupe d'action est en train d'être revitalisé en vue de constituer la masse critique en recherche rizicole sur le continent africain. À travers les Groupes d'action, les chercheurs d'AfricaRice et des SNRA travailleront ensembles sur des thèmes scientifiques spécifiques.

Résumés des discussions

Les DG des SNRA lors des discussions ont demandé des éclaircissements sur les méthodes de travail du GRiSP et des SNRA. Le DGA-R a expliqué que le partenariat du GRiSP avec les SNRA signifie que tous les projets seront menés en étroite collaboration avec les SNRA. Les taches seront confiées sur la base de l'avantage comparatif. Un exercice de hiérarchisation des priorités sera mené conjointement avec les SNRA. Le GRiSP va également offrir des formations et stages aux SNRA.

De peotocoles d'accord seront signé avec les SNRA avec qui le programme sera mis en œuvre à des fins d'imputabilité. Un protocole d'accord entre AfricaRice et ses partenaires SNRA devra inclure les termes de référence, le montant des fonds engagés, les noms des chercheurs mettant en œuvre les activités et ceux qui assurent l'appui technique et la supervision.

2.6 Rapport des États membres

Pour la première fois, les DG des SNRA ont eu à faire des présentations de 15 minutes sur le statut de la recherche et développement rizicole dans leurs pays respectifs. Les présentations des DG ont : i) fourni des informations et des mises à

jours sur les activités de recherche actuelles dans les pays et leurs priorités, ii) permis une meilleure définition du rôle d'AfricaRice dans la recherche et le développement rizicoles dans les États membres, et iii) ont fourni des informations sur la contribution future des SNRA au Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP).

Les présentations des 22 pays (Bénin, Burkina Faso, République du centrafrique (RCA), Tchad, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo (DRC), Égypte, Gabon, Ghana, Guinée, guinée-bissau, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Gambie, Togo, et Ouganda) ont suivi un ensemble de directives préparées, et ont fourni des informations générales sur le statut de la recherche et du développement rizicoles dans les pays membres, l'état du financement de la recherche, la taille et la structure de la recherche rizicole dans le pays, les priorités de recherche rizicole, les variétés de riz homologuées, l'impact du partenariat avec AfricaRice et les principales réalisations.

Résumés des discussions

Il était nécessaire de souligner la situation de la R & D rizicole spécifique à certains pays comme suit :

i) Les techniques d'étuvage amélioré ont contribué à la réduction des quantités de brisures de riz, et par conséquent, à accroître la valeur et la qualité du riz au Bénin ;

ii) Du fait de réformes structurelles dans la République du Congo, il y a une focalisation sur la privatisation et cela a donné lieu au démantèlement des infrastructures du secteur semencier. La situation a été aggravée par la guerre civile et cela a mené à l'accroissement des importations de riz ;

iii) L'Égypte a en moyenne noté des rendements rizicoles de 9,9 tonnes par hectare avec l'utilisation de variétés à haut rendement. Le pays a un fort vivier de main-d'œuvre scientifique – sélectionneurs, chercheurs, et agents de vulgarisation qui travaillent en étroite collaboration avec les producteurs. L'Égypte a organisé la formation des chercheurs d'autres pays africains et reste très impliqué dans la collaboration internationale, notamment avec la mise au point de riz hybride en collaboration avec la Chine. Les principales contraintes de l'Égypte ont été la diminution des terres allouées à l'agriculture et les maladies ;

iv) Au Sénégal, le riz a été déclaré comme culture stratégique, et le Président a initié une campagne nationale (GOANA) pour accroître la production alimentaire ;

v) Le manque d'experts, la baisse de la fertilité des sols, l'insuffisance des infrastructures agricoles et l'accès limité aux finances sont les principaux défis en Sierra Leone ;

vi) En Ouganda, il y a peu de mécanisation et les travaux champêtres manuels préviennent la croissance du secteur agricole. Les décortiqueuses sont de mauvaise qualité, ce qui conduit à une perte de valeur pour les producteurs, et les adventices tels que le Striga causent tous les ans des dommages graves ;

vii) Le défi en Gambie consiste à développer l'industrie agroalimentaire et à impliquer le secteur privé dans la chaîne de valeur du riz ;

viii) Dans la République démocratique du Congo, les importations de riz démotivent les producteurs, et par conséquent, les rendements recouvrés sont faibles et se situent entre 1,5 et 2 tonnes par hectare. Il y a un potentiel d'accroissement de la production et de la qualité avec la disponibilité des terres propices à la riziculture.

ix) Le Togo, qui importe la moitié de sa consommation rizicole actuelle, dispose de vastes étendues de bas-fonds qui peuvent être utilisées. Il existe un marché porteur pour le riz produit localement au Togo ;

x) Au Ghana, le gouvernement a accru la mécanisation à travers la chaîne de valeur rizicole et a augmenté les superficies emblavées en riz. Les défis sont le manque de fonds et de personnel.

Les présentations de la plupart des pays membres suggèrent les conclusions suivantes : il y a : i) un manque d'effectifs formé pour la recherche rizicole dans les programmes nationaux, ii) un manque de semences de bonne qualité de variétés améliorées, iii) un manque d'infrastructures post-récolte, iv) un manque de mécanisation, v) des financements insuffisants et vi) de mauvaises ou des infrastructures de commercialisation insuffisantes.

Les DG des SNRA ont suggéré les actions suivantes en vue de répondre aux observations susmentionnées.

- La création d'un Groupe d'action semences par AfricaRice en vue d'assurer la production de semences de riz de bonne qualité et la formulation de politiques sur la fixation des prix, la distribution et la législation ;
- Des études seront menées sur l'impact des subventions sur la production rizicole dans les pays membres pour déterminer s'il y a des effets positifs ou négatifs ;
- Les variétés de bas-fonds et la riziculture de bas-fond doivent être promues.

2.7. Décisions et recommandations

Recommandation 1 : Réalisations du DG d'AfricaRice et de son équipe

Le CEN est impressionné par les nombreuses et importantes réalisations du DG d'AfricaRice et de son équipe lors de son premier mandat, notamment :

i) l'expansion géographique (24 membres en 2010),
ii) l'augmentation du nombre de publications et projets conjoints avec les SNRA,
iii) l'obtention de la note exceptionnelle de la Banque mondiale sur la base d'indicateurs scientifiques, administratifs et financiers
iv) le développement d'un mégaprogamme de recherche du CG – le partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP), seul mégaprogramme approuvé par le Conseil d'administration du Consortium du GCRAI à ce jour,
v) l'organisation réussie du second Congrès du riz pour l'Afrique, à Bamako au Mali,
vi) le fort plaidoyer pour les pays membres d'AfricaRice dans les fora internationaux et locaux, et lors de diverses rencontres avec les autorités de ces pays et,
vii) l'excellente santé financière du Centre

et encourage

Le Directeur général et son personnel à tout mettre en œuvre pour entretenir cette dynamique d'excellence

Recommandation 2 : Partenariat global de la science rizicole (GRISP)

Le CEN note avec satisfaction l'approbation par le Conseil d'administration du Consortium du méga programme dénommé Partenariat global de la science rizicole (GRiSP),

Il recommande que :

Le Centre se focalise maintenant sur l'élaboration d'un Plan stratégique pour les 10 prochaines années (2011–2020).

Recommandation 3 : Renforcement de la capacité de recherche et de développement dans les États membres

En vue de renforcer la capacité de recherche et développement dans la plupart des États membres

Le CEN exhorte AfricaRice à rétablir le mécanisme de Groupes d'actions sur la riziculture en vue de construire une recherche collective pour le développement dans les domaines thématiques essentiels du secteur rizicole, fondée sur les principes de durabilité, de constitution de masse critique, de partage d'expériences et d'appropriation de la connaissance par les systèmes nationaux de recherche agricoles.

Recommandation 4 : Renforcement des liens avec les Communautés économiques régionales

Le CEN recommande qu'AfricaRice : i) collabore davantage avec les communautés économiques régionales, telles que la CEDEAO en vue de garantir la stabilité des prix, l'harmonisation des législations semencières, ii) l'inscription des produits du nouveau Groupe d'action sélection (lignées ARICA) aux catalogues variétaux régionaux, et iii) développe des stratégies régionales de développement rizicole.

Recommandation 5 : Siège d'AfricaRice M'bé

Le CEN affirme que le siège d'AfricaRice reste M'bé côte d'Ivoire où les infrastructures sont parfaitement entretenues et totalement en place.

Le CEN note l'évolution positive de la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire et encourage l'équipe en place à M'bé de continuer à maintenir le siège dans cet état.

Recommandation 6 : Adhésion au *Temperate Rice Research Consortium (TRRC)*

Le CEN remercie l'Égypte pour avoir fortement souligné l'importance du TRRC en matière de recherche rizicole.

Le CEN recommande que le Centre du riz pour l'Afrique adhère au *Temperate Rice Research Consortium (TRRC)*.

Recommandation 7 : Renforcement de la collaboration scientifique avec l'Égypte

Le CEN apprécie les performances de l'Égypte dans le domaine de la recherche sur le riz irrigué et le riz hybride et recommande qu'AfricaRice et l'Égypte préparent une proposition de projet de recherche et de formation à l'attention de la Banque islamique de développement ou d'autres partenaires financiers.

L'objectif de ce projet est de rassembler l'expertise de l'Égypte et d'AfricaRice dans les systèmes rizicoles irrigués en vue de combler les écarts de rendement considérables et de faire face aux défis du changement climatique en Afrique. AfricaRice facilitera la formation des SNRA en Égypte.

Recommandation 8 : Technologies post-récolte et chaîne de valeur du riz

Le CEN note avec satisfaction les travaux réalisés dans le domaine des technologies post-récolte et de la chaîne de valeur, et recommande qu'AfricaRice contribue davantage au plaidoyer en faveur de la riziculture, mais aussi des partenariats avec tous les acteurs de la chaîne de valeur en vue de contribuer à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement.

Recommandation 9 : Proposition de Projet à l'ACDI

Ayant pris note du projet régional intitulé « Amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique par l'amélioration des activités post-récoltes, de la commercialisation et le développement de nouveaux produits issus de la riziculture » soumise à l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) et couvrant le Cameroun, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et l'Ouganda.

Le CEN salue cette initiative d'AfricaRice et l'encourage à intensifier ses efforts de mobilisation de ressources pour améliorer les technologies et pratiques post-récoltes et développer la chaîne de valeur du secteur rizicole.

Recommandation 10 : Intégration des banques de gènes du CGIAR sous la Convention pour la diversité Biologique (CBD)

Le CEN est préoccupé par l'expansion du CBD qui peut donner lieu à l'inclusion de matériel couvert par le Traité international sur les ressources génétiques et l'agriculture sous le CBD. Cela constituera un goulot d'étranglement pour l'échange de ressources génétiques entre institutions de recherche

Et recommande :

Que les États membres d'AfricaRice initient un plaidoyer auprès de leurs ministères de l'Agriculture et de l'Environnement respectifs en vue de s'assurer que les représentants africains du CBD lors des négociations sur la CBD soient conscients des bénéfices actuels pour l'agriculture africaine issus du Traité international sur les ressources génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture, mais également de la nécessité pour les économies africaines de continuer de profiter de ces retombées.

Recommandation 11 : Reconnaissance de la contribution des SNRA à la mise au point des produits de la recherche

Le CEN approuve parfaitement la redynamisation des Groupes d'action sous une nouvelle perspective et recommande que des mécanismes soient institués en son sein, en vue d'une reconnaissance de la paternité des variétés de riz mises au point par les SNRA impliqués.

Recommandation 12 : Secteur rizicole renforcé dans les États membres

Le CEN note que depuis la crise alimentaire de 2008, la plupart des États membres ont pris conscience de l'importance du riz produit localement. De ce fait, chaque pays a élaboré des stratégies nationales en vue de la production rizicole durable qui peut conduire à la baisse de la dépendance aux importations rizicoles.

Le CEN encourage les États à poursuivre leurs efforts dans le cadre de la promotion de la recherche rizicole pour le développement et la formation pour atteindre leurs objectifs stratégiques.

Motion de remerciement

Le CEN adresse ses sincères remerciements à l'endroit du gouvernement et du peuple du Bénin pour l'accueil chaleureux et fraternel de même que l'hospitalité étendue à tous les participants. Des remerciements sont également adressés au gouvernement de Côte d'Ivoire pour avoir préservé l'intégrité du siège d'AfricaRice à M'bé malgré la crise ivoirienne.

3. Cérémonie de clôture

Au nom du DG de NARI, président du CEN Dr Mustapha Ceesay a déclaré officiellement close la 7e réunion du CEN. Il a félicité la réunion hautement participative et a exhorté au renforcement des capacités des chercheurs-riz, producteurs et agents de vulgarisation en Afrique. Il a chaleureusement accueilli la redynamisation du mécanisme de Groupe d'action de même que l'approbation du GRiSP, car ils permettent de mieux canaliser de façon efficiente les efforts de renforcement des capacités.

ANNEXE 1

Programme provisoire et plan de travail

Programme provisoire et plan de travail

Lundi 13 septembre 2010

8 h 00 – 8 h 30	Arrivée et inscription
8 h 30 – 8 h 45	Allocution de bienvenue, Président du CEN
8 h 45 – 9 h 00	Adoption du programme et élection des rapporteurs
9 h 00 – 10 h 00	Point saillants des principales activités (sept. 2009 – août 2010) Directeur général d'AfricaRice
10 h 00 – 11 h 00	Discussions
11 h 00 – 11 h 30	Pause-café et photo de Groupe
11 h 30 – 12 h 00	Mise à jour sur le siège d'AfricaRice, Côte d'Ivoire Sitapha Diatta, représentant d'AfricaRice
12 h 00 – 12 h 30	Discussions
12 h 30 – 2 h 00	Déjeuner
2 h 00 – 3 h 00	Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP) et Groupes d'action d'AfricaRice Marco Wopereis, DGA-R
3 h 00 – 3 h 30	Discussions

Rapports des États membres (15 minutes/pays)

3 h 30 – 4 h 30	Bénin Burkina Cameroun République du Centrafrique
4 h 30 – 5 h 00	Discussions
5 h 00	Fin du jour 1

Mardi 14 septembre 2010

Rapports des États membres (suite) 15 minutes/pays

8 h 30 – 9 h 30	Congo Brazzaville
	République démocratique du Congo
	Côte d'Ivoire
	Égypte
9 h 30 – 10 h 00	Discussions
10 h 00 – 11 h 00	Gabon
	Gambie
	Ghana
	Guinée
11 h 00 – 11 h 30	Pause-café
11 h 30 – 12 h 00	Discussions
12 h 00 – 1 h 00	Guinée-Bissau
	Liberia
	Madagascar
	Mali
1 h 00 – 2 h 30	Déjeuner
2 h 30 – 3 h 00	Discussions
3 h 00 – 4 h 00	Mauritanie
	Niger
	Nigeria
	Sénégal
4 h 00 – 4 h 30	Discussions
4 h 30 – 5 h 30	Sierra Leone
	Tchad
	Togo
	Ouganda
5 h 30 – 6 h 00	Discussion
6 h 00	Fin du jour 2

Mercredi 15 septembre 2010

8 h 30 – 9 h 30	Présentation du rapport de synthèse (rapporteurs)
9 h 30 – 10 h 00	Allocution de clôture (DG d'AfricaRice, président du CEN)
10 h 00	Fin du CEN VII

ANNEXE 2

Rapport du DG d'AfricaRice – Points saillants des principales activités

I. Principales réalisations et activités

Ce rapport porte sur les principales réalisations et activités qui ont eu lieu après la 27e session ordinaire du Conseil des ministres tenue en septembre 2009 à Lomé, Togo.

1.1 AfricaRice obtient pour la première fois la note « Exceptionnelle » suite à l'évaluation de la Banque mondiale

Dans le cadre de l'évaluation annuelle des 15 centres internationaux du CGIAR sur la base de l'exercice de mesure de la performance, la Banque mondiale a annoncé cette année qu'elle avait accordé la note « exceptionnelle » dans l'exercice de mesure de la performance 2009. Il s'agit de la catégorie la plus élevée en termes de trois performances. Cette année quatre centres sur 15, dont AfricaRice ont obtenu la note exceptionnelle.

L'évaluation reposait sur un nombre de critères qui impliquait les résultats, les impacts, la qualité et la pertinence de la recherche, des publications, la santé financière et institutionnelle des centres et les perceptions des acteurs.

Le système de mesure de la performance (PMS) est un élément annuel régulier du système de suivi et d'évaluation du CGIAR qui fournit aux Centres un baromètre afin de mieux situer leurs propres performances et démontrer l'imputabilité et la transparence à leurs acteurs. La Banque mondiale utilise les données sur la mesure de la performance en tant que directive pour allouer une partie de ses financements aux Centres.

En félicitant chaleureusement le personnel d'AfricaRice pour leurs engagements et performance, le Directeur général a déclaré « Il s'agit d'une grande réalisation, mais nous considérons que c'est le début de notre voyage vers notre objectif. Nous ne devons donc pas nous reposer sur nos lauriers. » Il a exprimé sa profonde appréciation à tous les donateurs et aux partenaires de R & D d'AfricaRice, particulièrement les programmes nationaux, qui travaillent en étroite collaboration avec le Centre pour redynamiser la production rizicole et le développement rural en Afrique.

Le Directeur général a souligné les facteurs suivants comme étant à l'origine de ces réalisations :

- Le développement d'une culture d'entreprise au Centre ;
- La restructuration de notre structure de recherche et la décentralisation de nos activités ;
- L'utilisation d'un nouveau type de plaidoyer pour nos preneurs de décision ;
- Le renforcement de l'appropriation par les SNRA ;
- L'application de mesures de contrôle rigoureuses ;
- La planification professionnelle de toutes les catégories du personnel ;
- L'établissement d'une stratégie pour accroître la visibilité ;
- Le renforcement des capacités internes pour le développement réussi de propositions ;
- La tenue régulière des réunions des structures de consultation/de supervision (le Conseil d'administration, le Conseil des ministres et le Comité des experts nationaux) et la mise en œuvre de leurs décisions/résolutions.

1. 2 Le méga programme riz « GRiSP » approuvé par le Consortium du Conseil d'administration

Le Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP) est l'unique méga programme approuvé jusqu'à ce jour par le Conseil d'administration du Consortium. Il s'agit d'une stratégie complète mise au point par AfricaRice, le CIAT et l'IRRI sur les systèmes à base-riz synchronisant la recherche rizicole internationale sur le plan mondial. Il a pour mission la réduction de la pauvreté et de la famine, l'amélioration de la santé et nutrition humaine et le renforcement de la résilience des écosystèmes à travers la recherche rizicole internationale de qualité, le partenariat et le leadership. Toute la recherche dans le cadre du GRiSP relatif à l'Afrique sera coordonnée par AfricaRice. Le GRiSP doit être fonctionnel en 2011.

1.3 L'expansion géographique

Selon notre analyse, nos technologies et services bénéficient à au moins 34 pays africains, y compris les pays non-membres. Dans plusieurs pays non-membres, les chercheurs d'AfricaRice travaillent déjà en partenariat, et certains de ces États ont soit formalisé leur partenariat en devenant des États membres soit sont en train de le faire. En 2010, Madagascar a rejoint AfricaRice, ce qui porte le nombre de pays membres d'AfricaRice à 24.

Madagascar est l'un des plus grands consommateurs de riz par habitant au monde. Le riz fournit plus de 50 % des calories consommées dans le pays et la production rizicole implique près de 80 % des ménages ruraux. Toutefois, le pays cherche

désespérément à redynamiser sa production, car il importe près de 200 000 tonnes de riz chaque année afin de répondre à sa demande croissante.

Madagascar bénéficie déjà largement des technologies d'AfricaRice, notamment de sa méthodologie d'Apprentissage participatif et de recherche-action (PLAR). Des rapports récents indiquent qu'à Madagascar, à travers l'approche APRA-GIR, les rendements de riz ont doublé en 4 ans et la méthode APRA de même que les outils d'apprentissage ont touché au moins 40 000 producteurs. La Fondation Aga Khan a appuyé la publication d'une édition spéciale des manuels APRA destinés à Madagascar.

En décembre 2009, le gouvernement de Madagascar a envoyé une délégation de haut niveau comprenant le Directeur de cabinet du ministère de l'Agriculture et le Directeur du programme national (FOFIFA) accompagné d'un représentant de JICA pour explorer les possibilités de collaboration sur le riz. La délégation a apprécié les discussions exhaustives avec la direction d'AfricaRice et les chercheurs. Deux semaines plus tard, le ministre de l'Agriculture a envoyé une demande officielle d'adhésion à AfricaRice. Cette candidature a été envoyée aux États membres et des réactions positives ont été reçues. Le gouvernement de Madagascar a subséquemment envoyé sa profonde appréciation au Conseil des ministres d'AfricaRice pour avoir accepté sa candidature à l'adhésion au Centre.

Accueillant chaleureusement le nouvel État membre, le Directeur général a déclaré que le Centre travaillait déjà en étroite collaboration avec le pays. Le ministre de l'Agriculture a invité le Directeur général à prendre part à une cérémonie de don de semences dans le cadre de l'initiative d'urgence sur le riz d'AfricaRice financé par le Centre. La cérémonie a vu la participation d'une délégation de haut niveau d'AfricaRice représentant le Directeur général.

Carte des États membres du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

1.4 Accroissement du niveau de recouvrement des cotisations des États membres

Pendant des années, AfricaRice a été sérieusement affecté par le faible niveau de recouvrement des cotisations des États membres. Mais depuis 2007, des améliorations tangibles ont été faites. En 2009, la moyenne des cotisations annuelles des États membres a été multipliée par 30 au cours de la période 2001–2006.

Certains États membres ont payé leurs cotisations de même que les arriérés pour la première fois ou après un non-paiement de plusieurs années. Les cotisations se sont également accrues du fait du paiement de nouveaux membres.

Le Directeur général a adopté une nouvelle stratégie pour le recouvrement des paiements – plaidoyer aux plus hauts niveaux gouvernementaux. Au cours de sa visite en 2009, le Directeur général a rencontré des chefs d'États et 15 ministres des États membres. Il continue d'utiliser cette stratégie en 2010.

1.4.1 Gambie

En 2009, le Président de la Gambie Son Excellence Prof. Aladji Dr Yahya Jammeh a accordé une audience au Directeur général qui était accompagné du membre du Conseil d'administration M. Momodou Ceesay, le DG et le DGA de l'Institut national de recherche agricole (NARI) et du Directeur de cabinet du Département de l'Agriculture.

Lors de cette rencontre, le Président a exprimé son intention de payer les arriérés des 22 dernières années. Il a félicité AfricaRice pour son leadership dans le secteur rizicole, déclarant qu'aucune autre institution n'a autant bénéficié à l'Afrique qu'AfricaRice. Après avoir présenté un livre qui reflétait ses opinions sur le développement de l'Afrique, le Président a promis d'inviter le Directeur général à visiter ses champs de NERICA pendant la bonne saison. La visite et les interviews du Directeur général ont été largement couvertes par la télévision et la presse écrite nationale.

Cette réunion significative a préparé la Gambie pour la prise de la présidence du Conseil des ministres à partir de septembre 2009. Le portefeuille de l'agriculture est tenu par le Président de la Gambie. Dans le cadre du suivi de cette rencontre avec le Président, le Directeur général a été invité en décembre 2009 au Conseil des ministres de la Gambie en présence de tous les membres du gouvernement. M. Momodou Ceesay, membre du Conseil d'administration d'AfricaRice y a également pris part.

Lors de la réunion ministérielle de la Gambie, il a été décidé que la Gambie, assurant la présidence du Conseil des ministres, fasse un fort plaidoyer pour qu'AfricaRice obtienne le statut d'observateur de l'Union africaine, conformément à la résolution adoptée lors de la 27e session du Conseil des ministres du Centre tenu en septembre 2009 à Lomé, Togo.

1.4.2 Gabon

En juin 2010, le Directeur général a rencontré le Premier ministre du Gabon Son Excellence Paul Mba Biyoghe qui a exprimé son fort engagement à appuyer le Centre et le secteur rizicole local au Gabon. Le Gabon a rejoint AfricaRice en 2009. Le Directeur général a été présenté par le Premier ministre du Gabon à M. Raymond Ndong Sima. Le Directeur général a également rencontré le ministre de la Recherche scientifique et le DG de l'ONADER, Dr Obame Ondo.

Le Directeur général a été invité à présenter un exposé d'intérêt majeur lors d'un forum scientifique public sur la question du potentiel rizicole africain avec une mention spéciale au Gabon. Le ministre de l'Agriculture, l'ambassadeur du Japon, les représentants de l'ONADER, les professeurs d'universités, les directeurs d'instituts de même que les opérateurs publics et privés ont pris part au forum. La visite du Directeur général a été largement couverte par les médias.

1.4.3 Mali

Dans le cadre du Congrès du riz en Afrique 2010, le Directeur général a rencontré le Premier ministre du Mali, Son excellence Dr Modibo Sidibé, qui a inauguré le Congrès au nom du président, Son Excellence M. Amadou Toumani Touré.

1.4.4 Autres pays (Éthiopie, Rwanda, Mozambique, Liberia, Burkina Faso)

Le Directeur général a eu des sessions de travail avec le ministre de l'Agriculture et le bureau des affaires étrangères de l'Éthiopie, le ministre de l'Agriculture du Rwanda, le ministre de la Recherche scientifique du Mozambique, le ministre de l'Agriculture du Liberia et le ministre de l'Agriculture du Burkina Faso.

1.5 L'accroissement du nombre de projets

Le volume des projets (en termes financiers) de recherche d'AfricaRice en 2009 a triplé depuis 2006. Il s'agit d'une conséquence principale des propositions conjointes élaborées avec les partenaires tels que IRRI et le CIRAD.

Cette réalisation notable en termes de budget restreint montre l'accomplissement de notre vision déclarée en 2007 sur la nécessité pour AfricaRice d'accroître significativement son score dans les projets solvables.

Projets importants lancés en 2009 & 2010

Projet	Donateur	Montant
Projet sur la prochaine génération de sélection rizicole	Japon	8 ml USD
Projet sur la prévention de la famine	USAID	5.2 ml USD
Initiative d'urgence sur le riz	Japon	4.8 ml USD
Projet *Green Super Rice*	CAAS/BMGF	3.4 ml USD
Projet Sawah fond de bas-fond (SMART – IV)	Japon	3.1 ml USD
Projet challenge riz	GCP	3 ml USD
Projet RAP fond de bas-fond	CE	1.05 ml €
Changement climatique et maladies	GTZ	1.2 ml €
Adventices parasites	Pays-Bas	700 000 €
Formation en GIR pour l'ASS	BADEA	320 000 $/an
Appui semencier au Liberia	PNUD	300 000 $
AfroWeeds	CE	226 000 €
Développement rizicole au Tchad	ESSO	193 317 $

Tous ces projets d'AfricaRice couvrent les États membres et dans certains cas interviennent dans des États non-membres. Par exemple, le projet d'initiative d'urgence sur le riz du Japon couvre 20 pays d'ASS.

Le projet d'urgence sur le riz a été lancé par AfricaRice avec l'appui du Japon au début de la crise alimentaire. Le volet semencier du projet d'urgence financé par le Japon a été conçu pour fournir un accès aux semences de riz de qualité aux producteurs vulnérables. Au total, 73 institutions y ont pris part y compris 20 SNRA, 11 compagnies semencières, 19 revendeurs d'intrants et 23 ONG qui encouragent la production rizicole. Le projet a donné lieu au renforcement des systèmes semenciers dans la plupart des pays et dans certains cas, à leur reconstruction (Liberia, Sierra Leone, et Côte d'Ivoire).

Le projet a été en mesure d'aider un total de 58 226 producteurs vulnérables à avoir accès aux semences de qualité et parallèlement renforcer ou reconstruire les systèmes semenciers. Plus de 60 % des pays du projet ont à présent un bon capital semencier en vue de la production de variétés nouvellement homologuées, y compris les NERICA de plateau et de bas-fond. En moyenne, le nombre d'hectares à couvrir varie de 350 (Soudan) à 1 000 hectares (Côte d'Ivoire, Madagascar) et la majorité des pays (plus de 75 %) couvriront au moins 600 hectares.

Dans le cadre du projet, les dons de semences ont été faits à l'endroit des producteurs dans chaque pays des projets à travers une cérémonie qui généralement rassemblait les participants suivants : le ministre de la Recherche, l'ambassadeur du Japon, le Directeur général d'AfricaRice ou son représentant, le DG des SNRA, les producteurs/ associations d'ONG.

1.6 Accroissement des bénéfices aux États membres

1.6.1 Accroissement des projets qui couvrent les États

Comme mentionné précédemment, le volume des projets a triplé. Étant donné que ces projets couvrent largement les États membres, les retombées se sont également accrues en termes de collaboration et de transfert de technologies.

Dans ce cadre, un effort solide concerté est en train d'être fourni pour que la seconde phase de l'Initiative africaine sur le riz (ARI), financée et approuvée par la BAD, aux vues de l'impact tangible fait dans les pays pilotes et de l'intérêt certain d'autres pays subsahariens, soit inclue dans le projet rizicole de la BAD. Le Directeur général a fait un fort plaidoyer à l'endroit de la BAD pour appuyer la seconde phase de l'ARI et pour son extension à d'autres pays, et les retours de la BAD sont positifs.

La première phase du projet de 5 ans, d'un montant de 35 millions de dollars US financé par la BAD, appuit la dissémination des NERICA et d'autres variétés de riz améliorées dans sept pays Ouest africains – Bénin, Ghana, Guinée, Mali, Nigeria, Sierra Leone et Gambie.

Le projet de la BAD est coordonné par l'ARI qui est abrité par AfricaRice. L'ARI a été appuyé par plusieurs partenaires et donateurs, y compris la BAD, la Fondation Rockefeller, JICA et le PNUD. Deux spécialistes riz de JICA qui travaillent avec l'initiative, ont été très impliqués dans les programmes de formation de Groupe sur les aspects importants de la riziculture – allant de la production de semences de qualité aux paquets agronomiques.

1.6.2 Accroissement des bourses de formation initiées/facilitées par le Centre

- Le programme post-master au Bénin et au Nigeria est bien apprécié
- Les programmes annuels de renforcement des capacités du Japon à l'endroit des SNRA
- Le programme annuel CGIAR-IFAR pour les SNRA
- Le programme AWARD du CGIAR financé par la Fondation Gates pour les femmes chercheur africaines

1.6.3 Accroissement du nombre d'ateliers techniques pour les SNRA

Outre l'accroissement du nombre d'ateliers techniques pour les SNRA, le nombre de participants et de formation à l'intention des techniciens, producteurs et transformateurs a également augmenté. À titre d'exemple, lors du récent cours de formation d'AfricaRice-IRRI sur la production de semences de riz hybride, les chercheurs SNRA de 10 pays y ont pris part, quant au cours de formation d'AfricaRice-CORAF/WECARD sur la Sélection assistée par marqueurs, 12 pays y ont pris part. Plusieurs cours de formation ont été organisés à travers des projets d'urgence appuyés par le Japon et l'USAID et d'autres projets majeurs appuyés par la BAD, JICA, l'UE, le FIDA, Esso-Tchad, le FARA et la BADEA.

Nombre d'ateliers organisés par AfricaRice et de participants		
Année	**Ateliers**	**Participants**
2004 – 2006	20	602
2007 – 2009	59	1 304

Nombre d'étudiants diplômés	
Année	**Étudiants**
2004 – 2006	64
2007 – 2009	134

1.6.4 Appui en communication

Sur la demande spécifique des ministres de l'Agriculture et des Directeurs généraux, AfricaRice a commencé à appuyer les partenaires nationaux dans l'élaboration de supports de communication, de même que dans le renforcement des capacités dans ce domaine. Le Liberia et le Mali bénéficient grandement de cette expertise.

AfricaRice a une forte obligation d'assister les États membres et cela restera l'une des priorités majeures de notre Centre.

1.7 Des alliances stratégiques plus fortes

Des alliances ont été forgées avec des partenaires stratégiques en vue de maximiser l'utilisation des ressources communes et d'obtenir des impacts plus tangibles.

1.7.1 Alignement AfricaRice-IRRI

Depuis 2007, il y a eu un échange continu de réunions de haut niveau entre les membres du Conseils d'administration ; DG, DGA et chercheurs respectifs des deux institutions rizicoles dans le CGIAR. Une stratégie complète conjointe IRRI-AfricaRice pour l'Afrique de l'Est et australe a été élaborée. Suite au démarrage du partenariat IRRI-AfricaRice-SNRA basé sur le projet sur le riz tolérant au Stress pour l'Asie du Sud et l'Afrique (STRASA) financé à travers IRRI par la Fondation Bill et Melinda Gates, un autre projet de plusieurs millions de dollars « Green super rice pour les pauvres d'Afrique et d'Asie » impliquant l'Académie chinoise des sciences agricoles (CAAS), IRRI et AfricaRice a démarré en 2009 avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates. Le projet vise à mettre au point et disséminer les variétés « Green super rice » qui ont des rendements stables et élevés sans fort apport d'intrants.

Le volet africain des deux projets est coordonné par AfricaRice et mené en partenariat avec IRRI et les programmes nationaux des pays du projet, les organisations non gouvernementales, les associations de producteurs et le secteur privé.

IRRI et AfricaRice sont également des partenaires du fonds fiduciaire japonais et ont appuyé le projet Sélection rizicole qui a démarré en 2010. Ce projet permettra à IRRI et à AfricaRice de reconstruire la capacité de sélection rizicole des SNRA en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud Est, et d'adopter une approche systématique collaborative qui va fortement raccourcir le temps requis pour mettre au point la prochaine génération de variétés de riz dans ces deux régions du monde.

1.7.2 Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

La CARD a été lancée par JICA en mai 2008 en tant que Groupe consultatif de partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux et des institutions africaines pour doubler la production rizicole en Afrique d'ici 2017. Dès le début, AfricaRice a été très impliqué dans la CARD – depuis la revue de sa formation jusqu'à la participation à son démarrage en 2008, en passant par son adhésion au Comité de pilotage de la CARD.

AfricaRice a participé activement à toutes les activités de la CARD. Le Directeur général, accompagné du DGA et du Coordonnateur de l'ARI ont participé à la seconde réunion de la CARD à Tokyo en juin 2009 où les stratégies nationales rizicoles pour le premier Groupe de 12 pays de la CARD ont été présentées et discutées.

1.7.3 Partenariat AfricaRice – Institutions de recherche françaises

À travers notre partenariat avec les institutions de recherche françaises (le CIRAD, l'IRD, et l'INRA se sont regroupés sous l'égide d'Agropolis), de nouvelles opportunités de collaboration ont été créées avec d'autres pays européens en plus de la France tels que les Pays-Bas. Un exemple est le financement de l'UE pour le projet de fonds de Bas-fonds (RAP) élaboré par AfricaRice, le CIRAD et l'université de Wageningen (Pays-Bas) qui a démarré et le projet AfroWeeds qui a juste été lancé.

1.7.4 Partenariat AfricaRice-FAO

AfricaRice a établi une alliance spéciale avec la FAO, suite à la première visite de courtoisie rendue au responsable de la FAO, et à des visites subséquentes dans le cadre de l'Initiative d'urgence sur le riz. Subséquemment, la FAO a inclus l'initiative d'urgence sur le riz sous l'Initiative sur la flambée des denrées alimentaires, et organisé conjointement avec AfricaRice un atelier sur cette question. Un PA a été signé avec la FAO.

Cet effort conjoint a canalisé les nouvelles ressources financières et en nature de divers donateurs (USAID, BOAD, BAD, JICA…) pour appuyer l'Initiative. L'USAID appuie l'initiative d'urgence dans quatre pays Ouest africains qui est menée en partenariat avec les Services du secours catholique (CRS) et l'IFDC.

Dans le cadre de l'appui global à l'initiative d'urgence sur le riz d'AfricaRice, JICA fournit un appui significatif pour la conduite des activités dans les pays couverts par le projet CARD en vue de renforcer l'accès aux semences de qualité de variétés améliorées dans les pays choisis en ASS. La plupart de ces pays font partie du Groupe de 21 pays candidats à l'adhésion à la CARD. Le projet aborde également le besoin de données rizicoles de meilleure qualité des 21 pays candidats à la CARD en vue d'appuyer le développement et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement de la riziculture.

L'Alliance FAO-AfricaRice va au-delà de l'initiative d'urgence, couvrant d'autres domaines de collaboration : renforcement des capacités, semences, transfert de technologies, biosécurité et publications conjointes. Il s'agit d'une connexion souhaitée avec un co-sponsor du CGIAR et une agence internationale de développement – essentielle pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. En 2009, le Directeur général a représenté le CGIAR lors de la 21e session du comité de la FAO sur l'Agriculture à Rome.

1.7.5 FIDA

Le Directeur général a rencontré plusieurs fois et consulté le président du FIDA, qui en tant qu'ancien Directeur général d'AfricaRice porte un intérêt particulier pour les progrès du Centre. La division de la recherche prévoit d'établir une alliance stratégique avec le FIDA en vue d'assurer qu'AfricaRice aligne ses projets avec les projets de développement du FIDA en Afrique lorsqu'ils concernent le riz.

1.7.6. EMBRAPA

Le riz est une culture importante pour le Brésil et le programme EMBRAPA a accumulé beaucoup d'expertise qui peut bénéficier au secteur rizicole africain. Au regard de son importance en tant que partenaire potentiel qui peut contribuer à apporter de nouveaux projets conjoints, AfricaRice s'est employé à établir un partenariat avec cette organisation. Le responsable du programme riz de EMBRAPA a été invité comme membre du CCER du programme 1 fin 2009, et une délégation de recherche conduite par le Directeur général adjoint d'AfricaRice a récemment visité le Brésil en vue d'explorer la collaboration avec EMBRAPA. Nous espérons signer un PA en 2010.

1.7.7 Alliances stratégiques avec d'autres institutions soeurs (IITA, Biodiversity, CIP)

Nous avons renforcé notre collaboration, notamment avec le personnel scientifique IITA-Cotonou dans des domaines tels que l'entomologie, la pathologie, la nématologie, la biosystématique, les chaînes de valeur, la santé dans l'agriculture et la recherche en socioéconomie. Cela a donné lieu à un accroissement du nombre de publications conjointes. De nouvelles opportunités continueront à être exploitées. IITA et AfricaRice ont également appris à partager les rares ressources, notamment l'espace pour les bureaux et les laboratoires, et envisageront la possibilité de partager des équipements et du personnel. Notre collaboration avec notre Centre frère, Bioversity international, continue d'être très positive à Cotonou. En 2009, nous avons signé un PA avec CIP en vue d'abriter son bureau régional ici et ce partenariat progresse bien.

1.7.8 Organisations économiques régionales

Au regard de l'importance des organisations régionales telles que la CEDEAO, l'UEMOA dans le secteur agricole en Afrique de l'Ouest et des organisations similaires dans d'autres parties de l'Afrique, AfricaRice continue de consolider ses rapports avec ces organisations. À titre d'exemple, un représentant de l'UEMOA a été invité à participer au Conseil des ministres d'AfricaRice à Lomé, Togo. L'UEMOA et la CEDEAO ont participé à l'organisation du Congrès du riz en Afrique. L' établissement de PA avec ces deux organisations régionales clés est prévu pour 2010 afin qu'AfricaRice devienne leur bras technique pour la riziculture dans la région.

1.8 Niveau croissant de reconnaissance

1.8.1 Prix significatifs

- En 2010, le gouvernement du Sénégal a décerné au Directeur général le titre d'officier de l'Ordre du Mérite, et en 2005 celui de Chevalier de l'Ordre National du Lion. En 2009, il a été honoré par le gouvernement français avec l'octroi du Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.

- Lors de l'Assemblée générale du CGIAR (GCARD), AfricaRice a reçu deux des sept prix scientifiques exceptionnels institués par le CGIAR pour les 15 Centres : un pour communication exceptionnelle et l'autre pour jeune chercheur prometteur exceptionnel.

- Le prix 2009 du GCRAI pour communication exceptionnelle a été décerné à Dr Paul Van Mele, ancien chef de programme sur l'Apprentissage et les systèmes d'innovation pour l'initiative d'apprentissage rural sur le riz basé sur les vidéos de paysan à paysan sur les pratiques de production rizicoles améliorées.

- Le prix 2009 du GCRAI pour jeune chercheur exceptionnel a été décerné à Dr Jonne Rodenburg, malherbologue à AfricaRice, pour sa détermination à aider les producteurs pauvres, notamment les femmes, à travers la mise au point d'approches intégrée en vue de la gestion des adventices parasites, une cause majeure de perte de rendement chez le riz en Afrique.

- M. Amos Onasanya, assistant de recherche sous Dr Séré a remporté le prix 2009 japonais international pour les jeunes chercheurs agricoles.

1.8.2 Participation de haut niveau

Le Directeur général a été invité à présider la deuxième semaine scientifique du CORAF/WECARD et à la table ronde ministérielle tenue en mai à Cotonou, Bénin. Il a également été invité en tant que porte-parole des partenaires scientifiques et invité à commenter sur la question de la recherche agricole pour l'Afrique lors de la 5e Assemblée générale du FARA tenue à Ouagadougou, Burkina Faso en juillet 2010.

Le Directeur général a participé à des réunions stratégiques pour faire un plaidoyer en vue de donner une importance accrue et de renforcer les investissements dans l'agriculture en général et le riz en particulier. Cela inclut sa participation à :

- La réunion du Conseil de direction de la Banque africaine de développement
- La table ronde de la CEDEAO sur le financement du secteur agricole
- L'orientation stratégique du Conseil d'administration d'Agreenium, France

1.8.3 PA avec l'Union africaine pour reconnaître AfricaRice comme Centre d'Excellence

Comme mentionné précédemment, la Gambie assurant la présidence du Conseil des ministres a fait un fort plaidoyer pour qu'AfricaRice obtienne le statut d'observateur de l'Union africaine, conformément à la résolution adoptée lors de la 27e session du Conseil des ministres du Centre tenu en septembre 2009 à Lomé, Togo. Un PA avec l'Union africaine pour reconnaître AfricaRice comme Centre d'Excellence est en train d'être finalisé.

1.8.4 Couverture dans les médias

La couverture d'AfricaRice dans les médias progresse constamment. En 2009, le Conseil des ministres a été amplement couvert par la presse. En 2010, le Centre et ses technologies ont été mentionnés dans 591 rapports de presse contre à 483 en 2009.

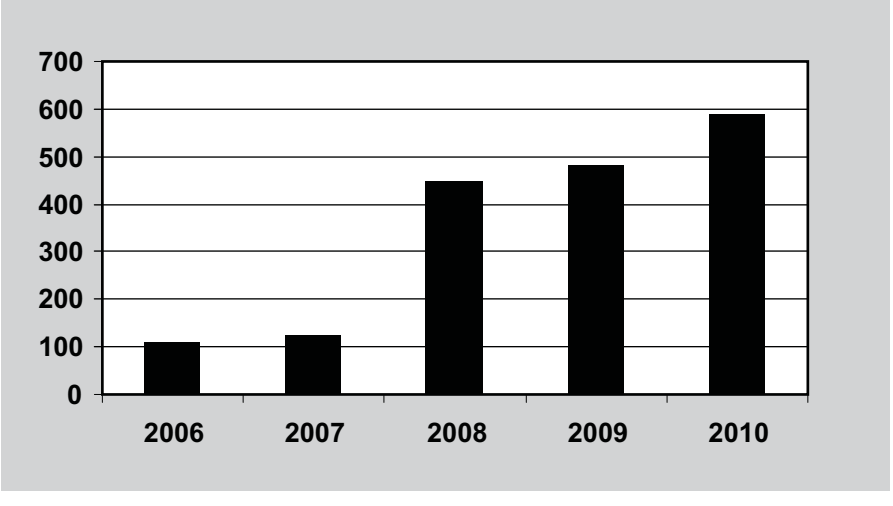

1.9 Organisation du second Congrès du riz en Afrique au Mali

Le second Congrès du riz en Afrique qui a eu pour thème « innovation et partenariat en vue de réaliser le potentiel rizicole africain » a été a été organisé en mars 2010 à Bamako, Mali en collaboration avec le programme national du Mali, (IER), sous l'égide du Président du Mali.

Le Congrès a réuni près de 450 participants de 54 pays, notamment d'Afrique. Le Congrès a enregistré la participation de riziculteurs, de producteurs de semences, de transformateurs, de revendeurs d'intrants, de fabricants d'équipements agricoles, de

systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles, de représentants des ministères de l'Agriculture, d'instituts de recherche internationaux et avancée, d'ONG, et de la communauté de donateurs et d'autres partenaires au développement.

Les invités d'honneur étaient le président du FIDA, le représentant du DG de la FAO, le représentant du secrétaire exécutif du CGIAR du Conseil du Fonds, le président du Conseil d'administration d'AfricaRice, le secrétaire exécutif du CORAF/WECARD, l'ancien Directeur général d'AfricaRice Dr Eugene Terry, le Directeur général de l'IRRI et le DG de l'IER.

Lors de la cérémonie d'ouverture, au nom du Président Amadou Toumani Touré du Mali, le Premier ministre Modibo Sidibé a présenté des prix distingués à Dr Jacques Diouf, Dr Eugene Terry et à Dr Kanayo F. Nwanze pour leurs contributions exceptionnelles faites à la recherche et au développement rizicole en Afrique lors de leurs mandats respectifs en tant que Directeurs généraux d'AfricaRice.

Dr Getachew Engida, président du Conseil d'administration d'AfricaRice a présenté une plaque d'appréciation au Président Touré pour les efforts considérables effectués par son gouvernement pour accroître la productivité rizicole à travers l'initiative présidentielle sur le riz au Mali qui a conduit à une hausse de 50 % de la production rizicole dans le pays.

Les participants ont saisi cette opportunité pour échanger sur les stratégies en vue de significativement accroître la production rizicole en Afrique, développer des chaînes de valeur rizicoles compétitives et équitables, réduire les importations et renforcer le commerce régional.

C'est avec enthousiasme qu'ils ont appuyé le Partenariat mondial de la science rizicole nouvellement approuvé, une initiative d'AfricaRice, de l'IRRI et du CIAT visant à harmoniser les programmes de recherche nationaux et internationaux sur le riz à l'échelle mondiale en vue d'un impact accru en Afrique. Les participants ont saisi cette opportunité pour échanger sur les stratégies en vue de significativement accroître la production rizicole en Afrique, développer des chaînes de valeur rizicoles compétitives et équitables, réduire les importations et renforcer le commerce régional.

Sous le thème principal, les sujets incluaient la diversité génétique du riz et amélioration, l'intensification écologique et la diversification des systèmes à base-riz ; le développement de chaînes de valeur compétitives, de nouvelles alliances et outils pour l'apprentissage et les innovations rurales, et les implications politiques, la gestion intégrée des ravageurs, des maladies et des adventices dans les systèmes à base-riz, la physiologie et la modélisation du riz.

Une partie principale du Congrès a pris la forme d'un forum sur « l'investissement dans le secteur rizicole africain : Opportunité et défis », dans lesquels les moyens d'accroître les investissements dans le secteur rizicole en Afrique particulièrement à travers des partenariats novateurs publics-privés ont été explorés. Les questions telles que le besoin d'accroître les investissements pour accroître les superficies irriguées, l'amélioration des infrastructures rurales, et l'introduction de l'agriculture mécanisée ont été soulevées. Le forum a été le lieu d'exposition d'équipements, d'intrants et de produits rizicoles.

À la fin du Congrès, des recommandations clés (voir annexe 1) ont été faites pour le secteur rizicole africain. Les prix pour les meilleures présentations par thème, le meilleur poster, et celui du jeune chercheur le plus prometteur ont été décernés.

II. Conclusion

En conclusion, nous souhaitons souligner que puisqu'il n'y a pas de réalisation permanente, nous devons continuer à redoubler d'efforts, particulièrement dans les domaines suivants :

- Le renforcement de l'appropriation institutionnelle ;
- La poursuite du recouvrement des arriérés ;
- Le renforcement des réalisations dans la gestion du risque ;
- Le plaidoyer continu avec les donateurs traditionnels et les autres donateurs ;
- La poursuite de la réhabilitation des stations de recherche ;
- La constitution d'une capacité endogène d'élaboration de propositions de recherche.

ANNEXE

Congrès du riz en Afrique 2010
22–26 mars 2010, Bamako, Mali

Déclaration

Le second Congrès du riz en Afrique (après le premier tenu à Dar es Salaam, Tanzanie en 2006) a été organisé par le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice, anciennement ADRAO) sous l'égide du gouvernement malien et en collaboration avec l'institut national de recherche malien « Institut d'économie rurale » du 22 au 26 mars 2010 à Bamako. Le Congrès a été ouvert par le Premier ministre de la République du Mali, Dr Modibo Sidibé, au nom du Président Son Excellence M. Amadou Toumani Touré et avait pour thème « Innovation et partenariat en vue de réaliser le potentiel rizicole africain ». Le Congrès a enregistré la participation de plus de 500 acteurs, notamment des riziculteurs, des producteurs de semences, de transformateurs, de revendeurs d'intrants, de fabricants d'équipements agricoles, des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricole, des représentants des ministères de l'Agriculture, d'ONG, et la communauté de donateurs et d'autres partenaires au développement.

Pendant la cérémonie d'ouverture, Son Excellence Dr Modibo Sidibé, Premier ministre de la République du Mali a présenté les prix à Dr Jacques Diouf, Dr Eugene Terry et à Dr Kanayo Nwanze pour leurs contributions exceptionnelles à la recherche rizicole et au développement en Afrique lors de leurs mandats en tant que Secrétaires exécutif et Directeur général du Centre du riz pour l'Afrique. À son tour, le président du Conseil d'administration d'AfricaRice, Dr Getchew Engida a présenté une plaque d'appréciation au président du Mali, Son Excellence M. Amadou Toumani Touré pour les efforts considérables fournis par le gouvernement malien en vue d'accroître la productivité rizicole à travers l'initiative présidentielle sur le riz au Mali.

Le Congrès lors de ses délibérations a noté :

- La crise alimentaire mondiale qui a eu un impact nocif pour le continent africain en 2008, annoncée en 2007 par AfricaRice, donnant lieu à la flambée et à la forte volatilité des prix du riz, aux déclins des stocks de riz et aux interdictions d'importation rizicole ;

- Qu'il est estimé que les prix du riz resteront élevés du fait du déclin de la capacité de production dans les principaux pays producteurs de riz en Asie et de la demande croissante ;

- Le fait que la consommation de riz en Afrique s'accroît de 6 à 7 % par an et le continent africain importe déjà près de 10 millions de tonnes de riz annuellement, l'équivalent d'un tiers du riz commercialisé sur le marché mondial et se chiffrant à 4 milliards de USD en terme de devises étrangères en 2009.

- L'écart considérable entre les rendements obtenus par les producteurs africains et le rendement potentiel sous de meilleures conditions de gestion ;

- Que le continent africain a suffisamment de terres, d'eau et de milieu de production favorables pour combler l'écart entre la consommation et la production de riz en Afrique, et que la production locale de riz est plus compétitive que le riz importé.

- La déclaration de Maputo où les pays africains se sont engagés à investir 10 % de leurs budgets nationaux dans l'agriculture d'ici 2010, et a félicité les neuf pays africains qui ont à ce jour atteint cet objectif tout en exhortant les autres à suivre cet exemple ;

- Que le cadre du PPDDA renforcé par le rapport 2008 de World développement a souligné que le plus grand impact sur la réduction de la pauvreté en Afrique provient des investissements dans l'agriculture ;

- Que le riz est devenu une denrée stratégique pour impulser la croissance économique et pour contribuer à la réduction de la faim et de la pauvreté sur le continent ;

- Le manque désespérant de capacités à tous les niveaux dans la chaîne de valeur du riz menace les progrès vers le développement d'un secteur rizicole africain, et notamment, la négligence de la capacité de recherche de l'Afrique comme déjà noté lors du premier Congrès du riz en Afrique ;

- Le manque de mécanisme de fourniture de technologies appropriées ;

- Le besoin d'adopter une approche d'investissement globale et de partenariats public-privé pour développer le secteur rizicole africain à travers toute la chaîne de valeur, instaurant la confiance et les bénéfices pour tous les acteurs, des semences à l'assiette.

- Que la dépendance sur le marché mondial pour s'approvisionner en riz pour les consommateurs africains devient une stratégie risquée, coûteuse et durable et pourrait conduire à une grave insécurité alimentaire et à l'instabilité civile ;

- Que l'agriculture en Afrique sera la plus fortement affectée par le changement climatique ;

- Que le secteur rizicole africain dépend premièrement des efforts des petits producteurs pauvres, notamment les femmes ;

A formulé les recommandations relatives aux investissements dans les domaines clés suivants appartenant au secteur rizicole africain :

Investissements dans le secteur rizicole africain

1. Les riziculteurs africains doivent être impliqués dans la formulation et la mise en œuvre de politiques qui modernisent la riziculture, réduisent la pénibilité des taches des femmes, et la transforme en industrie agroalimentaire viable et attrayant pour les jeunes.
2. Des investissements nationaux et étrangers sont requis pour exploiter l'énorme potentiel rizicole africain tout en assurant que cela donne lieu à des situations gagnant-gagnant pour tous les riziculteurs et consommateurs africains.
3. L'intensification et la diversification durable des systèmes de production à base riz sont nécessaires pour répondre à la demande de la population africaine.
4. Les structures nationales de régulation semencière doivent être établies et/ou renforcées pour cartographier et répondre à la demande de semences de riz pour les écosystèmes cibles et les préférences des consommateurs. Ils devraient assurer des mécanismes d'homologation variétale efficients, rapprocher les producteurs semenciers du secteur public et privé et établir des systèmes de contrôle semenciers opérationnels et décentralisés.
5. Les petites entreprises auront besoin d'appui pour créer et pérenniser une entreprise semencière stable. Les compagnies semencières privées de grande et moyenne taille devront jouer un rôle de plus en plus important dans les systèmes à fort apport d'intrant, notamment pour les semences de riz hybrides.
6. Les communautés économiques régionales devront être renforcées pour contribuer dans de tels domaines à savoir l'harmonisation de la législation semencière, les tarifs d'importation et la régulation des importations de riz, conformément au cadre du PPDDA.
7. Les gouvernements nationaux doivent ouvrir la marche et promouvoir les partenariats public-privé à travers la chaîne de valeur du riz en vue d'une production, du stockage, de la transformation et les infrastructures de distribution suffisantes en vue de produire du riz de qualité pour le marché africain.
8. Un effort mondial pour mettre au point des options technologiques ciblées pour aider les producteurs africains à adapter à limiter les effets du changement climatique est requis.

Investissements dans le renforcement des capacités

9. Un « plan Marshall » financé par les gouvernements africains et leurs partenaires au développement est nécessaire pour renforcer significativement la formation et la rétention du nouveau personnel, tout en mettant à jour les programmes de formation agricoles dans les écoles de formation vocationnelle et universités et en assurant un transfert efficient aux acteurs de la chaîne de valeur du riz. Des environnements de travail favorables sont requis pour retenir une capacité effective en agriculture.
10. Le Congrès du riz en Afrique tenu au Mali en mars 2010 a approuvé le concept de Groupe d'action, un effort de recherche pour le développement collectif sur les domaines thématiques essentiels du secteur rizicole, qui repose sur les principes de durabilité, de constitution de la masse critique et d'appropriation par les systèmes nationaux, et a demandé à AfricaRice de faciliter et d'animer ces Groupes d'action.
11. Le Congrès a approuvé l'émergence d'un Partenariat mondial de la science rizicole, une initiative d'AfricaRice, IRRI et CIAT dans le cadre des pools de ressources du CGIAR redynamisé, renforcer les capacités et aligner les programmes de recherche nationaux et internationaux, permettant une plus grande efficience et efficacité de la recherche rizicole.

Les participants ont félicité les organisateurs du Congrès pour les efforts fournis.

ANNEXE 3

Mise à jour sur le siège d'AfricaRice, Côte d'Ivoire

Activités du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
à M'bé, Côte d'Ivoire
En 2009 et 2010

1. Introduction

Depuis la crise du 19 septembre 2002, l'administration et la recherche ont été temporairement délocalisés à Cotonou, Bénin sur décision du Conseil des ministres tenu à Ouagadougou en avril 2004. Pendant cette réunion, il a été décidé de maintenir le siège d'AfricaRice à M'bé, Côte d'Ivoire. Parallèlement, il a été décidé de garder une équipe réduite de 38 personnes au siège à M'bé et au bureau de liaison d'Abidjan pour entretenir les principales infrastructures, notamment les bureaux, les laboratoires et les fermes expérimentales. En tout, il y a cinq membres du personnel dans le bureau de liaison et 33 employés au siège à M'bé. Le retour de tous les employés à M'bé sera entrepris uniquement lorsque la situation sécuritaire sera rétablie dans le pays.

La première partie de ce document portera sur l'entretien des infrastructures de bureau et des sites de recherche, et la seconde partie sur les activités de recherche et partenariats menées au siège en collaboration avec les SNRA. Il y a lieu de souligner que les activités de recherche menées au siège ont été réduites pour des raisons de sécurité. Cependant, au cours de ces deux dernières années, certaines activités de recherche ont été menées par deux unités de recherche, l'Unité des ressources génétiques et l'Unité de phytopathologie.

Des activités collaboratives avec le CNRA, le PNR, l'ANADER et le Directorat général de la recherche scientifique ont été menées par l'intermédiaire du représentant résident d'AfricaRice basé au siège à Bouaké et qui est l'interface entre le pays hôte (Côte d'Ivoire) et AfricaRice.

2. Maintenance des Infrastructures à Abidjan et M'bé

2.1 *Abidjan*

Le bureau de liaison se situe dans cette ville, et fournit l'appui logistique au personnel d'AfricaRice à Cotonou et dans d'autres stations (c.-à-d. Saint-Louis au Sénégal, Ibadan au Nigeria et Dar-es-Salam en Tanzanie) en transit à Abidjan.

Avec cinq employés de plus composés de quatre membres du personnel des services d'appui (GSS) et un membre du personnel recruté au niveau international (IRS), le bureau de liaison offre son assistance pour l'acquisition d'équipements et de services pour Cotonou.

2.2 Bouaké et M'bé

- Bouaké Le bureau de liaison à Bouaké comprend la maison d'hôte qui était utilisée comme bureau avant que le siège ne soit construit à Mbé. Il est supervisé par un officier administratif et appuyé par le comptable d'AfricaRice en Côte d'Ivoire et trois membres du personnel. La maison d'hôte est utilisée comme logement par les chercheurs visiteurs qui viennent de Cotonou. D'autres visiteurs qui se logent à la maison d'hôte sont des employés des ministères, de la mission des NU (ONUCI), le personnel d'ONG telles que CARE, Save the Children et des organisations des NU telles que la FAO et l'UNICEF.

Photo N°1. Maison d'hôte et bureau de liaison à Bouaké.

- Site de M'bé
  Le siège d'AfricaRice à M'bé couvre une superficie de 700 hectares et comprend des bâtiments qui abritent le personnel administratif et scientifique, les laboratoires, et le centre de documentation et les équipements lourds pour l'entretien des parcelles expérimentales. 400 ha avaient été alloués aux expérimentations, dont 30 ha sont aménagés pour l'irrigation en utilisant un barrage construit en amont.

Photo N°2. Entrée principale du siège d'AfricaRice, Mbé

Trois bâtiments (A, B, et F) abritent respectivement le bureau du Directeur général, le département de la recherche et les infrastructures de recherche et l'administration (bâtiment A et B), les finances et l'Administration (bâtiment F). Les photos 3, 4, 5, 6, 7 et 8 montrent respectivement : l'entrée principale du bâtiment A, le bureau du Directeur général et celui du Directeur de la recherche, l'entrée principale du bâtiment B qui communique directement avec le bâtiment A, le bâtiment F et le bureau du DAF.

Le bâtiment abrite les laboratoires des sols et eau, de sélection, de biologie moléculaire, d'entomologie et de malherbologie, alors que le bâtiment B abrite les laboratoires d'agronomie, de pédologie, d'écophysiologie et de qualité grain.

Les photos 9, 10 et 11 donnent un aperçu de l'état des laboratoires de pédologie, sélection et phytopathologie.

Photo N°3. Entrée principale du bâtiment A

Photo N°4. Bureau du Directeur général

Photo N° 5. Bureau du Directeur général Adjoint, Recherche

Photo N°6. Entrée principale du bâtiment B

Photo N°7. Bâtiment F (Administration et Finance)

Photo N°8. Bureau du Directeur de l'Administration et des Finances

Photo N°9. Vue partielle du laboratoire de pédologie

Photo N°10. Vue partielle du laboratoire de sélection

Photo N°11. Vue partielle du Laboratoire de phytopathologie

Photo N°12. Vue partielle de la bibliothèque

La bibliothèque est bien entretenue de même que la structure physique du bâtiment. Les photos 13, 14 et 15 montrent l'intérieur de la bibliothèque.

Photo N°13. Étagères de livres

Photo N°14. Hall de la bibliothèque

D'autres structures telles que l'atelier de mécanique pour la réparation des équipements agricoles (photo 15) et les serres pour les expérimentations contrôlées (photo 16) sont également bien entretenues.

Photo N°15. Ateliers pour l'entretien des équipements agricoles

Photo N°16. Serres pour les expérimentations en condition contrôlée

Les photos 17 et 18 montrent respectivement des bâtiments de l'unité de ressources génétiques et le laboratoire de quarantaine où sont stockées les semences produites au siège.

Photo N°17. Unité des ressources génétiques

Photo N°18. Bâtiment de la quarantaine

Les photographies donnent un aperçu de l'entretien parfait de tous les bureaux, laboratoires et autres infrastructures. Les bureaux et laboratoires peuvent être utilisés à tout moment sans investissements conséquents pour les réhabiliter.

3. Les activités menées au siège

L'activité principale entreprise en 2007, 2009 et 2010 est la multiplication de semences de riz.

- En 2007, le Nigeria avait financé la production de 16 tonnes de semences de base de NERICA1 et NERICA2. Cette quantité a été produite et fournie.

- En 2009, la FAO a financé la production de 50 tonnes de semences de base pour le Liberia. Cette quantité a été produite et livrée au Liberia.

Les photographies 19 et 20 montrent respectivement la performance de l'une des variétés aux champs et au magasin de stockage de semences avant qu'ils ne soient envoyés au Liberia.

Photo N°19. Variété NERICA-L 19

Photo N°20. Les semences stockées avant leur expédition au Liberia

- En 2010, le PNUD a commandé 65 tonnes de semences certifiées pour le Liberia.

4. Activités de recherche menées

Peu d'activités de recherche sont actuellement menées à M'bé. Seule l'Unité de ressources génétiques entreprend des essais en collaboration avec la Chine.

5. Partenariats avec les SNRA

AfricaRice Côte d'Ivoire a contribué à la mise en œuvre du projet japonais d'urgence sur les semences. Le projet d'un an a été coordonné par Dr Amadou M. Beye, spécialiste des semences basé à Abidjan. Soixante tonnes de semences certifiées de NERICA1 et WITA9 ont été produites. Une cérémonie en vue du don de semences a été organisée en présence des ministères de la Recherche et de l'Agriculture, et des DG du CNRA et d'AfricaRice.

AfricaRice a également pris part à la troisième édition de la Semaine de la promotion de la recherche ivoirienne (SEPRI) qui a été tenue du 6 au 9 juillet 2010.

Les variétés NERICA – L 19 et FKR 19 font l'objet d'une étroite collaboration avec l'ANADER qui produit ces variétés en collaboration avec AfricaRice.

6. Conclusion

Il est important de noter l'engagement d'AfricaRice Côte d'Ivoire dans l'entretien des infrastructures au siège conformément aux recommandations du management. Le partenariat avec les SNRA et ONG est en cours.

ANNEXE 4

Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP) et Groupes d'action d'AfricaRice

Transition vers le GRiSP et futurs Groupes d'action et CBF
Marco Wopereis, 9 août 2010

Le Congrès du riz en Afrique tenu au Mali en mars 2010 a approuvé le concept de Groupe d'action, un effort de recherche pour le développement collectif sur les domaines thématiques essentiels du secteur rizicole, fondé sur les principes de durabilité, de constitution de la masse critique et d'appropriation par les systèmes nationaux et a demandé à AfricaRice de faciliter et d'animer ces Groupes d'action. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des thèmes du GRiSP, des programmes de recherche actuels d'AfricaRice et des Groupes d'action associés/Consortiums (dont certains doivent être créés) et des coordonnateurs.

Thème GRiSP	Programme actuel	Groupes d'action/Consortium (projets de recherche)
1. Diversité génétique et découverte	1	Groupe d'action sélection et amélioration variétale du riz (STRASA, GSR, GCP, Sélection Japon)
2. Amélioration variétale et adoption	1	
3. Systèmes de production novateurs	2	Groupe d'action agronomie rizicole avec des Groupes d'action sur les adventices, l'eau et la fertilité du sol (explorer les liens avec AGRA) Groupe d'action sur la santé des plants de riz (MICCORDEA explore les liens avec l'initiative sur la santé des cultures de CABI) Consortium bas-fond (SMART-IV, RAP-IV)
4. Transformation et valorisation	3 + 4	Groupe d'action post-récolte du riz et chaîne de valeur (ACDI, JAPN11, EU et ARI Phase 2)
5. Politique et évaluation d'impact	4	Groupe d'action politique rizicole et impact (EURO3B, CIDA) Groupe d'action Genre (UE)
6. Appui au secteur rizicole	RiceTime + 3	Groupe d'action connaissance rizicole, systèmes d'innovation et plaidoyer (financements à identifier)

AfricaRice assurera une transition en douceur de la nouvelle structure du GRiSP et la poursuite d'établissements de partenariats avec les SNRA. L' établissement du mécanisme de Groupe d'action est primordial dans ce sens.

Les Groupes d'action en italiques dans le tableau n'existent pas, mais ils seront créés dès que possible et lancés officiellement lors du 40e anniversaire d'AfricaRice en 2011.

Les Groupes d'action permettront de canaliser les efforts de recherche sur le continent améliorant par conséquent leur impact. Ils joueront également un rôle important dans le renforcement des capacités de recherche rizicole des SNRA. Un réseau d'anciens étudiants formés en riziculture par les partenaires du GRiSP en Afrique sera établi et ces derniers feront partie du mécanisme de Groupe d'action. Idéalement, les efforts de renforcement des capacités seront confiés aux universités pour avoir un accès direct aux diplômés universitaires. Les liens peuvent également être établis avec les universités du Nord mais toujours en partenariat avec les universités locales. Les jeûnes diplômés commenceront à travailler progressivement à travers des projets financés et appliqueront leurs connaissances et fourniront un feedback aux formateurs.

Les réunions du Groupe d'action seront tenues au moins une fois par an et se focaliseront lors des deux journées sur les progrès faits dans le cadre de projets conjoints et le jour suivant ou les deux jours suivants sur le renforcement des capacités au sein du Groupe d'action sur un thème spécifique.

Il a été proposé que le Consortium bas-fond fasse partie du mécanisme de Groupe d'action.

Les Groupes d'actions auront un coordonnateur qui vient d'AfricaRice et sera présidé par les SNRA. Tous les pays membres d'AfricaRice seront invités à adhérer au mécanisme de Groupe d'action.

Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP)

Résumé exécutif

Ce premier plan de travail stratégique du Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP) est le fruit d'un processus qui a démarré fin 2006 quand IRRI et des centaines d'acteurs dans le monde ont élaboré un nouveau plan stratégique, et trois centres du CGIAR impliqués dans la riziculture, IRRI, AfricaRice et CIAT ont initié des discussions sur l'alignement de leurs programmes de recherche rizicole. Le processus a été considérablement accéléré par le processus de changement du CGIAR, notamment les consultations régionales organisées par la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (GCARD). Il a été recommandé que le GRiSP soit élaboré comme un méga programme sur les systèmes à base-riz sous le domaine thématique 3 (Accroissement de la productivité durable des cultures pour la sécurité alimentaire mondiale) de la nouvelle stratégie et du cadre de résultats. Trois organisations de recherche de plus travaillant sur le riz dans un contexte global, CIRAD, IRD et JIRCAS ont rejoint l'effort d'élaboration du GRiSP. Les consultations avec de nombreux acteurs, notamment les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation et plusieurs ONG régionales et mondiales ont contribué à insuffler vie au GRiSP. La proposition préliminaire qui en résulte représente pour la première fois un seul plan de travail stratégique pour la recherche rizicole mondiale, et les moyens de contribuer de manière plus efficiente à prendre à bras-le-corps les défis de développement aux niveaux régional, national et local. Cette proposition réorganise les activités actuelles de recherche pour le développement et rajoute de nouvelles activités hautement prioritaires, dans les domaines où la science devrait apporter des contributions significatives. Le GRiSP offre de nouvelles opportunités de partenariats dans la recherche et le développement, et rapproche les institutions de recherche avancées, les systèmes nationaux, le secteur privé et les organisations de la société civile et implique des travaux à la base avec les producteurs et productrices. Le GRiSP a été approuvé par le Congrès du riz en Afrique en mars 2010.

L'urgence de réorienter et d'aligner les principaux efforts de recherche du monde sur le riz illustre l'importance de cette culture pour la population mondiale croissante. Sans aucun doute la sécurité alimentaire mondiale dans le futur et les moyens d'existence précaires des populations pauvres du monde dépendront du maintien d'une croissance fiable et durable de la production et productivité rizicole. Les taux de croissance des rendements ont stagné du fait de décennies de négligence de la recherche et des infrastructures, et l'expansion des superficies a presque été arrêtée. La demande estimée va surpasser l'offre à court et moyen terme à moins que l'on entreprenne quelque chose pour renverser les tendances actuelles. L'accroissement brutal et sur le long terme des prix va avoir un impact nocif sur les vies des populations

pauvres et envoyer des signaux dangereux sur le plan économique et politique dans les régions les plus peuplées du globe. En vue de répondre à la future demande de riz, le monde se doit d'accroître judicieusemment et de façon efficiente sur le plan des ressources, écologique, les taux de croissance des rendements rizicoles sur les terres rizicoles qui restent en Asie, mais également durablement augmenter les superficies et les taux de croissance des rendements en Afrique et Amérique latine.

Renforcer la production rizicole se confronte à plusieurs futurs défis, et le changement climatique n'est pas le moindre. La riziculture du futur devra tolérer les extrêmes de température ; élevée et basses, les sécheresses, les inondations et la salinité. Les régions du delta, d'où proviennent les gains de production les plus récents, seront particulièrement sensibles à l'augmentation du niveau de la mer et aux tempêtes tropicales plus fortes. Ces « futurs » problèmes sont exactement les mêmes que ceux du fléau qui frappe la plupart des riziculteurs pauvres qui n'ont pas bénéficié des avancées scientifiques passées. Ainsi, préparer la riziculture aux futurs aléas climatiques prépare également les riziculteurs, notamment les femmes à mieux aborder certaines contraintes actuelles relatives au rendement. L'extrême variabilité du climat pousse les jeunes hommes à l'exode laissant derrière eux les personnes âgées et les femmes avec plus de charges de travail, car ils entreprennent plus de travaux champêtres et de responsabilités relatives à la gestion de la ferme. Les technologies pour l'amélioration de la riziculture conçues avec et pour les rizicultrices vont sans aucun doute améliorer leur bien-être de même que celui de leurs enfants. Aux vues de l'impact considérable sur l'environnement de plus de 150 millions d'hectares de champs de riz, tout effort en vue de limiter l'impact de l'agriculture sur l'environnement mondial doit inclure les systèmes à base-riz.

Le riz renferme une large diversité génétique que les chercheurs viennent juste de commencer à explorer. L'application d'outils scientifiques les plus récents ont donné lieu à la mise au point de variétés de riz tolérantes aux stress, tels que la submersion prolongée et les sols salins, contraintes, qui il y a quelques années, étaient considérées insolubles. Les puissantes technologies de l'informatique et de télécommunication associées à la capacité de télédétection offrent des opportunités sans précédent d'intégration à travers les sciences biologiques, physiques et sociales pour non seulement aborder les défis, mais également créer les opportunités d'amélioration des moyens d'existence des riziculteurs et des consommateurs. L'entrée très récente du secteur privé dans la mise au point de produits pour les producteurs rizicoles dans les pays en développement offre des opportunités additionnelles d'étendre les partenariats au-delà du secteur public. À la base, plusieurs organisations de la société civile effectuent d'excellents travaux avec les producteurs, petits entrepreneurs et leurs familles, mais pourraient largement bénéficier de liens renforcés avec le secteur de recherche agricole – et également fournir un feedback important à la recherche basique axée sur les produits qui y est menée.

La mission du GRiSP conformément à celle du CGIAR est la réduction de la faim et de la pauvreté, l'amélioration de la santé et de la nutrition humaine, le renforcement de l'adaptation de l'écosystème à travers la recherche rizicole de qualité, le partenariat et le leadership.

Le GRiSP a trois objectifs, conformes aux objectifs stratégiques du CGIAR et qui contribuent à l'obtention de résultats quantitatifs dans sa vision de succès vers 2020 et 2035. Ces objectifs seront atteints par un ensemble de thèmes de recherche et de développement interconCENtés.

Objectif 1 : Accroissement de la productivité et valorisation du riz dans le contexte d'un changement climatique à travers la mise au point accélérée de variétés améliorées axées sur la demande et d'autres technologies tout au long de la chaîne de valeur (abordés par les thèmes 1,2,3,4 et 6).

Objectif 2 : Davantage de promotion de systèmes de production durables à base-riz qui utilisent les ressources naturelles de façon plus efficiente, adaptée au changement climatique et adaptées au climat sur le plan écologique, et réduisent les effets sur l'environnement (abordés par les thèmes 3,4, et 6).

Objectif 3 : Amélioration de l'efficience et de l'équité du secteur rizicole par une information plus accessible et plus efficace, des politiques de recherche et de développement agricoles améliorées, et des mécanismes de livraison renforcés (abordés par les thèmes 5 et 6).

Dans la poursuite des objectifs, l'accent sera mis sur la réduction de la pauvreté et les moyens d'existence des producteurs pauvres, les questions de genre seront pleinement explorées dans tous les objectifs, de même que le renforcement des capacités en science rizicole et l'accent sera mis sur la vulgarisation pour l'obtention de suffisamment de personnel qualifié en vue du futur développement de la riziculture. Le GRiSP a l'énorme potentiel de générer des bénéfices pour les populations pauvres et affamées et l'environnement. L'évaluation *ex-ante* des bénéfices attendus sur la base d'hypothèses conservatives sur les contributions en termes de productivité donnera lieu en 2035 aux éléments suivants :

- GRiSP aura un impact direct sur la vie d'un milliard d'individus impliqués dans la culture et la transformation du riz à l'échelle mondiale, de même qu'un autre milliard de consommateurs pour qui le riz est une denrée de base. Cela inclut près de 600 millions de personnes sur la population mondiale des plus pauvres.

- Les réductions des denrées alimentaires attribuées au GRiSP, 133 millions d'Asiatiques franchiront le seuil de pauvreté PPA de 1,25 $ réduisant le nombre de pauvres de 15 %.
- Subséquemment à la disponibilité et aux prix réduits, 107 millions d'Asiatiques malnutris atteindront l'autosuffisance alimentaire, réduisant la famine de 20 %.
- Pas moins de 3 millions d'hectares de terres seront utilisés pour la riziculture, tout en préservant les écosystèmes naturels.

Les systèmes de production et les chaînes de valeur constitueront le principe primordial d'organisation du partenariat. Tous les travaux de recherche utiliseront une approche interdisciplinaire basée sur une compréhension claire des différents environnements, systèmes de gestion, et segments de marché ciblés. D'autre part, il nécessitera une large gamme de partenaires scientifiques, ou en amont, en vue d'identifier des innovations et d'autre part, plusieurs partenariats à la base en vue de la dissémination et du feedback. Le résultat sera la mise au point accélérée de biens publics internationaux tout le long du secteur rizicole. Sur la base de ces considérations et en vue de la gestion efficace du processus de R & D, les volets du programme sont articulés en six principaux thèmes de recherche et de développement rizicoles, avec un total de 32 lignes de produits de R & D globales et régionales.

Thème 1 : Exploitation de la diversité génétique pour définir une nouvelle productivité, qualité et de nouveaux horizons en matière de santé

Thème 2 : Accélération de la mise au point, de la livraison et de l'adoption de matériel génétique rizicole amélioré

Thème 3 : Accroissement de la productivité, durabilité et adaptation des systèmes de production à base-riz

Thème 4 : Valorisation de la récolte du riz à travers les systèmes améliorés de transformation, de commercialisation et les nouveaux produits

Thème 5 : Promotion des politiques améliorées et du ciblage de technologies pour permettre la production et la commercialisation de riz amélioré

Thème 6 : Appui à la croissance du secteur rizicole mondial

Au cœur de l'approche du GRiSP se trouve une compréhension complète des facteurs socio-économiques et biophysiques qui motivent les producteurs, les industries agroalimentaires, les petits entrepreneurs, les consommateurs et bien d'autres acteurs de la nécessité de chaîne de valeur dans la recherche. Sous chaque thème, les lignes de produit R & D sont des familles de produits ou résultats concrets qui apportent des

solutions globales ou régionales pour les utilisateurs suivants, intermédiaires et finaux. Les activités interdisciplinaires orientées produits sont menées avec les partenaires en vue de mettre au point des produits novateurs et de faciliter leur adoption. L'utilisation ciblée des produits peut avoir une portée mondiale ou régionale mais ils doivent reposer sur des preuves en termes de large impact potentiel. Les interactions entre les thèmes du GRiSP se concrétisent à travers des projets et réseaux transversaux à plusieurs thèmes du GRiSP et sont souvent de nature régionale, abordant les besoins d'ordre local, national ou régional et rapprochant les diverses activités et partenaires sur le terrain. Plusieurs de ces initiatives régionales ou consortium existent déjà et seront davantage renforcées dans le cadre du GRiSP, et également en termes de liens avec les autres mégaprogrammes.

Le GRiSP aura une vision de succès sur 25 ans et une feuille de route initiale s'étendant sur 10 ans, qui sera mis en œuvre à travers des travaux évolutifs et des plans d'activités de 5 ans abordant les six thèmes de recherche et de développement décrits ci-dessus. Le GRiSP évoluera dans le temps, redéfinira ses priorités et approches reposant sur la preuve d'impact potentiel et réel, se focalisant sur comme la R & D internationale pourra faire les plus importantes contributions à la mise au point de systèmes de production rizicoles et de chaîne de valeur et contribuant ainsi à l'amélioration des moyens d'existence des populations qui y sont impliqués. Les approches, travaux et plans d'activités du GRiSP seront continuellement peaufinés en vue de rechercher un alignement plus opportun et aussi des contributions avec tous les principaux systèmes de recherche et de vulgarisation nationaux, les ONG de développement mondiales et nationales, les communautés de recherche dans les principaux pays développés et le secteur privé. Le renforcement des capacités et le genre sont pleinement intégrés dans tous les thèmes du GRiSP, mais seront également appuyés par les fonds du GRiSP dont la gestion sera centralisée.

Le partenariat sera le moteur principal qui permettra d'atteindre la vision de succès du GRiSP. Actuellement, les trois principaux Centres du CGIAR impliqués dans le GRiSP ; IRRI, AfricaRice et le CIAT ont plus de 450 partenariats actifs qui contribuent au secteur de la recherche et du développement rizicoles (252 SNRAV, 54 secteurs privés, 31 OSC et associations de producteurs, les programmes challenge et les initiatives à l'échelle du système). Le GRiSP fédérera le renforcement et l'expansion des partenariats.

IRRI est le Centre leader du GRiSP, avec chacun des trois Centres du CGIAR assurant un rôle de leadership au niveau continental (Afrique : AfricaRice ; Asie : IRRI ; Amérique latine : CIAT). La gestion des programmes dans le cadre du GRiSP se fera principalement à travers les systèmes de gestion de la recherche et d'appui administratif d'IRRI, d'AfricaRice, du CIAT et de leurs partenaires stratégiques. De plus, le GRiSP aura un petit Comité de supervision (CS) et Une Équipe de gestion

et de planification du programme (PPMT). Le CS et le PPMT seront assistés par une Petite Unité de gestion des programmes (PMU), comprenant le Directeur du programme GRiSP et deux assistants en gestion recrutés par le Centre leader (IRRI).

Le budget des 4 premières années du GRiSP de 2010 à 2013 inclus s'élève à 457,5 millions de USD. En vue de démarrer le programme et plusieurs activités hautement prioritaires avec les partenaires, un budget de 98,6 millions de USD pour le GRiSP est attendu pour 2010, dont 88,6 millions (90 %) sont actuellement des fonds engagés non restreints, des subventions restreintes bilatérales, et d'autres revenus d'IRRI, d'AfricaRice et du CIAT (sur la base des plans de mi-parcours 2010 de ces Centres). Les investissements du GRiSP devront s'accroître à un taux annuel de 10 %, atteignant 131,3 millions de USD en 2013 (un accroissement de 33 % sur le niveau planifié de 2010 ou de 48 % sur le niveau d'investissements sécurisés de 2010).

Bien que cela représente un accroissement significatif de financement dans le temps, il reste bien en deçà de l'objectif déclaré du CGIAR de doubler les financements de la recherche et développement agricoles. Les investissements conjoints annuels par ces trois partenaires mondiaux dans le cadre du GRiSP (CIRAD, IRD, et JIRCAS) devront dépasser 20 millions de USD.

Le GRiSP est plus qu'un « programme de recherche » – il vise à développer des solutions intégrées pour une large gamme de systèmes de culture qui incluent le riz mais également d'autres cultures et denrées. Par des projets transversaux dans différentes régions du monde, le GRiSP sera lié à d'autres mégas programme qui se focalisent sur une large gamme de denrées, de systèmes de production et de contraintes sanitaires et environnementales, tout en incluant souvent le riz. À travers ses propres activités et projets collaboratifs, investissements conjoints de/et dans d'autres mégas programmes, et la participation active de l'IRRI, d'AfricaRice et du CIAT et de leurs partenaires dans d'autres mégas programmes, le GRiSP sera pleinement intégré dans la stratégie et le cadre de résultats du Consortium du CGIAR. Plusieurs autres Centres du CGIAR seront impliqués dans des projets et activités liés au GRiSP y compris les initiatives régionales et nationales transversales à différents MP. Les exemples incluent la collaboration en cours et future avec CIMMYT, IFPRI, ILRI, IWMI, ICARDA, ICRISAT, IITA, et WorldFish et les programmes à l'échelle du système tel que GCP qui a été intégré dans le GRiSP.

ANNEXE 5

Rapport sur le projet de statistiques rizicoles

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

7e Réunion consultative biennale du Comité des experts nationaux
13 au 15 septembre 2010
Cotonou, Bénin

Système de données rizicoles pour l'Afrique subsaharienne :
Contribution au projet d'urgence sur le riz d'AfricaRice-Japon

Système de données rizicoles pour l'Afrique subsaharienne :
Contribution au projet d'urgence sur le riz d'AfricaRice-Japon

Rapport de synthèse préliminaire
30 avril 2010

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) – ex ADRAO
01 B.P. 2031, Cotonou, BENIN
Tél. +229 21 35 01 88 Fax +229 21 35 05 56
www.AfricaRice.org

'De la part du peuple japonais'

En collaboration avec

Les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les Services nationaux de statistique agricoles (NASS) des pays suivants :
Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Nigeria, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Ouganda et Mozambique

REMERCIEMENTS

Ce rapport de synthèse est le fruit des travaux d'une équipe de chercheurs à AfricaRice, des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et des Services nationaux de statistiques agricoles (NASS) dans 21 pays d'Afrique subsaharienne. L'équipe d'AfricaRice est menée par Dr Aliou Diagne, économiste d'évaluation d'impact et chef du Programme Politiques et évaluation d'impact à AfricaRice. Les agents ci-après du programme sur les politiques et évaluation d'impact d'AfricaRice incluent les deux principaux coordinateurs des régions d'Afrique de l'Ouest et de l'Est qui sont impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Sourou KOUBADJE DJATON, Coordonnateur du projet, Région Afrique de l'Ouest, AfricaRice Cotonou – Bénin

Akintunde N. AKINNOLA, Coordonnateur du projet, région Afrique de l'Est, AfricaRice Dar Es Salaam – Tanzanie

Ali A. TOURE, Assistant de recherche, Programme 4, AfricaRice, Cotonou – Bénin

Akahoua S. N' CHO, Assistant de recherche, AfricaRice, Cotonou - Bénin

Perpetue KOUAMÉ, Technicienne de recherche, Analyste de base de données, AfricaRice Cotonou - Bénin

Eyram K. T. AMOVIN-ASSAGBA, Assistant de recherche, Statistique et programmation, AfricaRice, Cotonou - Bénin

Didier Y. ALIA, Assistant de recherche, Statistique et programmation, AfricaRice, Cotonou - Bénin

Dr Ibrahima BAMBA, Économiste des politiques, AfricaRice, Cotonou, Bénin.

Les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les Services nationaux de statistiques agricoles (NASS) ont également participé activement à la mise en œuvre de toutes les activités à l'intérieur des pays (ateliers régionaux, étude de planification et de mise en œuvre, saisie de données, traitement et élaboration de rapports). Nous les remercions grandement pour leur contribution. Les points focaux des pays sont :

Bénin : Gilbert G. AHOUASSOU, Laurent OLOUKOI
Burkina Faso : Richard S. GUISSOU ; Mathieu OUEDRAOGO
Cameroun : Pierre NZODJO ; Dorothy Malaa KENYI

Côte d'Ivoire : Sekou DOUMBIA ; Youssouf TRAORÉ
Gambie : Faye MANNEH ; Adama JAWO ; Ebrima CHAM
Ghana : John NORTEY ; Alexander Nimo WIREDU
Guinée : Diawara SEKOU ; Aly CONDE
Kenya : Winfred KORE ; Thuranira Elias GITONGA
Liberia : Jobson A. MOMO ; Reginald W. FANNOH
Madagascar : H. L ABEL – RATOVO. ; Jean N.RANDRIAMORA
Mali : Bocar Dit Sire BA ; Boubacar MAIGA
Nigeria : S. B. ADEBAYO ; Dr (Mme) Vivian OJEHOMON ; Dr O. OGUNDELE
République centrafricaine : M. Hervé MBEDANE ; Reginald BIDA-KETTE
République démocratique du Congo (RDC) : Robert NGONDE NSAKALA ; Abang Olivier KINZAMBA
Rwanda : Chantal INGABIRE ; Justine MUKAYIRANGA
Sénégal : Alioune DIENG ; Mamadou SAGNA
Sierra Leone : Mahmood ; Ahmed NAZIR ; Mohamed Ajuba SHERIFF
Tanzanie : Malemi NYANDA ; Elisha Martine MKANDYA
Togo : Tsogli EZI ; Tsatsu K. DOMENYO
Ouganda : Benard ODUR ; Mary Frances NAKAKAWA
Mozambique : Dr Marcos Langa ; Fidélio SALAMANDANE.

Les partenaires ci-après des pays ont également été impliqués dans la mise en œuvre des activités.

Bénin : Marcelin ALLAGBE ; Edgard Y. DIDAVI ; Patrice Y. ADEGBOLA ; ABDOULAYE, Delphin O. KOUDANDE ; Assogba HODONOU.

Burkina Faso : Silamana BARRY ; Dr Ibrahim OUEDRAOGO ; Professeur Dona DAKOUO ; Professeur Youssouf DEMBELE ; Mme Julienne TRAORE/GUE, Dr Drissa HEMA ; Dr Blaise K ; Bakary BELEMOU ; Sibiri YAMEOGO ; Besolbié, BATIONO ; Y Ouambi AMEOGO ; Bila KOUMTOUBRE

Cameroun : François MEPPE ; Serge KAMGAING ; Thimothy AYISSI ; Pascal Ngninbeyie ; Jean MFOUANDOU.

Côte d'Ivoire : Dr Alphonse BOUET, Ernest Depieu Karidioula GABÉHONRY ; Kouamé KOUASSI ; Pierre KOFFI ; Arsène AYE N'CHO ; Mme Marie Luise KOFFI née TANOÉ

Gambie : Mary MENDY ; Famara KOLLEY ; Bakary Sanyang
Ghana: Alexander Nimo WIREDU et John NORTEY

Guinée : Mamadou Billo BARRY ; Sékou KEITA ; Thierno Saïdou DIALLO
Kenya : Chercheurs de KARI-Kibos, KARI-Mwea, KARI-Matuga, KARI-NARL et KARI-Kissii.

Liberia : Nathaniel S. KETTER ; Oliver Gayflor R. SUBAH ; Daniel S. GBIGBI Kolubah KORTEE ; Joseph K.F. JORKEAH ; Abibatou T. KROUMAH ; James S. DOLO ; Joseph JOCKEH.

Madagascar : Raymond RABESON

Mali : Dr Mbaré COULIBALY ; Diakité KOTIÉ

Nigeria : Bandele OGUNLANA ; Dr Olupomi AJAYI ;

République centrafricaine : Théodore OUMAROU ; Alguesh ATIM ; Rigobert NGOUANDJI ; Arnaud Bertrand NOUDJEO ; Serge NZENGOYU ; Samson NGARASSEM ; Géneviève YATANGBANDO.

République démocratique du Congo (RDC) : Daniel DIBWE, Francis NKAYILU, KATAY Munkwese, Floribert TSHIAKATUMBA, André MAMPAKA, Henriette Dina

Rwanda : Innocent Ndikumana ; E.René GASORE ; Joseph MUTWARE

Sénégal : Dr Abdoulaye FALL

Sierra Leone: Mahmood Ahmed Nazir et Mohamed Ajuba Sheriff

Tanzania: Elisha Martine Mkandya et Malemi Nyanda
Togo : Professeur KOFFI-TESSIO ; Lébene KOUGNENYA ; Kodjo DOKODJO ; Kodjo LABARE

Ouganda : Stella Adur ; Godfrey ASEA

Mozambique : David J. MEGILL

Les auteurs et collaborateurs adressent leurs remerciements à tous les acteurs qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réussite des activités menées. Le management d'AfricaRice a fourni un appui indéfectible au projet, en preuve de l'engagement du Centre à fournir des données et des informations de qualité sur le riz en partenariat avec les Systèmes nationaux de recherche agricole et de vulgarisation (SNRAV) et d'autres partenaires en vue de la formulation de politiques pertinentes du secteur rizicole. L'appui solide des 21 Directeurs généraux des SNRA et de NASS a rendu possible la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD), le gouvernement du Japon a financé d'urgence AfricaRice pour mettre en œuvre un projet sur le renforcement de la disponibilité et de l'accès aux statistiques rizicoles et aux semences de riz de qualité. Cette contribution financière généreuse du gouvernement du Japon est très appréciée. Nous adressons nos sincères remerciements à Messieurs Fujimura et Kobita et à l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire pour leur appui indéfectible.

Avertissement

Le présent rapport de synthèse est un document de travail préliminaire évolutif. Tout d'abord, les bases de données des pays qui ont été utilisées pour élaborer le rapport ont été nettoyées et le traitement des données se poursuit. Deuxièmement, les diverses statistiques et graphiques relatifs au rendement par écologie ont été générées à partir des ensembles de données au niveau village et non pas à partir des bases de données des producteurs. De ce fait, ces résultats ne doivent pas être utilisés ou cités à ce stade pour toute fin.

ABRÉVIATIONS

AGRA	Alliance pour la révolution verte en Afrique
AGRHYMET	Programme agro météorologique et hydro météorologique
CARD	Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique
CGIAR	Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale
ERI	Initiative d'urgence sur le riz
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
NASS	Services nationaux de statistiques agricoles
PA	Protocole d'accord
SNDR	Stratégie nationale de développement de la riziculture
SNRA	Systèmes nationaux de recherche agricole
SNRAV	Systèmes nationaux de recherche agricole et de vulgarisation
TICAD	Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique

Système de données rizicoles pour l'Afrique subsaharienne : Contribution au projet d'urgence sur le riz d'AfricaRice-Japon

Résumé exécutif

Le système de données rizicoles pour l'Afrique subsaharienne qui contribue à l'initiative d'urgence sur le riz AfricaRice-Japon est financé par le gouvernement du Japon. Le projet est coordonné au niveau régional par AfricaRice et mis en œuvre au niveau national par les points focaux nationaux du projet. Au cours de la mise en œuvre du projet, les points focaux du pays ont fait des contributions significatives et actives pour assurer une coordination efficiente du projet dans le cadre des activités des pays. Les points focaux nationaux des pays proviennent des Systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) et des Services nationaux de statistiques agricoles (NASS) de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD). En vue d'assurer une communication efficace entre l'unité de coordination du projet et les pays, un réseautage intensif a été établi comprenant les progrès d'étape trimestriels envoyés par les pays.

Après l'achèvement du projet de collecte de données, les équipes des pays se sont engagées dans la saisie, le traitement et l'analyse intensive de données en étroite collaboration avec l'unité de coordination du projet à AfricaRice. Chaque pays a fourni le premier rapport technique préliminaire du projet. Les rapports préliminaires seront mis à jour par la suite et révisés par les pays. Cependant, certains pays n'ont pas encore envoyé leurs rapports révisés il s'agit du Liberia, de la Tanzanie, de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo. Les pays ont également envoyé leurs bases de données qui ont été utilisées pour générer des données et informations à travers le pays. Dans l'ensemble, la mise en œuvre des activités du projet s'est bien déroulée et a été l'occasion de démontrer la viabilité des relations de travail collaboratives à long terme entre plusieurs acteurs nationaux sur la constitution de systèmes de données rizicoles à objectif multiples. Au niveau de la coordination régionale abritée par le programme 4 – Politique/Impact) d'AfricaRice, des missions de suivi et d'appui technique actives ont été menées par le chef et l'équipe du programme 4 impliqué dans la mise en œuvre des activités du projet. Conformément au cadre général de suivi, avant la fin du projet, l'équipe de coordination du projet s'est rendue au moins une fois dans chaque pays du projet. Les missions de suivi ont permis d'échanger avec les partenaires des pays sur les divers aspects de la mise en œuvre du projet. Les objectifs principaux des missions de suivi étaient de tirer des leçons à mesure que les activités du projet évoluent. Les diverses expériences sur le terrain des différents

pays ont fourni des aperçus solides en vue d'un futur projet de collecte de données rizicoles couvrant plusieurs pays.

Les enquêtes ont permis aux pays de mettre au point des bases de données bien structurées sur les statistiques rizicoles. Généralement, les activités du projet se sont bien passées et les enquêtes nationales ont été menées avec succès, ce qui a donné lieu au développement de données et d'informations rizicoles actualisées qui seront accessibles. En effet, dans le cadre des futures perspectives des activités du projet, les équipes des pays conduiront des analyses approfondies des données collectées dans le cadre de ce projet pour mettre à jour les Stratégies nationales de développement de la riziculture (SNDR), conduiront des exercices de hiérarchisation des priorités et publieront des articles et bulletins politiques. AfricaRice est en pourparlers avec le principal donateur au Japon qui a accepté que l'analyse approfondie des données collectées se poursuive après le 30 avril 2010 en vue de leur publication sur Google Maps et de transformer les rapports pays en rapport finaux plus complets.

En fin de compte, il est utile de souligner quelques cas de difficultés d'ordre opérationnelles et inconvénients auxquels sont confrontés quelques pays, bien qu'ils aient été rapidement abordés avec l'assistance technique de la coordination du projet. Certains retards dans le processus de collecte de donnée ont été relevés (Liberia et Tanzanie) de même que dans la saisie et le traitement des données (Ouganda, Mozambique et Rwanda).

Ce rapport technique résume les activités de mise en œuvre du projet dans tous les pays du projet mais également un résumé de certaines données statistiques descriptives et les données pays agrégés sur la base des ensembles de données au niveau village. La raison est que les ensembles de données au niveau producteurs sont toujours en train d'être nettoyées. Étant donné que le rapport est en train d'être élaboré, tous les pays sont en train d'achever le développement de bases de données et la vérification de leur exactitude et de leur exhaustivité. Ainsi, seuls les ensembles de données qui étaient prêtes ont été utilisés pour achever cette première version du rapport de synthèse technique du projet. Bien entendu un rapport technique finalisé complet et actualisé sera soumis plus tard. Ce rapport est aura deux volets. La première partie comprend trois chapitres. Le premier chapitre fourni des informations générales sur l'Afrique. Le chapitre 2 présente le projet intitulé « Établissement d'un système de données rizicoles pour l'Afrique subsaharienne : une contribution de l'initiative d'urgence sur le riz ». Le chapitre 3 porte sur le contexte méthodologique et les réalisations du projet. La partie II expose des résultats préliminaires découlant des enquêtes menées (résultats de certains pays). Les résultats préliminaires portent sur certaines statistiques descriptives et des données agrégées des pays (chapitre 4). La dernière section présente les annexes.

Introduction

Le gouvernement du Japon dans le cadre du Plan d'action de Yokohama adopté lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) en 2008, a exhorté au renforcement des capacités de l'Afrique pour accroître la production alimentaire et la productivité agricole. Plus spécifiquement, le gouvernement du Japon s'est engagé à aider les pays africains à doubler leur production locale de riz au cours des 10 prochaines années. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement du Japon à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), et en partenariat avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), a lancé la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD). La CARD est un Groupe consultatif de donateurs, d'institutions de recherche et d'autres organisations visant à promouvoir la riziculture en Afrique à travers le partage d'informations, la coordination et l'harmonisation des initiatives et projets existants, et qui effectuent un plaidoyer en vue d'obtenir d'avantage d'investissements. Lors de la première Assemblée générale de la CARD tenue à Nairobi, un Groupe de 21 pays d'Afrique subsaharienne nécessitant une aide au développement a été identifié. Ces pays ont reçu un appui en vue d'élaborer leur propre Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR). Le gouvernement du Japon a financé le projet d'Initiative d'urgence sur le riz (ERI) dans ce contexte. ERI comprend deux volets : l'amélioration de l'accès aux semences de qualité, et l'établissement de systèmes de données rizicoles pour l'Afrique subsaharienne. Dans le cadre du volet sur le système de données rizicoles, le projet travaille avec les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les Services nationaux de statistiques agricoles (NASS) dans les 21 pays membres de la CARD (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, et Ouganda) en vue de collecter d'importantes données statistiques et informations rizicoles à partir d'échantillons représentatifs sur le plan national. Le processus de collecte de données est actuellement achevé dans tous les pays. Ces bases de données servent de fondation pour la création d'un système de statistiques et d'informations rizicoles durables au niveau régional et national qui va contribuer au renforcement des capacités des États membres d'AfricaRice en terme de génération, analyse, dissémination, et accès à l'information sur les technologies et économies rizicoles. Plus important encore, l'analyse approfondie de ces statistiques et informations permettra de guider les décisions sur les politiques rizicoles, suivre et évaluer les impacts des investissements faits dans le secteur rizicole local.

Ce rapport technique est une synthèse des activités de mise en œuvre du projet dans tous les pays du projet mais également un effort de résumer certaines données statistiques descriptives et les données agrégées des pays sur la base des ensembles

de données agrégées au niveau village. Au moment où le rapport est en train d'être élaboré, tous les pays sont en train d'achever le développement de bases de données et la vérification de leur l'exactitude et exhaustivité. Ainsi, seuls les ensembles de données qui étaient disponibles ont été utilisés pour achever cette première version du rapport de synthèse technique du projet. Bien entendu un rapport technique finalisé complet et actualisé sera soumis plus tard. Ce rapport est composé de deux parties. La première partie comprend trois chapitres. Le premier chapitre fourni des informations générales sur l'Afrique. Le deuxième chapitre présente le projet intitulé « Établissement d'un système de données rizicoles pour l'Afrique subsaharienne : une contribution de l'initiative d'urgence sur le riz ». Le troisième chapitre apporte le contexte méthodologique et les réalisations du projet. La partie II expose des résultats préliminaires découlant des enquêtes menées (résultats de certains pays). Les résultats préliminaires portent sur certaines statistiques descriptives et des données agrégées des pays (chapitre 4). La dernière section présente les annexes.

PARTIE I

CHAPITRE 1

Information générale sur l'Afrique

1.1. Importance du riz

En 2008, l'Afrique a produit une quantité évaluée à 23 millions de tonnes de riz paddy sur 9,5 millions d'hectares (FAOSTAT, accès en avril 2010). Les régions d'Afrique de l'Ouest, du Nord et de l'Est ont enregistré les parts les plus importantes avec 10,2 millions de tonnes, 7,3 millions de tonnes et 5 millions de tonnes respectivement. Ces quantités de paddy ont été récoltées sur 5,8 millions d'hectares, 0,76 million d'hectares et 2,4 millions d'hectares en Afrique de l'Ouest, du Nord et de l'Est respectivement. Parmi les denrées de base africaines, la consommation de riz a connu la croissance la plus forte et il s'agit de la première source de calories en Afrique de l'Ouest. La consommation de riz s'est accrue de 4,5 % par an alors que la production s'est accrue passant à 3,2 % par an entre 1961 et 2006. La forte augmentation de la consommation de riz n'est pas limitée à l'Afrique de l'Ouest, car de forts taux de croissance sont enregistrés en Afrique de l'Est et australe. Au Mozambique par exemple, la consommation de riz s'est accrue pour atteindre un taux annuel de 15 % sur la période 1990–2005 avec une faible augmentation de la production locale (Kajisa and Payongyong, 2008).

En Afrique, la production rizicole n'a pas été en mesure de suivre la tendance de la demande croissante. La hausse rapide des importations (8,4 % de croissance par an depuis 1997) a permis de combler l'écart croissant entre l'offre et la demande régionale. Cette hausse rapide des importations a été estimée à 3,77 % sur la période 2001–2006. En 2009, la production de riz paddy en Afrique s'élevait à 24,5 millions de tonnes (près de 16 millions de tonnes de riz blanchi) et 9,6 millions de tonnes ont été importées soit un tiers du volume de riz commercialisé sur le marché mondial (FAO Rice Market Monitor, 2009). En effet, le Nigeria, l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Sénégal figurent parmi les 10 premiers importateurs de riz. Près de 40 % du riz consommé en Afrique est importé. Avec une dépendance sur les importations, l'Afrique est fortement exposée aux chocs des marchés internationaux avec de graves répercussions pour sa sécurité alimentaire et la stabilité politique comme attesté par les événements de la crise alimentaire de 2008.

CHAPITRE 2

Renforcement de la disponibilité et de l'accès aux statistiques rizicoles pour l'Afrique subsaharienne : une contribution de l'initiative d'urgence sur le riz

2.1 Le projet

2.1.1. Contexte

Les stocks mondiaux de riz sont à leur niveau le plus faible sur la période 1983–1984 et les pays africains ne peuvent plus, pour nourrir leurs populations croissantes, dépendre des importations en provenance d'Asie. Les prix de la nourriture, du carburant et des engrais ont flambé en 2008 et des émeutes en protestation à la hausse drastique du coût de la vie ont été rapportées dans certaines grandes villes africaines. Le riz est particulièrement vulnérable car il s'agit d'une des deux principales cultures (avec le blé) qui affichent un déficit considérable entre l'offre et la demande locale. En 2006, les pays d'Afrique subsaharienne ont importé près de neuf millions de tonnes, à un coût de plus de 2 millions de USD. Au prix actuel du riz, ces importations vont coûter plus de 6 millions de dollars US. Une action urgente est requise pour assurer que les pays africains aient suffisamment de riz pour nourrir leurs populations rurales et urbaines.

Le gouvernement du Japon dans le cadre du Plan d'action de Yokohama adopté lors de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) en 2008 a exhorté au renforcement des capacités de l'Afrique pour accroître la production alimentaire et la productivité agricole. Plus spécifiquement, le gouvernement du Japon s'est engagé à aider les pays africains à doubler leur production locale de riz au cours des 10 prochaines années. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement du Japon à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), et en partenariat avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), a lancé la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD).

La CARD est un Groupe consultatif de donateurs, d'institutions de recherche et d'autres organisations visant à promouvoir la riziculture en Afrique à travers le partage d'informations, la coordination et l'harmonisation des initiatives et projets existants, et qui font un plaidoyer en vue d'obtenir d'avantage d'investissements. Lors de la première Assemblée générale de la CARD tenue à Nairobi, un Groupe de 21 pays d'Afrique subsaharienne nécessitant une aide au développement a été identifié. Ces pays ont reçu un appui en vue d'élaborer leur propre Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR).

Afin que les pays d'Afrique subsaharienne atteignent pleinement leur potentiel de production rizicole, il est essentiel d'être en possession d'informations fiables et suffisantes sur leurs économies rizicoles pour contribuer à formuler les politiques et stratégies appropriées. Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) a lancé une initiative en décembre 2007. Cette initiative est élaborée en vue d'améliorer la disponibilité à temps opportun, la fiabilité et la pertinence des statistiques et informations rizicoles requises pour la recherche de qualité, la formulation de politiques basée sur les preuves, et le suivi et évaluation des investissements relatifs à la riziculture en Afrique subsaharienne (ASS). L'initiative a été mise œuvre en collaboration avec les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), les services nationaux des statistiques agricoles (NASS), la Banque africaine de développement (BAD), AGRHYMET et d'autres acteurs régionaux.
Le gouvernement du Japon a financé le projet d'Initiative d'urgence sur le riz (ERI) dans ce contexte. ERI comprend deux volets : amélioration de l'accès aux semences de qualité, et 2) établissement de systèmes de données rizicoles pour l'Afrique subsaharienne.

Dans le cadre du volet sur le système de données rizicoles, le projet travaille avec les partenaires des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) dans les 21 pays membres de la CARD (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, et Ouganda) en vue de collecter d'importantes données statistiques et informations rizicoles à partir d'échantillons représentatifs sur le plan national.

Outre la collecte de données rizicoles représentatives sur le plan national, le projet a contribué au renforcement des capacités des SNRA et des NASS. Le renforcement des capacités portait sur l'élaboration et la mise en œuvre d'enquêtes en vue de collecter des données détaillées et fiables sur cette principale culture à partir d'échantillons représentatifs sur le plan national. Dans la plupart des cas, les échantillons actuellement utilisés dans les enquêtes annuelles nationales sur les cultures ne permettent pas la collecte de statistiques spécifiques à une culture en général et des statistiques rizicoles en particulier, représentatives sur le plan national. Afin que cela soit possible, de nouveaux cadres et méthodologies d'échantillonnage ont été requis dans la plupart des pays. Une autre réalisation majeure du projet a été l'harmonisation des différentes méthodologies d'échantillonnage et outils d'enquêtes utilisés dans les différents pays. Cette harmonisation des méthodologies était requise en vue d'effectuer certaines agrégations et analyses comparées entre pays. Comme stipulé dans le contrat, le rapport de synthèse va inclure les résultats principaux des pays (résumés descriptifs des résultats) et l'analyse des données agrégées rassemblées à travers les 21 pays. L'harmonisation des méthodologies d'échantillonnage a tenu

compte des préoccupations statistiques théoriques et pratiques (telles que la sélection des cadres d'échantillonnage, la méthode de stratification, l'échantillonnage aléatoire, l'échantillonnage en grappe à plusieurs étapes, etc.) de même que les contraintes d'ordre financier spécifiques aux cultures. Cette tache méthodologique était le thème d'un atelier régional qui a vu la participation de tous les pays du projet y compris AGRHYMET, Niger et un représentant de la BAD.

2.1.2. Objectifs

Le projet aborde également le besoin de données de meilleure qualité sur le riz des 21 pays candidats à la CARD en vue d'appuyer le développement et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement de la riziculture. Les objectifs spécifiques du projet étaient les suivants :

1. Le renforcement de la capacité des statisticiens agricoles nationaux et des chercheurs des SNRA sur les meilleures pratiques d'élaboration d'enquêtes agricoles, la méthodologie d'échantillonnage pour la collecte de données rizicole et l'analyse statistique, et les publications. Cela a été fait à travers l'organisation de cours de formation pour les participants anglophones et francophones.

2. Harmonisation des méthodologies de collecte de données sur le riz.

3. Collecte, traitement analyse et publication de données statistiques rizicoles actualisées dans 21 pays d'Afrique subsaharienne.

4. Publication de bulletins politiques sur la base de ces données.

2.1.3. Résultats attendus

1. Formation des chercheurs des Systèmes nationaux de recherche agricole et de vulgarisation (SNRAV) et statisticiens agricoles des pays candidats à la CARD dans la mise en œuvre de méthodologies communes de collecte de données rizicoles (42 personnes au total).

2. Harmonisation des méthodologies et questionnaires de collecte de données rizicoles dans les pays membres de la CARD.

3. Mise à disposition aux pays membres de la CARD de données rizicoles fiables et actualisées (données pertinentes sur les écologies, les variétés, les caractéristiques des producteurs, la source de revenu et le coût de la production).

4. Bulletins politiques qui contribueront à guider le suivi des décisions sur les politiques rizicoles et évaluer les impacts des investissements faits dans le secteur rizicole local.

CHAPITRE 3

Contexte méthodologique et réalisations du projet

Introduction

Dans le cadre du démarrage des activités du projet, deux ateliers successifs ont été organisés pour les pays anglophones et francophones. Les ateliers de lancement ont permis aux experts de se concerter sur les meilleures pratiques en termes de collecte de données, de dispositif d'enquête rizicole et de cadre d'organisation et d'analyse des données collectées. L'atelier a permis aux pays du projet de partager avec leurs collègues certaines informations générales sur leurs pays mais, plus important, les participants ont partagé leur expérience sur les étapes méthodologiques suivies en vue de rassembler les données et informations agricoles. L'atelier a été le lieu d'échanges des différentes approches en vue de faciliter l'insertion des activités de collecte d'urgence de données rizicole dans le cadre du système de collecte de données actuel. Une autre importante réalisation a été l'élaboration des plans d'activités et des budgets des pays respectifs en vue de démarrer les activités sur le terrain. Les principaux événements des ateliers de démarrage étaient les suivants : cérémonie d'ouverture officielle, présentations d'intérêt général, présentation des pays, sessions de groupe, élaboration de plans d'action et budgets des pays, et table ronde.

Les sessions de Groupe ont discuté de la structure standard des questionnaires d'enquêtes, et des méthodes d'échantillonnage. Les sessions plénières ont porté sur les résultats des sessions de Groupe, et les sessions des équipes des pays ont élaboré les budgets et plan activités. L'objectif de la table ronde était de partager des opinions et perspectives de différents experts sur le sujet. La table ronde a réuni des membres du panel de l'Unité des statistiques, des SNRA et du CGIAR.

Un atelier méthodologique a été également organisé pour fournir des informations théoriques sur l'élaboration des méthodes d'échantillonnages et procédures appropriées de collecte de données représentatives sur le plan national. En vue d'atteindre les objectifs de l'atelier, les deux experts statisticiens avec une bonne connaissance sur les enquêtes statistiques et ayant une expérience étendue dans la mise en œuvre des enquêtes agricoles dans les pays en développement ont été invités en qualité de personnes ressources. Les experts statisticiens ont élaboré un document technique qui a été partagé avec tous les pays du projet.

Les pays ont préparé leur plan d'action et ont mené des enquêtes à l'intérieur des pays avec l'appui technique et l'aide de l'unité de coordination régionale à AfricaRice Cotonou, (Bénin) et Dar es-salam (Tanzanie). Les missions de suivi et d'évaluation

ont été entreprises dans les divers pays lors des étapes de mise en œuvre des activités du projet. De plus, le réseautage actif a été maintenu entre les unités de coordination de tous les pays du projet. Les documents techniques de même que les outils statistiques ont été élaborés par l'unité de coordination et envoyés aux points focaux des pays en vue de les assister dans la manipulation et l'analyse de données ainsi que dans la rédaction du rapport technique.

3.1. Étapes et organisation de la mise en œuvre du projet

Conformément aux objectifs du projet, la méthodologie utilisée a été articulée autour de plusieurs étapes importantes.

1. L'élaboration d'un plan d'activités détaillé du projet et recrutement des coordonnateurs du projet et de leurs assistants de recherche.

2. Organisation d'ateliers préliminaires de concertation technique (ateliers de démarrage).

3. Suivi des principaux résultats des ateliers de concertation techniques initiaux.

4. Organisation d'ateliers consultatifs nationaux.

5. Organisation de l'atelier régional méthodologique.

6. Mise en œuvre des enquêtes nationales de collecte de donnée (pré tests et revue des questionnaires, formation des équipes chargées des interviews sur le terrain et exécution de l'enquête.

7. Appui technique fourni par AfricaRice dans divers aspects :

    a. Revue des questionnaires pays pré testés,
    b. Mise au point de masques de saisie de données des pays en utilisant le logiciel Access,
    c. Élaboration d'un plan standard en anglais et en français pour les rapports pays de même qu'un plan de tabulation,
    d. Programmes Stata en vue de nettoyer les données, générer les tableaux et effectuer les analyses statistiques,
    e. Missions de terrain en vue du suivi des activités des projets et fourniture de l'appui technique en vue de la saisie et de l'analyse des données,
    f. L'assistance en ligne a été également fournie sur demande.

Le projet devait être exécuté conjointement par les SNRA et les NASS. Le projet a été élaboré en vue d'établir un partenariat solide et durable entre les SNRA et les NASS dans chaque pays en vue d'assurer la collecte régulière de données. Les responsabilités de chacun des deux partenaires nationaux ont été clairement définies et attribuées tout comme le budget attribué qui devait être géré de la façon suivante :

1. La coordination globale du projet est assurée par l'Institut national de recherche agricole (NARIS).

2. L'élaboration de l'enquête, la collecte et le traitement des données étaient effectués par le Service national de statistiques agricoles (NASS).

3. L'adaptation du questionnaire et la formation des enquêteurs étaient la responsabilité conjointe de deux partenaires à travers une équipe de chercheurs rizicoles SNRA et de statisticien NASS.

4. L'analyse (analyse descriptive et interprétation de données) et la publication de données étaient également la responsabilité conjointe des deux partenaires et, dans les deux cas, étaient effectuées par la même équipe de chercheurs SNRA et de statisticiens NASS.

Dans chaque pays, deux points focaux ont été nommés : 1) un économiste et 2) un statisticien pour coordonner les activités du projet et travailler directement avec les coordinateurs régionaux des projets basés à Cotonou, Bénin et Dar es Salaam, Tanzanie.

AfricaRice a fourni les questionnaires standards (composés de divers modules), qui ont été adaptés par chaque équipe aux spécificités de son propre pays de façon à assurer la cohérence et la comparabilité des données collectées entre les pays. Chaque équipe pays a conduit sa propre analyse de données en vue d'élaborer le rapport pays. Les pays ont tout d'abord élaboré des rapports préliminaires qui ont été revus et analysés par l'unité de coordination du projet. Sur la base des revues des rapports préliminaires, les commentaires et les suggestions ont été soumis aux partenaires en vue de l'amélioration de la qualité des rapports finaux. Les rapports actualisés et révisés, y compris les bases de données ont été envoyés par les pays.

AfricaRice a fait l'acquisition pour chaque pays de deux licences pour le logiciel statistique Stata recommandé pour l'analyse des données. AfricaRice a fourni un plan pour les rapports pays de même qu'un plan de tabulation et des programmes Stata en vue de nettoyer les ensembles de données, de générer les tableaux et de conduire les analyses statistiques.[1]

[1]AfricaRice a recommandé aux pays d'utiliser soit CSPro ou Access pour la saisie et l'archivage des données. Cependant, les choix sont laissés à la discrétion des pays (certains pays utilisent déjà CSPro). AfricaRice va fournir les masques de saisie de données aux pays qui utilisent access.

Les rapports et les ensembles de données des pays ont été envoyés à AfricaRice en vue de l'agrégation et de l'analyse comparée entre les pays. Il a été demandé à chaque pays d'élaborer et de diffuser ses propres rapports et bulletins. Dans le cadre du suivi du rapport régional synthétique actuel, AfricaRice va également élaborer un rapport final complet et mettra sur le web toutes les informations disponibles générées par le projet sous un format géo référencé en utilisant Google Maps.

AfricaRice a signé un Protocole d'accord (PA) avec les SNRA dans chacun des 21 pays. Une importante disposition du PA requiert qu'au moins 53 % du budget soit alloué aux activités de collecte et de traitement de données qui seront gérées par les NASS. Deux autres dispositions importantes du PA définissent les droits d'accès et l'appropriation des données. En particulier, il est stipulé dans l'article 16 que les « données résultants du questionnaire intitulé ' questionnaires spécial riziculture' rajoutées au questionnaire général pour répondre aux besoins spécifiques du présent projet sont la propriété conjointe des NASS, des SNRA et d'AfricaRice. Dans l'article 17, en termes d'accès aux données il est stipulé que « pour les besoins de l'analyse et de publication, les chercheurs et les étudiants des SNRA, d'AfricaRice, d'universités et autres institutions associées au projet actuel auront accès libre, sans réserves et sans notification préalable à toutes les données collectées dans le cadre de l'accord actuel (données brutes et données nettoyées) y compris les données issues du questionnaire intitulé « général » de l'enquête agricole permanente ». Le PA nécessite que les SNRA et NASS de chaque pays facilitent l'accès sur demande aux ensembles de données des chercheurs qui ne sont pas associées aux projets.

3.1.1. Les ateliers de démarrage du projet

Le Directeur général d'AfricaRice a adressé un courrier à chaque DG des SNRA avec des documents du projet et les invitants à nommer un statisticien pour les ateliers de démarrage qui ont été tenus du 11 au 15 mai 2009 à Cotonou pour les pays francophones et à Dar es Salaam du 1er au 5 juin pour les pays anglophones. Étant donné que le Mozambique n'avait pas de représentants dans les ateliers de lancement, Dr Aliou Diagne chef de programme, Politique et évaluation d'impact d'AfricaRice, a visité ce pays en août en vue de briefer les représentants SNRA et NASS du Mozambique sur les objectifs, la méthodologie et les plans d'activités du projet.

Les ateliers initiaux de consultation technique ont été organisés en vue du démarrage officiel du projet et pour que les représentants des pays préparent et présentent leurs plans d'action et budgets détaillés. Les ateliers ont également eu pour objectif de servir de lieu de concertation des experts pour la conception et la méthodologie d'enquête, de même que pour la revue et l'échange des expériences des pays sur la méthodologie d'enquête pour la collecte de données rizicoles (outils de collecte de

données et échantillonnage techniques, etc.). Les économistes et statisticiens qui ont participé aux ateliers de démarrage ont travaillé pendant 5 jours sur la méthodologie d'enquête, l'harmonisation des questionnaires, les plans d'activités et les budgets.

Les programmes des ateliers de lancement étaient les suivants : 1) la présentation des objectifs du projet, les plans d'activités et les budgets ; 2) les présentations individuelles des pays sur leurs secteurs rizicoles, et l'étendue et les méthodologies des enquêtes agricoles existantes, 3) les sessions de Groupes de travail en vue de la revue de la structure et du contenu des questionnaires et discuter des méthodologies d'échantillonnage possibles pour les enquêtes statistiques rizicoles ; 4) les sessions d'équipe pays en vue d'élaborer des plans d'action et budgets des pays ; et 5) les sessions plénières en vue de discuter des résultats des Groupes de travail et des sessions des équipes pays.

Les expériences des 5 pays pilotes (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria, et Sénégal) qui ont établi des cadres de concertation sur l'harmonisation et l'échange de données sur le riz ont également été présentées lors des sessions plénières. Le dernier jour de l'atelier, une table ronde a été organisée en vue de partager des opinions et perspectives sur les moyens d'encourager dans chaque pays une collaboration efficace et durable entre les SNRA et les NASS.

Un résultat majeur des ateliers de démarrage a été un accord sur les étapes clés et les repères fixés en vue d'un démarrage rapide des activités du projet qui a inclus la signature d'un PA, le transfert des fonds du projet, les dispositions logistiques dans chaque pays. Cette étape était essentielle car le reste des activités du projet dépend principalement de l'attention accordée par les pays aux ensembles de repères fixés. Les rapports détaillés pour les ateliers sont disponibles.

3.1.2. Ateliers de formation sur la méthodologie d'enquête agricole

AfricaRice et la BAD ont organisé un atelier de formation sur la méthodologie agricole du 27 au 31 juillet 2009 à Abidjan, Côte d'Ivoire en collaboration avec le Centre régional AGRHYMET. L'objectif principal de l'atelier est d'aborder les défis relatifs au dispositif d'échantillonnage et à l'harmonisation et de faciliter l'adoption des meilleures pratiques en enquête agricoles par les 21 pays impliqués dans le projet. L'atelier a été financé par la BAD dans le cadre de son programme multinational en vue du renforcement des capacités statistiques dans ses pays membres régionaux pour le suivi des OMD et la mesure des résultats.

Les principaux objectifs de l'atelier étaient : (i) la revue critique des différentes méthodologies d'échantillonnage mises en œuvre dans les 21 pays en 2009 en vue de la collecte de données rizicoles, (ii) de discuter d'options de dispositifs d'enquêtes en vue de la collecte de données détaillées spécifiques à une culture représentatives sur

le plan national ; iii) de recommander les directives de méthodologie d'échantillonnage pour une future utilisation dans les 21 pays.

Outre les participants issus des 21 pays du projet qui ont pris part aux ateliers de lancement de mai et juin, les participants d'AGRHYMET, des SNRA et des NASS du Niger ont également pris part à l'atelier.

L'atelier de formation méthodologique a duré cinq jours. Les deux premiers jours ont été consacrés à la présentation des méthodes d'échantillonnage et au dispositif utilisé dans chaque pays pour la collecte de données rizicoles. Les trois jours suivants se sont focalisés sur l'élaboration de méthodes d'échantillonnage et de procédures appropriées pour la collecte de données spécifiques à une culture et représentative au niveau national.

Deux experts statisticiens, avec une bonne connaissance théorique en enquêtes statistiques et expérience dans la mise en œuvre des enquêtes agricoles dans les pays en développement ont été recrutés comme personnes ressources lors de l'atelier. Les experts statisticiens ont été les facilitateurs/instructeurs lors de l'atelier de méthodologie. Les consultants ont élaboré un manuel technique comprenant une revue des méthodologies suivies par les 21 pays et une directive pour la conduite de telles enquêtes spécifiques à une culture.

3.2. Mise en œuvre des enquêtes nationales en vue de la collecte de données

3.2.1 Dispositif d'échantillonnage

Le tableau 1 présente les diverses méthodes et tailles d'échantillons utilisées dans les pays. Dans la plupart des pays, la méthode d'échantillonnage à deux niveaux a été utilisée à part quelques exceptions.

Tableau 1. Méthode d'échantillonnage et taille de l'échantillon dans les 21 pays

Pays	MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON
Bénin	Échantillonnage à 2 niveaux	1 255
Burkina Faso	Échantillonnage à 2 niveaux	760
Cameroun	Échantillonnage à 2 niveaux	1 200
Côte d'Ivoire	Échantillonnage à 2 niveaux	3 325
Gambie	Échantillonnage à 2 niveaux	370
Ghana	Échantillonnage à 2 niveaux	1 120
Guinée	Échantillonnage à 2 niveaux	1 085
Kenya	Échantillonnage à 2 niveaux	572
Liberia	Échantillonnage à 3 niveaux	1 500
Madagascar	Échantillonnage à 3 niveaux	1 606
Mali	Échantillonnage à 2 niveaux	2 495
Mozambique	Échantillonnage à 2 niveaux	492
Nigeria	Échantillonnage à 2 niveaux	10 500
République centrafricaine	Échantillonnage à 2 niveaux	2 140
République démocratique du Congo	Échantillonnage à 2 niveaux	848
Rwanda	Échantillonnage à 2 niveaux	395
Sénégal	Échantillonnage à 2 niveaux	1 863
Sierra Leone	Échantillonnage à 2 niveaux	1 300
Tanzanie	Échantillonnage à 4 niveaux	1 050
Togo	Échantillonnage à 2 niveaux	727
Ouganda	Échantillonnage à 2 niveaux	1 537

3.2.2. Planification et mise en œuvre de la collecte de données

La planification et la mise en œuvre de la collecte de données ont été effectuées dans chaque pays conformément au plan d'enquête initial. Avant la collecte de données, les pays ont tenu des réunions avec les acteurs en vue de discuter de questions pertinentes sur l'exécution organisationnelle et pratique de l'enquête. Les équipes pays ont constitué un vivier d'agents chargés de l'administration des enquêtes. Outre les points focaux des pays du projet, les équipes sont composées de superviseurs, contrôleurs, enquêteurs et opérateurs de saisie (Tableau 2). Tout le personnel de

terrain impliqué dans le processus de collecte de données a suivi une courte formation avant le démarrage de l'activité.

Tableau 2. Planification et mise en œuvre de la collecte de données

S/N	PAYS	NOMBRE			
		Enquêteurs	Contrôleurs	Superviseurs	Opérateurs de saisie
1	Bénin	63	17	8	15
2	Burkina Faso	78	28	9	
3	Cameroun	120		16	
4	Côte d'Ivoire				
5	Gambie	120		16	6
6	Ghana	165			
7	Guinée	78	33	17	10
8	Kenya	60			12
9	Liberia	37		19	
10	Madagascar	60	15	6	15
11	Mali	120	28		
12	Mozambique				
13	Nigeria	112	62	36	
14	République centrafricaine	72		6	10
15	République démocratique du Congo				
16	Rwanda	16			
17	Sénégal				
18	Sierra Leone	130	13	4	
19	Tanzanie	105	5	21	
20	Togo	25		2	
21	Ouganda				

3.2.3. Traitement des données (saisie, traitement et analyse de données)

Dans chaque pays, plusieurs opérateurs de saisie ont été formés en vue de la saisie et du nettoyage efficace des données (Tableau 2). De plus, les pays ont suivi les documents de travail envoyés pour les assister dans l'analyse de données et dans la rédaction de rapports. Principalement, ils ont utilisé le plan de soumission des rapports et le plan de tabulation qui inclut les divers codes Stata en vue du transfert, du nettoyage et de l'analyse de données.

3.3. Réalisations par activité

Les enquêtes nationales en vue de la collecte de données (pré test et revue des questionnaires, la formation sur le terrain des enquêteurs et la conduite d'enquêtes) ont été administrées par les équipes pays conformément au plan d'activités spécifique aux pays. Les principales réalisations relatives au respect des réalisations des diverses activités conduites jusqu'à ce jour sont présentées ci-après.

La mise en œuvre du projet n'était pas uniforme dans tous les pays du fait des spécifiés des pays. Le suivi des activités du projet a démarré en septembre 2009 à travers un nombre de visites aux pays fait par le leader du programme 4, les coordonnateurs d'Afrique de l'Ouest et de l'Est y compris l'équipe du programme 4 d'AfricaRice. Les visites de suivi ont été planifiées et conduites en vue de permettre une mise en œuvre réussie des activités du projet et assurer que le projet atteigne ses objectifs. Mis à part les visites de terrain, le réseautage intensif et les dialogues techniques ont été maintenus entre AfricaRice et tous les points focaux des pays du projet. Des efforts considérables ont été également fournis par l'équipe du programme 4 en vue de coordonner l'élaboration de masques de saisie de données conformément aux questionnaires pays révisés. Tous les pays ont reçu leur masque de saisie de données et le logiciel Stata pour l'analyse de données. Par ailleurs, AfricaRice a mis au point plusieurs codes Stata en vue d'assister les pays dans la manipulation et l'analyse de données : 1) Les codes et programmes Stata vont transférer automatiquement tous les fichiers de données Access dans Stata, 2) les codes Stata pour le nettoyage de données, et 3) les codes Stata pour générer tous les tableaux indiqués dans le plan de tabulation. Les 21 pays ont reçu le plan de soumission du rapport pays de même que le plan de tabulation. Les tableaux suivants (3,4, et 5) résument l'état de la mise en œuvre du projet dans tous les pays. Spécifiquement, le tableau 3 présente le statut des dispositions logistiques du projet alors que le tableau 4 donne un aperçu du feedback reçu des points focaux des pays. En fin de compte, le tableau 5 fournit un résumé du statut de la collecte et saisie de données.

Tableau 3. Suivi et évaluation du projet dans les pays d'AfricaRice – PA, transfert de fonds et dispositions logistiques

S/N	Pays	PA	Fonds reçus	Acquisition d'ordinateur	Réception de 2 DVD de licences Stata et livres
1	Bénin	oui	oui	oui	oui
2	Burkina Faso	oui	oui	oui	oui
3	Cameroun	oui	oui	oui	oui
4	République du Centrafrique	oui	oui	Non	oui
5	Côte d'Ivoire	oui	oui	oui	oui
6	République démocratique du Congo	oui	oui	oui	Non
7	Gambie	oui	oui	oui	oui
8	Ghana	oui	oui	oui	oui
9	Guinée	oui	oui	oui	oui
10	Kenya	oui	oui	oui	oui
11	Liberia	oui	oui	oui	oui
12	Madagascar	oui	oui	oui	oui
13	Mali	oui	oui	oui	oui
14	Mozambique	oui	oui	oui	oui
15	Nigeria	oui	oui	oui	oui
16	Rwanda	oui	oui	oui	oui
17	Sénégal	oui	oui	oui	oui
18	Sierra Leone	oui	oui	oui	oui
19	Tanzanie	oui	oui	oui	oui
20	Togo	oui	oui	oui	oui
21	Ouganda	oui	oui	oui	oui

Tableau 4. Suivi et évaluation du projet dans les États membres d'AfricaRice – statut des rapports d'étapes

N° d'ordre	Pays	Premier rapport d'étape trimestriel	Deuxième rapport d'étape trimestriel
1	Bénin	oui	oui
2	Burkina Faso	oui	oui
3	Cameroun	oui	oui
4	République du Centrafrique	oui	Non
5	Côte d'Ivoire	oui	oui
6	République démocratique du Congo	oui	oui
7	Gambie	oui	oui
8	Ghana	oui	oui
9	Guinée	oui	Non
10	Kenya	oui	oui
11	Liberia	oui	oui
12	Madagascar	oui	oui
13	Mali	oui	oui
14	Mozambique	oui	Non
15	Nigeria	oui	oui
16	Rwanda	oui	oui
17	Sénégal	oui	oui
18	Sierra Leone	oui	Non
19	Tanzanie	oui	Non
20	Togo	oui	oui
21	Ouganda	oui	oui

Tableau 5. Suivi et évaluation du projet dans les pays membres d'AfricaRice – statut de la collecte, saisie et analyse de données

N°	Pays	Questionnaires finalisés retournés	Collecte de données achevée	Masque de saisie de données pour les pays disponibles	Saisie de données achevée	Logiciel utilisé pour la saisie de données
1	Bénin	oui	oui	oui	oui	Access
2	Burkina Faso	oui	oui	oui	oui	CSPro
3	Cameroun	oui	oui	oui	oui	Access
4	République du Centrafrique	oui	oui	oui	oui	Access
5	Côte d'Ivoire	oui	oui	oui	oui	Access
6	République démocratique du Congo	oui	oui	oui	oui	Access
7	Gambie	oui	oui	oui	oui	Access
8	Ghana	oui	oui	oui	oui	Access
9	Guinée	oui	oui	oui	oui	CSPro
10	Kenya	oui	oui	oui	oui	Access
11	Liberia	oui	oui	oui	oui	Excel
12	Madagascar	oui	oui	oui	oui	Access
13	Mali	oui	oui	oui	oui	CSPro
14	Mozambique	oui	oui	oui	oui	Access
15	Nigeria	oui	oui	oui	oui	Access
16	Rwanda	oui	oui	oui	oui	Access
17	Sénégal	oui	oui	oui	oui	Access
18	Sierra Leone	oui	oui	oui	oui	Access
19	Tanzanie	oui	Non	oui	Non	Access
20	Togo	oui	oui	oui	oui	Access
21	Ouganda	oui	oui	oui	Non	Access

Tableau 6. Suivi et évaluation du projet dans les États membres d'AfricaRice – statut des rapports et bases de données des pays

S/N	Pays	Rapport envoyé à AfricaRice	Bases de données envoyées à AfricaRice	Observations
1	Bénin	oui	Oui, tous les modules	○ Rapport provisoire (résultats sur la base de l'échantillon) ○ Les bases de données complètes en version Stata ○ Version Access incomplète
2	Burkina Faso	oui	Oui, tous les modules	○ Rapport provisoire (résultats sur la base de l'échantillon) ○ Les bases de données complètes en version Stata et SPSS
3	Cameroun	oui	Oui, tous les modules	○ Rapport provisoire sur la base de l'échantillon
4	Côte d'Ivoire	oui	Oui, tous les modules	○ Rapport provisoire ○ Bases de données Access
5	Gambie	oui	Oui, à l'exception des questionnaires des chercheurs	○ Rapport provisoire sur la base de l'échantillon ○ Pas de commentaires sur les tableaux de résultats ○ Version SPSS et Stata des bases de données
6	Ghana	oui	Oui à l'exception des questionnaires des chercheurs	○ Rapport provisoire (résultats sur la base de l'échantillon) ○ Bases de données Access

S/N	Pays	Rapport envoyé à AfricaRice	Bases de données envoyées à AfricaRice	Observations
7	Guinée	oui	Les questionnaires des producteurs uniquement	○ Rapport provisoire avec les résultats extrapolés, ○ Base de données dans Stata
8	Kenya	oui	Oui, tous les modules	○ Rapport provisoire (résultats sur la base de l'échantillon) ○ Version SPSS et Stata des bases de données
9	Liberia	Non	Non	○ Analyse préliminaire fondée sur la tabulation fournie par le PA (fichier Excel), quelques tableaux
10	Madagascar	oui	Oui, à l'exception des questionnaires des chercheurs	○ Rapport provisoire (résultats sur la base de l'échantillon) ○ Les bases de données en version Stata
11	Mali	oui	oui	○ Rapport provisoire avec certaines statistiques nationales rassemblées ○ La base de données n'est pas complète.
12	Mozambique	oui	Non	○ Rapport avec résumé exécutif comprenant des commentaires sur les tableaux
13	Nigeria	oui	Uniquement une partie questionnaires des producteurs	○ Certains tableaux et graphiques en Excel et SPSS ○ Rapport

S/N	Pays	Rapport envoyé à AfricaRice	Bases de données envoyées à AfricaRice	Observations
14	République du Centrafrique	oui	Oui, tous les modules	○ Rapport révisé temporaire ○ Les bases de données en version Stata
15	République démocratique du Congo	Non	Oui, tous les modules	○ Les tableaux ont été générés et envoyés aux partenaires en vue de leur interprétation ○ Bases de données
16	Rwanda	oui	oui	○ Tableaux au niveau producteurs et périmètres
17	Sénégal	oui	Uniquement le questionnaire des producteurs	○ Rapport provisoire (résultats basés sur l'échantillon) ○ Base de données chez Stata
18	Sierra Leone	oui	Oui à l'exception du questionnaire des chercheurs	○ Résultats présentés dans un fichier Excel mais pas de rapport
19	Tanzanie	Non	Non	○ Pas de rapport ni de base de données
20	Togo	oui	Oui, tous les modules	○ Rapport prévisoire (résultats basés sur l'échantillon) ○ Les bases de données en version Stata
21	Ouganda	Non	Non	Pas de rapport ni de base de données

3.3.1. Questions institutionnelles et administratives

- PA signé entre AfricaRice et les SNRAV.
- Transfert de fonds achevé dans tous les pays du projet.
- Les unités de coordination sont bien établies au sein des pays avec deux points focaux par pays (1 SNRA et 1 NASS).

3.3.2. Contraintes logistiques

- Logiciel pour l'analyse de données acheté et envoyé à chaque pays du projet 2 licences à utilisation individuelle pour Stata 11 avec 2 DVD d'installation de même qu'un livre sur la microéconomie.
- Les pays ont fait l'acquisition d'ordinateurs et d'autres fournitures et éléments de logistique.

3.3.3. Activité 1 du projet : Renforcement des capacités et formation

- Statut - réalisé
- Au moins 45 personnes ont été formées au dispositif d'enquête agricole et d'autres questions méthodologiques relatives à la collecte de données nationales spécifiques aux cultures (Annexe 5).
- Établissement de la collaboration régionale avec AGRHYMET pour le suivi des activités du projet.
- Autre appui technique fourni par la BAD, organisation d'un atelier méthodologique et un rapport technique a été produit par les consultants.
- Les rapports techniques en français et en anglais ont été distribués à tous les points focaux des pays.

3.3.4. Activité 2 du projet : harmonisation des méthodologies de collecte de données

- Statut - réalisé
- Les questionnaires d'enquête ont été revus et révisés avec les points focaux des pays du projet.
- Les questionnaires en anglais et en français ont été renvoyés aux pays.

- Les versions françaises et anglaises des manuels techniques ont été élaborées et distribuées aux pays pour faciliter la collecte de donnée en utilisant les outils standards de collecte de données.

3.3.5. Activité 3 du projet : collecte, traitement, analyse et publication de statistiques rizicoles actualisées dans 21 pays d'Afrique subsaharienne

- Statut : Achevé
- Tous les pays ont soumis les premiers rapports trimestriels à l'Unité de coordination du projet (Tableau 4).
- Tous les pays ont soumis les seconds rapports trimestriels à l'Unité de coordination du projet (Tableau 4).
- Les enquêtes ont été achevées dans tous les pays (à l'exception de la Tanzanie (Tableau 5).
- Les masques de saisie des données ont été élaborés et envoyés à l'ensemble des pays en tenant compte de leurs spécificités.
- La saisie des données est achevée dans tous les pays à l'exception de la Tanzanie et de l'Ouganda (Tableau 5).
- Après la saisie des données, les pays ont procédé au nettoyage et à l'analyse de données.
- Les rapports préliminaires des pays et les ensembles de données envoyées à AfricaRice (Tableau 6).

PARTIE II

CHAPITRE 4

Quelques résultats préliminaires des enquêtes

Les résultats préliminaires des enquêtes sont des statistiques qui sont essentiellement basées sur les données au niveau village. Le nettoyage et le traitement des données sont en cours, de ce fait les statistiques donnent une idée des tendances centrales basées sur les données des divers villages.

4.1. Répartition des échantillons par genre

Tableau 7. Répartition des échantillons par genre (%)

PAYS	HOMME	FEMME
Bénin	80,07	19,93
Burkina Faso	80,70	19,30
Cameroun	62,00	38,00
Côte d'Ivoire	94	6
Gambie	15,80	84,20
Ghana	92,09	7,91
Guinée	48,60	51,40
Kenya	52,30	47,70
Liberia	-	-
Madagascar	84,60	15,40
Mali	70,95	29,05
Mozambique	77,94	22,06
Nigeria	85,42	14,58
République centrafricaine	-	-
République démocratique du Congo	85,80	14,20
Rwanda		
Sénégal	90,74	9,26
Sierra Leone	52,77	47,23
Tanzanie	-	-
Togo	90,51	9,49
Ouganda	-	-
Total	72,77	27,33

Sur la base des échantillons, le tableau 7 montre que dans la plupart des 21 pays, les riziculteurs sont les plus nombreux. D'entrée de bord, l'exception la plus notable est la Gambie où les riziculteurs sont majoritairement des femmes (84,2 % de l'échantillon). Ensuite, en Guinée, 51,4 % des riziculteurs sont des femmes, il s'agit d'une caractéristique de la riziculture dans ce pays. D'autres pays pour qui les femmes constituent une proportion relativement importante sont : le Kenya (47,7 %), la Sierra Leone (47,23 %), le Cameroun (38 %), le Mali (29 %), et le Mozambique (22 %).

Figure 1. Genre des riziculteurs dans les échantillons globaux des pays.

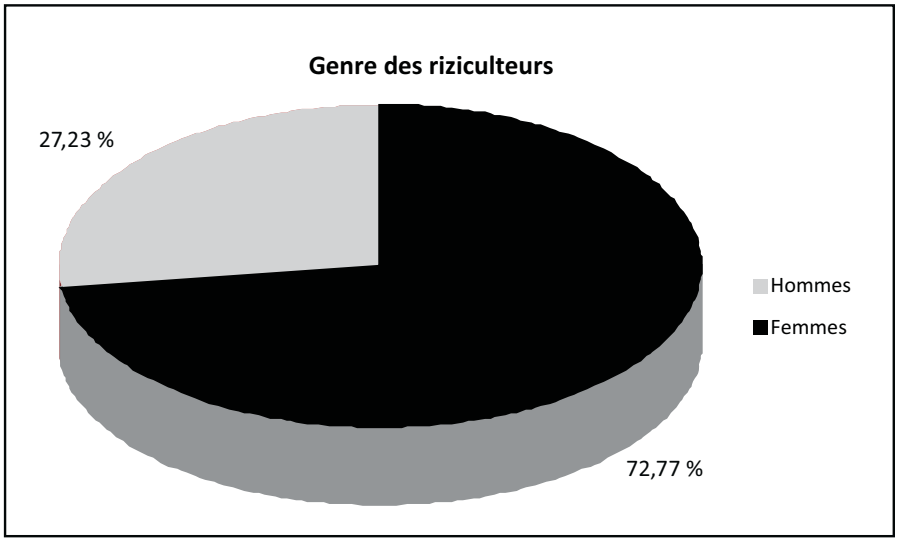

4.2. Répartition des échantillons par genre et par âge

Tableau 8. Répartition des échantillons par genre et par âge (%)

Répartition par âge des chefs de ménage rizicole	HOMME	FEMME
< 20 ans	7,81	8,94
20 – 30 ans	13,10	10,47
30 – 40 ans	22,36	18,05
40 – 50 ans	23,53	29,53
50 – 60 ans	21,25	23,10
> 60 ans	11,70	9,69

Globalement, 67 % des riziculteurs ont entre 30 et 60 ans alors que les rizicultrices de ce Groupe constituent 71 %. La grande proportion (46 %) de producteurs de ce grand Groupe se situe dans la tranche de 30 à 50 ans, alors que les productrices constituent plus de 47 %. Près d'un tiers des riziculteurs (33 %) a plus de 50 ans. Seize (16) pays ont été impliqués dans ces calculs. Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, RDC, Sénégal, Sierra Leone, et Togo.

Figure 2. Répartition des échantillons par genre et par âge (%)

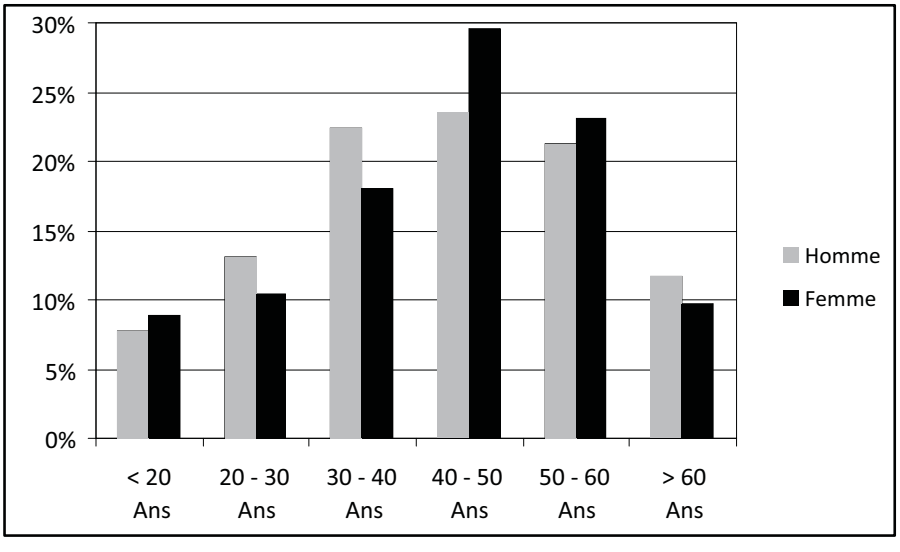

4.3 Statut marital

Tableau 9. Répartition des chefs de ménage rizicole par statut marital (%)

Statut marital	Homme	Femme
Marié	85,68	52,95
Célibataire	10,07	11,04
Divorcé	1,48	15,54
Veuf ou veuve	1,10	18,41

Dans tous les échantillons, les riziculteurs (85,68 %) et rizicultrices (52,95 %) sont mariés. Les célibataires (hommes et femmes) atteignent presque les mêmes proportions pour le cas des riziculteurs (10,07 %) et des rizicultrices (11,04 %).

Cependant, les divorcés (15,54 %) et les célibataires (18,41 %) sont notables pour le cas des rizicultrices. Ces statistiques ont été obtenues à partir d'informations sur 11 pays : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, RDC, Sénégal, et Togo.

Figure 3. Statut marital

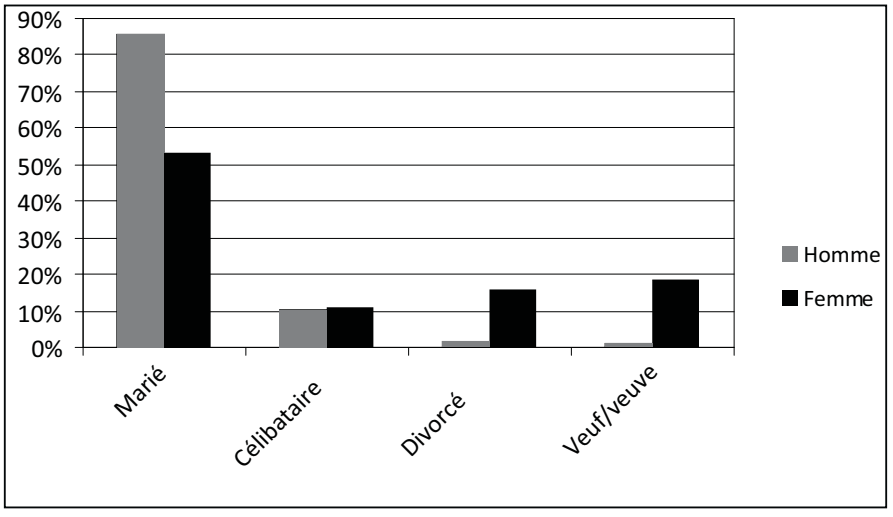

4.4. Superficie des champs

Sur la base des données de 5 pays : Bénin, Madagascar, RDC, Sénégal, et Togo, certaines données statistiques ont été obtenues sur la superficie des champs en fonction des catégories.

Tableau 10. Superficie des champs par catégorie (%)

Superficie des champs par catégorie	HOMME	FEMME
< 1 ha	67,95	76,97
1 – 5 ha	26,91	17,25
5 – 10 ha	2,53	2,42
10 – 20 ha	0,54	0,46
20 – 50 ha	0,24	0,57
> 50 ha	1,81	2,33

On observe généralement que chez les riziculteurs (67,95 %) et les rizicultrices (76,97 %), la taille moyenne du terrain cultivé est de moins d'un hectare. Une deuxième catégorie importante de champs est celle de 1–5 hectares dont près de 27 % des riziculteurs en sont propriétaires alors que les rizicultrices constituent 17,25 %. Il y a des superficie plus grandes mais cela est rare. Cependant, les catégories de superficie de plus de 50 hectares existent, 1,81 % pour les riziculteurs et 2,33 % pour les rizicultrices.

Figure 4. Superficie du champ par catégorie

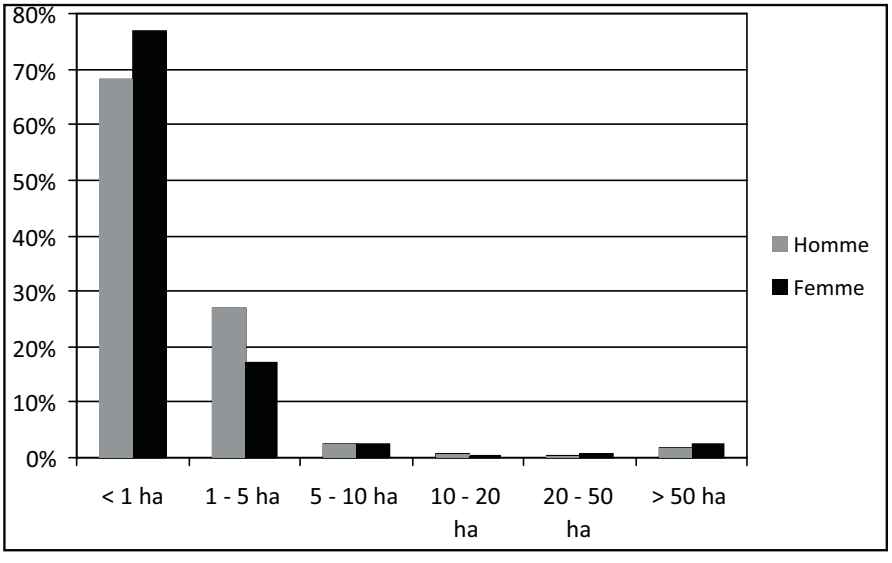

4.5. Rendement

4.5.1 Rendement rizicole agrégé par écologie

Tableau 11. Rendements moyens par type de variété, tonne/hectare

	Traditionnelle	Améliorées NERICA d'AfricaRice	Améliorées non NERICA d'AfricaRice	Améliorées des SNRA	Autres améliorées
Rendement (t/ha)	**1,944**	**1,796**	**1,278**	**2,204**	**2,097**

Les rendements les plus hauts ont été observés pour les variétés de riz améliorées des SNRA et d'autres institutions, plus de 2 tonnes par hectare. Toutefois, ces chiffres s'appliquent aux pays suivants : Bénin, Ghana, Madagascar, RDC, Togo.

Figure 5. Rendements moyens par type de variété

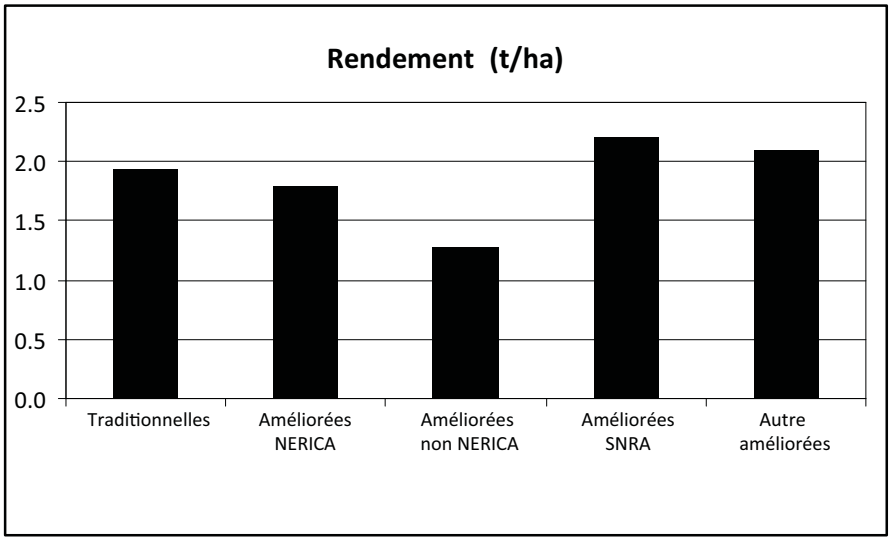

Figure 6. Rendement par écologie

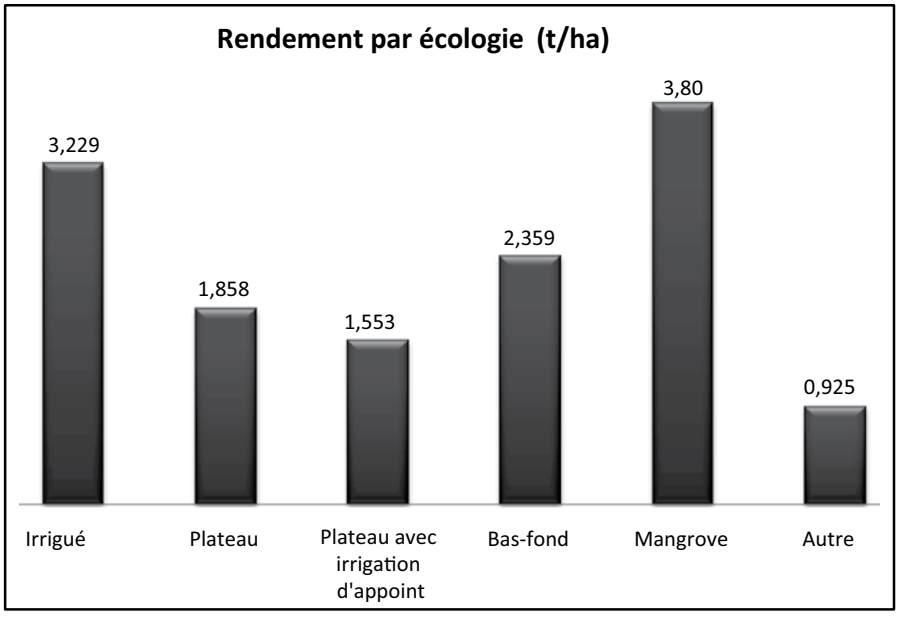

Les rendements agrégés ont été calculés par écologie en vue de comparer les rendements à travers les écologies. À partir de ces résultats, on observe que les écologies irriguées et de mangrove ont en moyenne des rendements de plus de 3 tonnes par hectare. Toutefois, l'écologie de mangrove s'applique seulement au Ghana, davantage de données sur les écologies de mangroves sont attendues de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, du Liberia, du Sénégal, et de la Sierra Leone. Ainsi, les données de mangrove peuvent changer lorsque l'agrégation sera faite pour tous les pays où le système de production de riz de mangrove existe ; ce qui signifie les chiffres sur le riz de mangrove du Ghana sont justes un cas exceptionnel qui ne permet pas une comparaison directe avec les données agrégées sur le rendement pour le système rizicole irrigué.

La riziculture de bas-fond occupe la seconde place avec un rendement moyen de 2,3 t/ha. Les rendements rizicoles de bas-fond agrégés rassemblent des données de 8 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Madagascar, République du Centrafrique, République démocratique du Congo, et Togo). Ensuite, le système de production de riziculture de plateau qui a un rendement plus proche de 1,86 t/ha a été calculé sur la base des données de l'écologie de plateau des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Madagascar, République du Centrafrique, République démocratique du Congo, et Togo. Le cas spécifique du plateau avec irrigation d'appoint montre un rendement agrégé de 1,55 tonne/ha qui est légèrement plus faible que celui du plateau strict. La raison est que seuls cinq pays sont impliqués dans ce cas (Bénin, Burkina Faso, Madagascar, République démocratique du Congo, et Togo). De plus, pour chaque pays tels que le Burkina Faso et la République démocratique du Congo, le plateau strict est plus élevé que le plateau avec irrigation d'appoint, ce qui pourrait être dû aux effets des variétés, aux pratiques de gestion des cultures et aux conditions physiques du sol.

4.5.2. Rendement rizicole à travers les pays par écologie

Les données agrégées sur le rendement ont également été calculées pour les pays individuels comme le montrent le tableau 12 et les figures 7 à 14.

Tableau 12. Rendement par écologie et par pays

	Irrigué	Plateau	Plateau avec irrigation d'appoint	Bas-fonds	Mangrove	Autre	Toutes les écologies
Bénin	2,635	1,714	1,357	2,915			2,155
Burkina Faso	2,691	2,889	2,333	4,358		0,25	2,504
Cameroun	4,422	1,648		2,790			2,953
Côte d'Ivoire							
Gambie							
Ghana	4,828	2,040		3,165	3,800		3,458
Guinée							
Kenya							
Liberia							
Madagascar	2,144	1,196	1,306	1,725			1,593
Mali							
Mozambique							
Nigeria							
RCA	1,142	2,248		0,390			1,260
RDC	1,950	1,451	1,000	1,422			1,456
Rwanda	6,290						6,290
Sénégal							
Sierra Leone							
Tanzanie							
Togo	2,960	1,674	1,770	2,109		1,600	2,023
Ouganda							
Tous les pays	**3,229**	**1,858**	**1,553**	**2,359**	**3,800**	**0,925**	

- **Bénin**

Au Bénin, toutes écologies confondues, le rendement moyen est de 2,15 t/ha. Le rendement le plus élevé a été noté pour le bas-fond (2,91 t/ha) suivi du rendement du riz irrigué (2,63 t/ha). Les causes pourraient être dues au fait que les riziculteurs utilisent des variétés de riz irrigué pour les systèmes de riz de bas-fonds et appliquent des pratiques de gestion des cultures adaptées (y compris l'épandage d'engrais). Aussi, les producteurs peuvent appliquer les bonnes pratiques des systèmes de production irrigués aux milieux de production de riz de bas-fond. Le rendement moyen pour le système de plateau est de 1,71 t/ha comparé à 1,36 t/ha avec le plateau avec

irrigation d'appoint. Les mêmes explications que dans le cas du système de bas-fonds contre le système irrigué peuvent également s'appliquer.

Figure 7. Rendement par écologie au Bénin

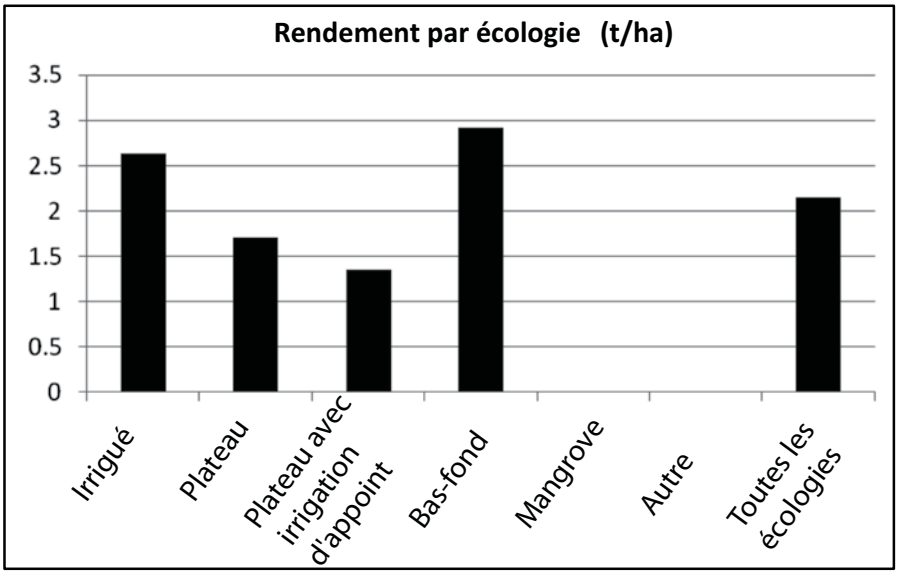

- **Burkina Faso**

Toutes écologies rizicoles confondues, le rendement moyen au Burkina Faso est de 2,5 t/h avec les rendements les plus élevés (4,36 t/ha) observés pour la riziculture de bas-fonds, suivis de ceux du système de plateau qui donne 2,89 t/ha. Le système de riziculture irrigué occupe la troisième place avec 2,69 t/ha. Au Burkina Faso, des efforts intensifs ont été fournis en vue d'améliorer les systèmes de production de riz de bas-fond (systèmes de maîtrise temporaire de l'eau et pratiques de gestion des cultures). Les variétés de riz améliorées sont également utilisées dans les systèmes de bas-fond. Le système de riz de plateau a également bénéficié de résultats de la recherche dans le cadre du projet d'amélioration de la riziculture de plateau.

Figure 8. Rendement par écologie au Burkina Faso

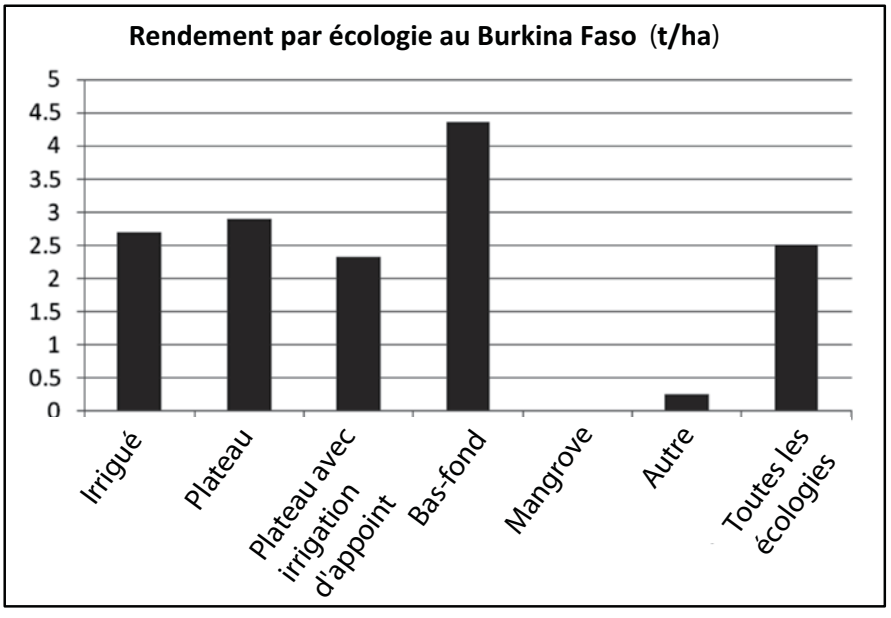

- **Cameroun**

Le rendement moyen pour toutes les écologies rizicoles est de 2,95 t/ha, le rendement de riz irrigué est de 4,42 t/ha contre 2,79 t/ha pour le système de riziculture de bas-fonds. Le système de riziculture de plateau a un rendement de 1,65 t/ha.

Figure 9. Rendement par écologie au Cameroun

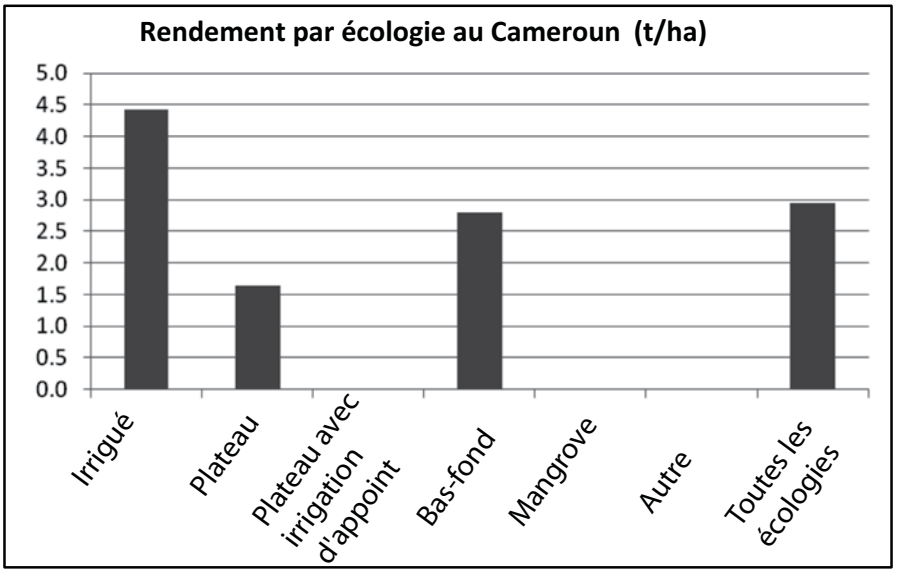

- **Ghana**

Au Ghana, le rendement moyen en riziculture irriguée est de 4,83 t/ha ce qui est plus élevé que le rendement moyen calculé toutes écologies confondues (3,36 t/ha). Le rendement moyen pour le riz de bas-fond est de 2,79 t/ha alors que le rendement pour les systèmes de plateau se situe à 2,04 t/ha. Un rendement de 3,8 tonnes/ha est également noté pour le système de production de mangrove. Comme expliqué précédemment, les pratiques de gestion des variétés et des cultures pourraient avoir contribué au niveau relativement haut enregistré en riziculture de mangrove.

Figure 10. Rendement par écologie au Ghana

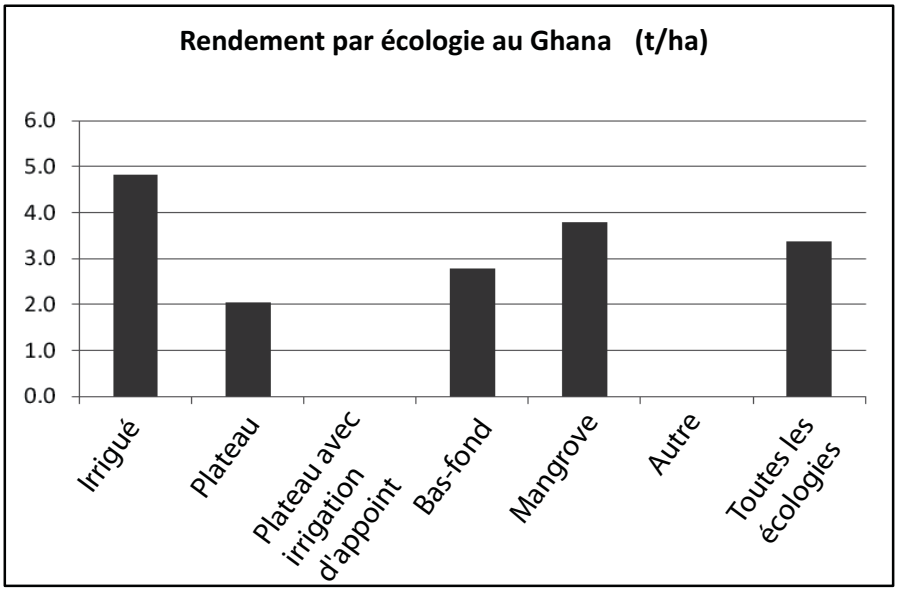

- **Madagascar**

Madagascar, un pays qui a une longue tradition rizicole a un rendement moyen de 1,59 t/ha. Le rendement moyen pour les systèmes irrigués est de 2,14 t/ha ce qui semble faible comparé au chiffre de 3,23 t/ha pour le riz irrigué des 9 pays. Le rendement de riz de bas-fond est également faible 1,72 t/ha comparé au rendement moyen de 2,31 t/ha pour les 8 pays. À Madagascar, cependant, le plateau avec irrigation d'appoint a un rendement de 1,31 t/ha contre 1,19 t/ha pour le plateaul strict.

Figure 11. Rendement par écologie à Madagascar

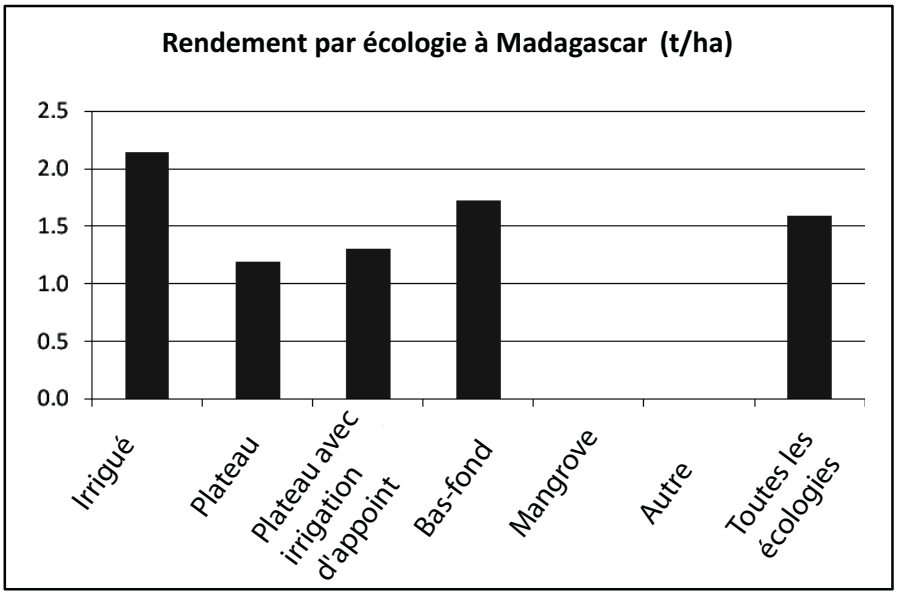

- **République centrafricaine**

En République centrafricaine, le rendement total moyen est de seulement 1,26 t/ha avec des rendements plus élevés enregistrés pour la riziculture de plateau (2,25 t/ha). Le rendement du riz irrigué est de seulement 1,14 t/ha. Le rendement moyen en riziculture de bas-fond est de 0,39 t/ha ce qui n'est pas le rendement le plus faible parmi les 8 pays mais également bien en dessous de la moyenne de 2,31 t/ha pour tous les pays.

Figure 12. Le rendement par écologie en République centrafricaine (RCA)

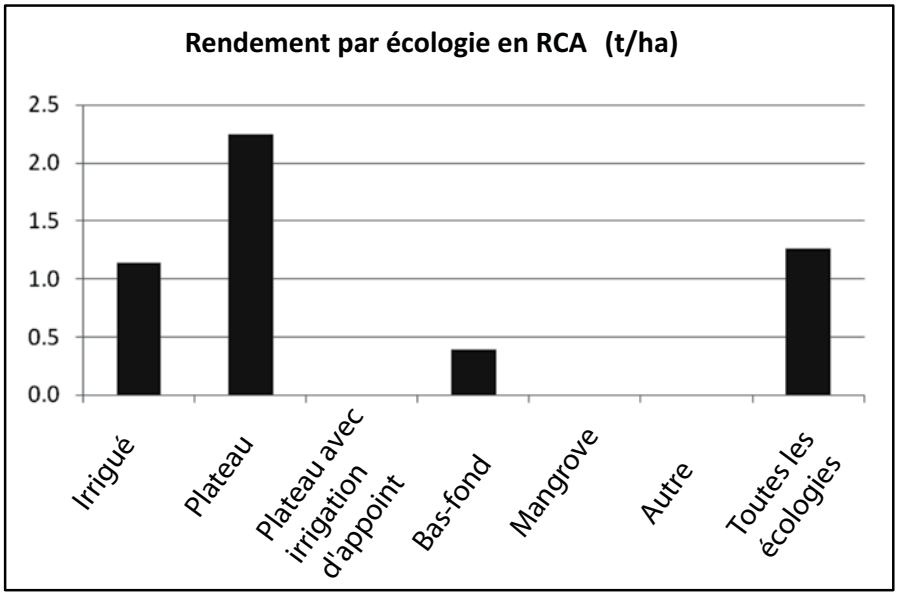

- **République démocratique du Congo (RDC)**

Le rendement moyen pour toutes les écologies en RDC est de 1,46 t/ha près de la moitié des rendements rizicoles de toutes les écologies en République centrafricaine (1,26 t/ha). Le rendement en riziculture irriguée est de 1,95 t/ha ce qui est supérieur au rendement de toutes les autres écologies, notamment les systèmes de plateau (1,45 t/ha), le plateau avec irrigation d'appoint (1,0 t/ha) et les systèmes de production de riz de bas-fond (1,42 t/ha).

Figure 13. Rendement par écologie en République démocratique du Congo

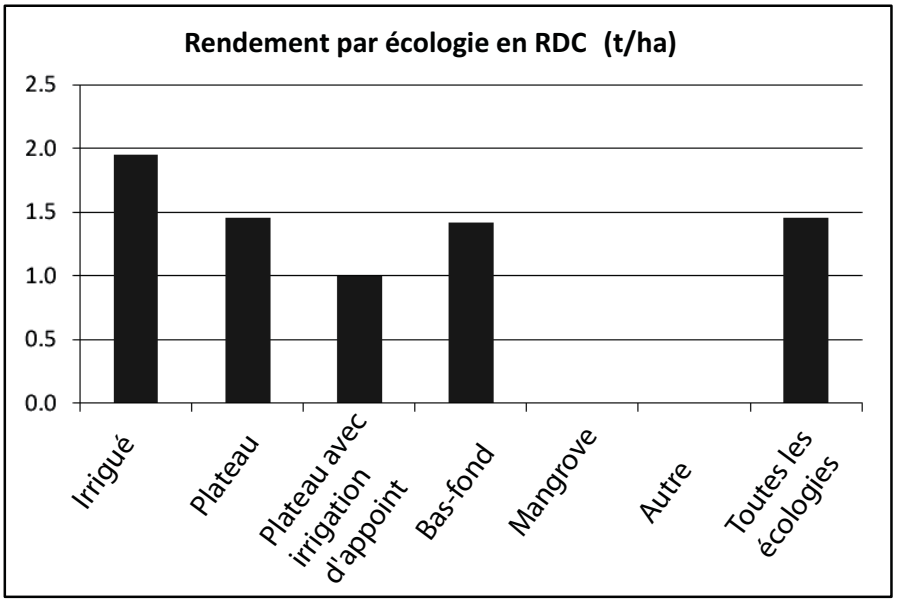

- **Togo**

Comparé à quelques pays dans l'échantillon (Madagascar, DRC, et République du Centrafrique), le Togo a obtenu des rendements rizicoles relativement meilleurs dans toutes les principales écologies rizicoles. Premièrement, le rendement moyen pour toutes les écologies est de 2,02 t/ha. Le système riz irrigué a un rendement moyen de 2,96 t/ha. Le système de bas-fond a également un rendement dans la gamme de 2,1 t/ha, plus élevé que les rendements de 1,77 t/ha pour le plateau avec irrigation d'appoint et 1,67 pour le plateau strict.

Figure 14. Rendement par écologie au Togo

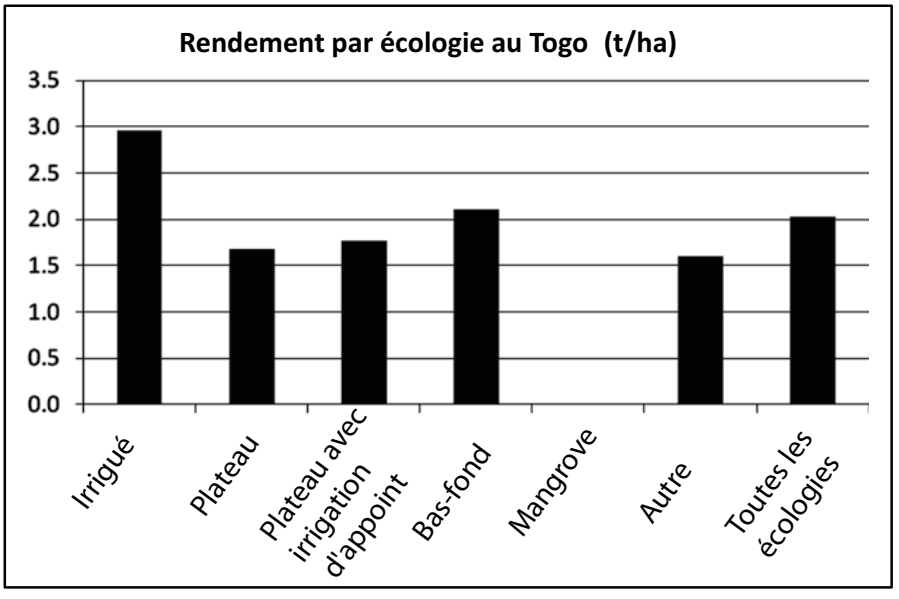

4.6. Connaissance des variétés

Tableau 13. Connaissance des variétés (%)

	Traditionnelles	Améliorées NERICA d'AfricaRice	Améliorées non NERICA d'AfricaRice	Améliorées des SNRA	Autres améliorées
Connaissance des variétés, %	73,12	32,92	5,43	55,38	32,97

Les riziculteurs connaissent le type de variétés de riz qu'ils cultivent comme le montre le tableau 12. Les riziculteurs ont une meilleure connaissance de leurs variétés traditionnelles qu'ils cultivent depuis des siècles. Malgré tout, ils connaissent très bien les variétés améliorées NERICA et non NERICA d'AfricaRice et les variétés améliorées introduites par les SNRA ou autres variétés améliorées. Ces informations sont générées à partir de données de 6 pays : Bénin, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, et RDC.

Figure 15. Connaissance des variétés (%)

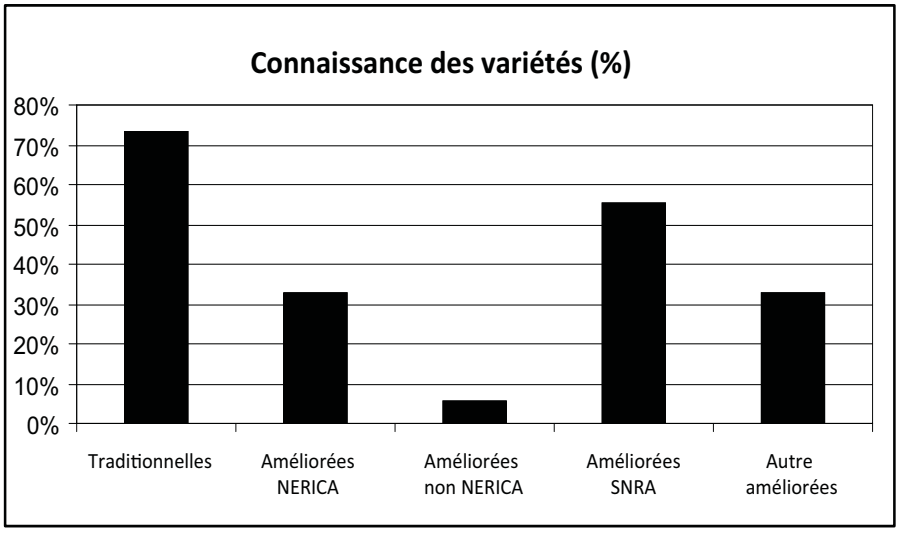

4.7. Variétés cultivées

Tableau 14. Variétés cultivées

	Traditionnelles	Améliorées NERICA d'AfricaRice	Améliorées non NERICA d'AfricaRice	Améliorées des SNRA	Autres améliorées
Variétés cultivées en 2009	**71,95**	**16,97**	**15,17**	**25,24**	**27,08**

En 2009, la majorité des cas de variétés de riz cultivés sont des variétés de riz traditionnelles. Toutefois, les variétés de riz améliorées sont également cultivées dans des proportions relativement plus faibles. Ces informations sont générées à partir de données de 6 pays : Bénin, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, et RDC.

Figure 16. Variétés cultivées

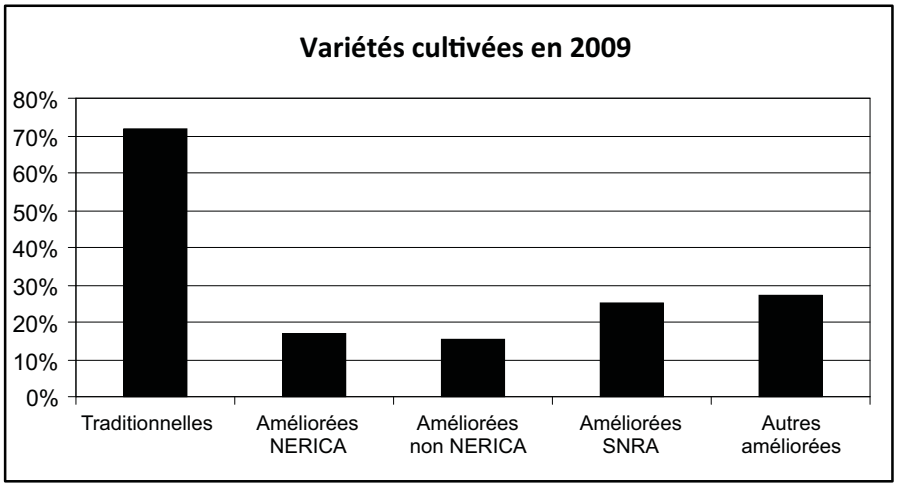

4.8. Contraintes par écologie irriguée

Tableau 15. Contraintes de l'écologie irriguée, %

	Principales contraintes	**Incidence moyenne sur l'écologie irriguée (%)**
Contraintes biotiques	Oiseaux	9,21
	Adventices	9,15
	Insectes	9,10
Contraintes abiotiques	Carence en Zn	14,06
	Faible capacité de gestion de l'eau	13,20
	Salinité/alcalinité	13,04
Contraintes socio-économiques	Difficultés de gestion de l'eau	16,10
	Les engrais non disponibles toute l'année	15,48
	Difficultés d'accès à l'eau	14,33
	Coût élevé des engrais	14,11
	Engrais disponibles tardivement dans la saison	11,84

Les contraintes abiotiques et socio-économiques sont plus prononcées dans l'écologie irriguée. Les résultats de l'enquête montrent que les contraintes sont diverses.

Figure 17. Principales contraintes de l'écologie irriguée

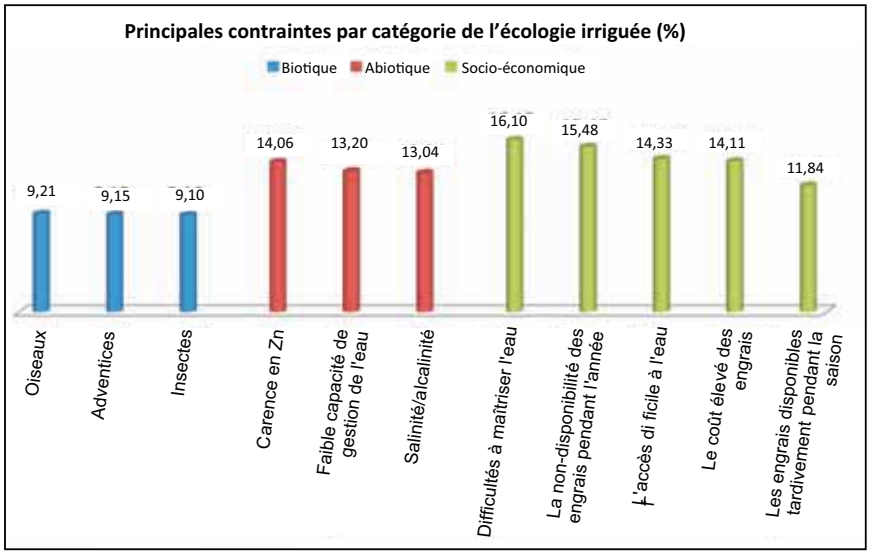

Le tableau et le graphique ont été générés à partir de données de quatre pays : Bénin, République du Centrafrique, République démocratique du Congo, et Sierra Leone.

4.9. Contraintes de l'écologie de plateau

Tableau 16. Contraintes identifiées dans l'écologie rizicole de plateau (%)

	Contraintes majeures	**Incidence moyenne sur l'écologie de plateau (%)**
Contraintes biotiques	Insectes	70,46
	Oiseaux	70,08
	Adventices	68,93
Contraintes abiotiques	Pertes physiques des grains avant la récolte	71,56
	Sécheresse (insuffisamment d'eau)	70,27
	Pertes en grain post-récolte	68,61
Contraintes socio-économiques	Pertes de grains dues au stockage	77,30
	Pertes de grains dues au battage	76,95
	Pertes de grains dues au transport	76,76
	Longue distance pour commercialiser le riz	76,51
	Pertes de grains dues au vannage	76,46

Les contraintes qui ont été évaluées en écologie de plateau impliquent toutes les catégories de contraintes biotiques, abiotiques et socioéconomiques qui sont plus prononcées avec une incidence de l'ordre de 70 %.

Figure 18. Principales contraintes de l'écologie de plateau

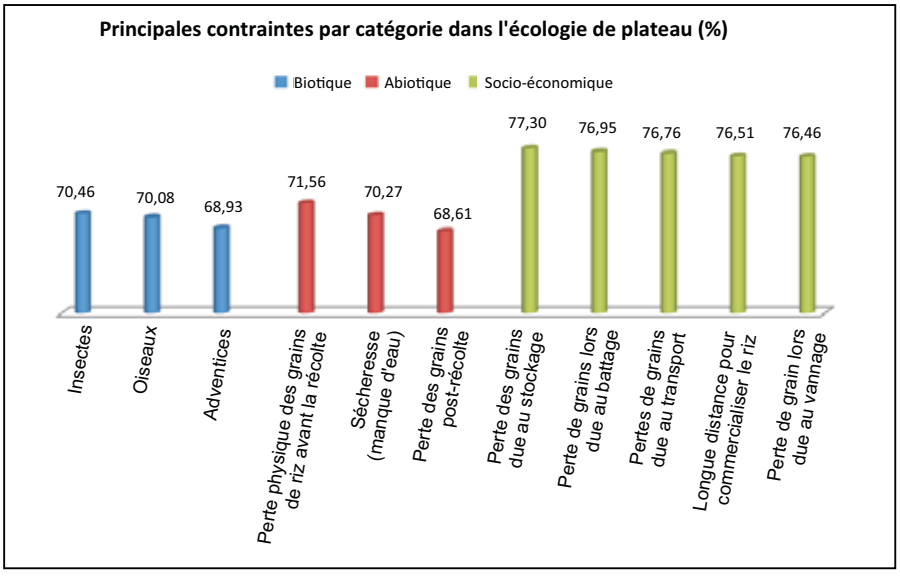

Le tableau et le graphique ont été générés à partir de données de quatre pays : Bénin, République du Centrafrique, République démocratique du Congo, et Sierra Leone.

4.10. Contraintes de l'écologie de bas-fond

Tableau 17. Contraintes identifiées de l'écologie de bas-fond

	Principales contraintes	**Incidence moyenne sur l'écologie de bas-fond (%)**
Contraintes biotiques	Adventices	34,46
	Insectes	34,33
	Oiseaux	33,46
Contraintes abiotiques	Faible capacité de gestion de l'eau	42,58
	Érosion du sol	41,23
	Pertes physiques des grains avant la récolte	36,71
Contraintes socio-économiques	Coût élevé des factures d'eau	47,54
	Engrais disponibles tardivement pendant la saison	42,83
	Les engrais non disponibles toute l'année	42,34
	Utilisation économique limitée des pailles de riz	41,25
	Coût élevé des engrais	40,56

L'écologie de bas-fond a également toutes les catégories de contraintes (biotiques, abiotiques et socio-économique) ; mais l'incidence est plus élevée que pour l'écologie irriguée et plus faible que l'écologie de plateau. L'incidence se situe entre 33 et 47 %.

Figure 19. Principales contraintes de l'écologie de bas-fond

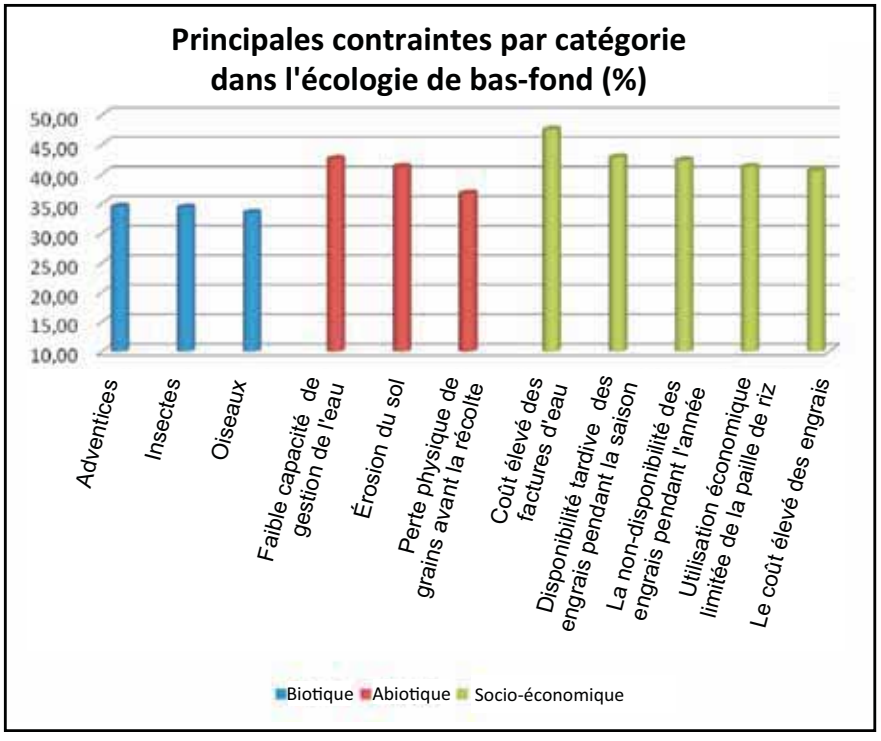

Le tableau et le graphique ont été générés à partir de données de 4 pays : Bénin, République du Centrafrique, République démocratique du Congo, et Sierra Leone.

4.11. Contraintes de l'écologie de Mangrove

Tableau 18. Contraintes identifiées pour l'écologie de mangrove (%)

	Principales contraintes	**Incidence moyenne dans l'écologie de mangrove (%)**
Contraintes biotiques	Maladies et autres attaques	3,71
	Adventices	1,99
	Insectes	1,95
Contraintes abiotiques	Salinité/alcalinité	5,75
	Toxicité ferreuse (Fe)	3,85
	Acidité	3,41
Contraintes socio-économiques	Les taux d'intérêts élevés sur les crédits	4,11
	Les retards dans l'octroi de crédit	4,00
	Les engrais non disponibles toute l'année	3,60
	Éloignement du marché des intrants	3,53
	La non disponibilité du crédit	3,31

Figure 20. Principales contraintes de l'écologie de mangrove

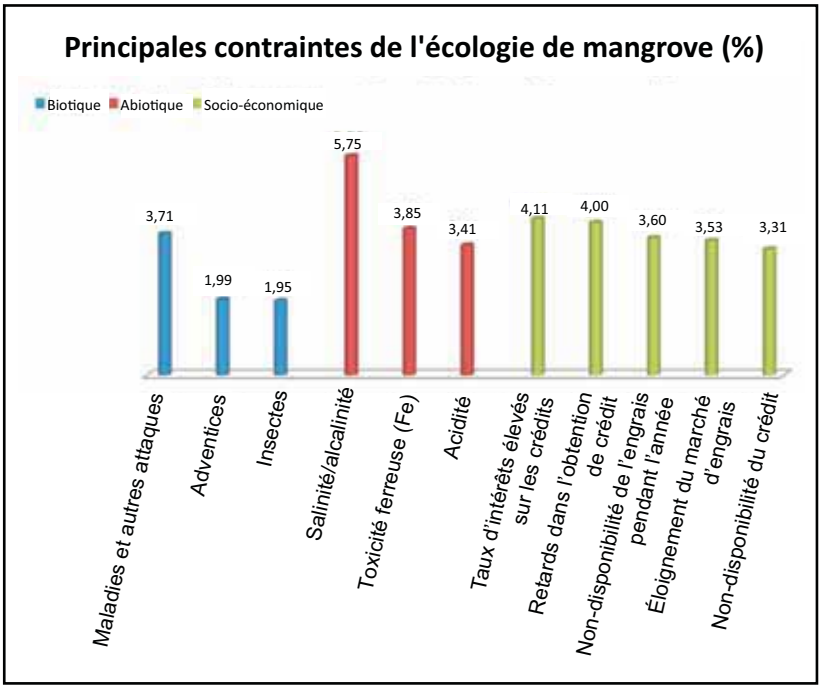

Comparé aux écologies irriguées, de bas-fond et de plateau, l'écologie de riz de mangrove a peu de contraintes ayant une incidence sur elle (biotique, abiotique et socio-économique).

Le tableau et le graphique ont été générés à partir de données de 4 pays : Bénin, République du Centrafrique, République démocratique du Congo, et Sierra Leone.

ANNEXE 1

Programme (emploi du temps mensuel)

Objectif spécifique/ résultats intermédiaires	Activité	M 09	A 09	M 09	J 09	J 09	A 09	S 09	O 09	N 09	D 09	J 10	F 10	M 10	A 10
OS1 : Le renforcement de la capacité des statisticiens agricoles nationaux et des chercheurs des SNRA sur les meilleures pratiques d'élaboration d'enquête agricole, la méthodologie d'échantillonnage pour la collecte de données rizicole et l'analyse statistique, et les publications. IR. 1. Formation des chercheurs des Systèmes nationaux de recherche agricole et de vulgarisation (SNRAV) et statisticiens agricoles des pays candidats à la CARD dans la mise en œuvre de méthodologies communes de collecte de données rizicoles (42 personnes au total). **Partenaires :** AfricaRice, SNRAV dans les pays de la CARD, Universités	A.1.1. Les deux consultants sont recrutés et opérationnels			X AO*											
	A.1.2. Point focal pays nommés et complètement opérationnels			X	X	X									
	A.1.3. Préparation de la session de formation pour les experts pays		X	X	X										
	A.1. 4 Organisation de deux ateliers de formation pour les experts pays (Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est)			X	X										

Objectif spécifique/ résultats intermédiaires	Activité	M 09	A 09	M 09	J 09	J 09	A 09	S 09	O 09	N 09	D 09	J 10	F 10	M 10	A 10
OS2 : Harmonisation des méthodologies de collecte de données sur le riz IR.1. Harmonisation des méthodologies et questionnaires de collecte de données rizicoles à travers les pays membres de la CARD. **Partenaires :** AfricaRice, SNRAV dans les pays de la CARD, Universités, AGRHYMET, AFRISTAT	A.2.1. Développement d'outils standard de collectes de données, revus et testés par les partenaires des pays.				X	X	X	X							
OS 3 : Collecte, traitement analyse et publication de données statistiques rizicoles actualisées dans 21 pays d'Afrique subsaharienne. IR.1. Mise à disposition aux pays membres de la CARD de données rizicoles fiables et actualisées (données pertinentes sur les écologies, les variétés, les caractéristiques des producteurs, la source de revenu et le coût de la production). **Partenaires :** AfricaRice, SNRAV dans les pays de la CARD, Universités, AGRHYMET, AFRISTAT	A.3.1. Mise en œuvre de l'enquête au niveau pays en vue de la collecte de données rizicoles sur différents sites avec la taille d'échantillon connue.							X	X	X	X				
	3. 2. Analyse de données											X	X	X	X

Objectif spécifique/ résultats intermédiaires	Activité	M 09	A 09	M 09	J 09	J 09	A 09	S 09	O 09	N 09	D 09	J 10	F 10	M 10	A 10
OS 4 : Publication de données statistiques rizicoles dans 21 pays en Afrique subsaharienne et publication des brèves politiques basées sur les données IR. 1. Brèves politiques qui contribueront à guider le suivi des décisions sur les politiques rizicoles et évaluer les impacts des investissements faits dans le secteur rizicole local **Partenaires :** AfricaRice, SNRAV dans les pays de la CARD, Universités, AGRHYMET, AFRISTAT	4.1. Dissémination des données et informations à travers les bulletins politiques et rapports techniques. Publication sur le web														X

*Recrutement du coordonnateur d'AO.

ANNEXE 2

Dispositif d'échantillonnage et taille de l'échantillon des 21 pays

PAYS	Méthode d'échantillonnage	Sites des échantillons	Régions/sites
Bénin	Échantillonnage à 2 niveaux	1 255	- 61 districts sur 77 - 11 districts sur 12 (à l'exception du littoral)
Burkina Faso	Échantillonnage à 2 niveaux	760	- Pour le riz pluvial, 8 régions sur 13 ont été choisies - Pour le riz pluvial et de bas-fonds, 9 régions sur 13 ont été choisies.
Cameroun	Échantillonnage à 2 niveaux	1 200	5 bassins rizicoles
Côte d'Ivoire	Échantillonnage à 2 niveaux	3 325	- 475 districts de recensement (DR) dans 672 régions
Gambie	Échantillonnage à 2 niveaux	370	- 6 régions
Ghana	Échantillonnage à 2 niveaux		
Guinée	Échantillonnage à 2 niveaux	1 085	- 7 régions (BOKE, FARANAH, KANKAN, KINDIA, LABE, MAMOU, N'ZEREKORE) - 33 préfectures - 217 zones d'enquêtes
Kenya	Échantillonnage à 2 niveaux	572	- 5 provinces - 9 districts (1 district dans la province centrale et 2 districts dans 2 autres zones).
Liberia	Échantillonnage à 3 niveaux		
Madagascar	Échantillonnage à 3 niveaux	1 606	- Cultivé pratiquement à l'échelle du pays -15 districts - 143 Fokontany
Mali	Échantillonnage à 2 niveaux	2 495	
Mozambique	Échantillonnage à 2 niveaux		

PAYS	Méthode d'échantillonnage	Sites des échantillons	Régions/sites
Nigeria	Échantillonnage à 2 niveaux	10 500	- 6 régions - 36 États - 700 ZD
République centrafricaine	Échantillonnage à 2 niveaux	2 140	- 4 zones agro écologiques - Bassin du Sud Est (préfectures de Ouaka, Basse-Kotto et de M'Bomou) - Bassin central et du Nord Est (Préfectures de Kémo, Ouaka et une partie de Haute-Kotto) - Basin du Sud-Ouest et une partie du Nord-Ouest (préfectures de Ombella-M'Poko, Lobaye, et Ouham-Pendé) - Périmètres irrigués de Sakaï (zone périurbaine de Bangui) - Bozoum (ferme chinoise de PK 26) - Une partie de Ouaka (Kidjikra)
République démocratique du Congo	Échantillonnage à 2 niveaux	848	- 8 provinces -
Rwanda	Échantillonnage à 2 niveaux	395	- 6 principales régions productrices de riz - 10 villages : Bugarama (Province de l'Ouest), Rwamagana, Kanyonyomba, Cyunuzi, Cyabayaga, et Bugesera (Province de l'Est), Mukunguli, Cyili, Rwasave et Rusuli (Province du Sud)
Sénégal	Échantillonnage à 2 niveaux	2 000	- Zones irriguées : Delta (Districts de Saint-louis et Dagana), Moyenne Vallée (Districts de Podor, Matam et Kanel), Haute Vallée (District de Bakel) et Anambé (District de Vélingara) - Zones irriguées : Centre Est du Sénégal (District de Tamba), Kédougou (Districts de Kédougou, Salémata de Saraya), Bassin du Sud Ouest (Districts de Fatick et Foundiougne), Haute Casamance (Districts de Kolda, Vélingara, et Médina Yoro Foulah), Moyenne Casamance (Districts de Sédhiou, Goudomp Bounkiling et Bignona) et Basse Casamance (Districts de Ziguinchor et Oussouye)

PAYS	Méthode d'échantillonnage	Sites des échantillons	Régions/sites
Sierra Leone	Échantillonnage à 2 niveaux	1 300	- 13 districts producteurs de riz - 571 zones d'enquêtes
Tanzanie	Échantillonnage à 4 niveaux		- 21 districts et 105 villages échantillonnés - Zone des lacs (Mwanza, Mara, Shinyanga, et Kagera), - Zone du Nord (Manyara, Kilimanjaro et Arusha) - Zone du Nord (Morogoro, Pwani, Dar es salaam et Tanga), - Zone de l'Ouest (Kigoma et Tabora) - Zone centrale (Dodoma et Singida) - Zone des hautes terres du sud (Mbeya, Iringa et Rukwa) - Zone du Sud (Mtwara, lindi et Ruvuma)
Togo	Échantillonnage à 2 niveaux	727	- 5 régions (Maritime, Plateaux, Centrale, Kara, Savanes) - 251 villages
Ouganda	Échantillonnage à 2 niveaux		

ANNEXE 3

Point focal/ représentant par pays

N°	NOM	PAYS	INSTITUTION	DÉSIGNATION	CONTACT
1	Ahouassou G. Gilbert	Bénin	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche MAEP	Collaborateur statistique/DPP	02 BP 2900 Cotonou Tél. : 229 95 420 557 Courriel : gbegah1@yahoo.fr
2	Oloukoi Laurent		Institut national des recherches agricoles du Bénin INRAB/PAPA	Économiste	BP 128 Porto Novo Tél. : 229 90 066 004 Courriel : oloukoi_laurent@yahoo.fr
3	Guissou S. Richard	Burkina Faso	Direction générale de la promotion de l'économie rurale DGPER	Ingénieur statisticien	BP 7035 Ouagadougou 03 (DGPER) Tél. : 226 70 769 346 Courriel : richardguissou@yahoo.fr agristat@fasonet.bf
4	Ouedraogo Mathieu		Institut de l'environnement et de recherches agricoles INERA	Agroéconomiste	01BP 910 Bobodioulasso Station Farako Ba Tél. : 226 70 728 542 Fax : 226 20 970 159 Courriel : oued_mathieu@yahoo.fr
5	Nzodjo Pierre	Cameroun	Ministère de l'Agriculture et du développement rural MINADER	Chef service des enquêtes et du recensement agricoles	BP 225 Yaoundé Tél. : 237 99 540 562 Fax : 237 22 234 507 Courriel : zodjop@yahoo.fr
6	Dorothy Malaa Kenyi		Institut de la recherche agricole pour le Développement IRAD	Agroéconomiste	BP 44 Dschang Menoua Division, West region Tél. : 237 77 770 069 Fax : 237 33 442 492 Courriel : dorothymalaa@yahoo.co.uk

N°	NOM	PAYS	INSTITUTION	DÉSIGNATION	CONTACT
7	Doumbia Sekou	Côte d'Ivoire	CNRA/Centre national de la recherche agronomique	Chercheur	01 BP 1740 Abidjan 01 Tél. : 225 23 472 424/07 623 053 Courriel : moulouck2001@yahoo.fr
8	Traoré Youssouf		Chef service gestion de l'information Programme national riz/ PNR	Statisticien-informaticien	Ministère de l'Agriculture 01 BP 147 Abidjan 01 Tél. : 225 20 228 000/07 871 757 Fax : 225 20 228 001 Courriel : pnriz@yahoo.fr Tryf5@yahoo.fr
9	Adama JAWO	Gambie	Institut national de recherche agricole NARI	Agroéconomiste	ajawo20@yahoo.com
10	M. Ebrima Cham		Département de la planification du ministère de l'Agriculture	Statisticien	Dept of Planning, Marina Parade, Banjul (00220) 4 225 210 mansakonko2000@yahoo.co.uk
11	M. Nortey John	Ghana	MoFA (Directorat des statistiques, de la recherche et de l'information)	Agro-économiste principal	Bureau : +233 21 664 317 Cellulaire : +233 208 339 706 Fax : +23 321 664 317 Courriel : johnnorts@yahoo.com
12	M. Wiredu Alexander Nimo		Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR), Institut de recherche agricole de la Savanne (SARI)	Chercheur (Économiste)	Mobile : : +233 244 790 235 E-mail : nanayawnimowiredu@yahoo.co.uk

N°	NOM	PAYS	INSTITUTION	DÉSIGNATION	CONTACT
13	Diawara Sekou	Guinée	Institut agronomique de Guinée (IRAG)	Agroéconomiste	Boulevard du commerce BP 1523 Conakry Tél. : 224 60 359 865/62 275 996 Courriel : sekoudiawara@yahoo.fr
14	Aly Condé		Service national des statistiques agricoles	Responsable des Op de terrain	SNSA Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage BP 576 Conakry Tél. : 224 60 291 332/62 213 014 Courriel : alycond056@yahoo.fr
15	Mme Kore Winfred	Kenya	Institut Kenyan de recherche agricole	Responsable de la recherche	KARI Mobile : +233 244 790 235 Courriel : wikore2000@yahoo.co.uk
16	M. Thuranira Elias Gitonga		Institut kenyan de recherche agricole (KARI)- NARL	Biométricien	Cellulaire : +254 (0) 723 606 204 Courriel : thuranira2003@yahoo.com
17	M. Momo Jobson A.	Liberia	Institut central de recherche agricole	Responsable des programmes/ projets spéciaux	Bureau : +231 77 742 463 Cellulaire : +231 64 77 081 Courriel : vahun.guma@yahoo.com
18	Abel – Ratovo H. L.	Madagascar	Centre national de la recherche appliquée au développement rural FOFIFA/CENRADERU	Chercheur enseignant	Rue Fernand Kansanga, enceinte CIDST, Tsimbazaza Antananarivo (101) Tél. : 261 320 406 502/331 478 515 Courriel : abelratovo@yahoo.fr
19	Randriamora Jean N.		Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)	Chef du service de la statistique agricole	Logt 1961, cité des 67 ha Antananarivo (101) Tél. : 261 341 575 261 Courriel : jeanniry@gmail.com

N°	NOM	PAYS	INSTITUTION	DÉSIGNATION	CONTACT
20	Bocar Dit Sire BA	Mali		Statisticien – Directeur des Statistiques	Cellule de Planification et de Statistique du secteur du développement rural, CPS/SDR BP 2313 Bamako, Mali Courriel : bocarsire@yahoo.fr
21	Maiga Boubacar		IER/CRRA-Niono	Agroéconomiste, chercheur	Tél. : 223 76 140 631 Courriel : boubacar.maiga1@ier.ml boubacarmaiga97@yahoo.fr
22	M. Ogunlana Bandele**	Nigeria	Bureau national des statistiques	Directeur adjoint	Cellulaire : 08027248902 Courriel : bandeleogunlana@yahoo.co.uk
23	Dr (Mme) Ojehomon Vivian Ebihomon	Nigeria	Institut national de recherche sur les céréales -Nigeria	Assistante du Responsable de la recherche	Bureau : +234 8036369760 Mobile : +233 8036369760 Courriel : tojehomon@yahoo.com
24	Dr Ogundele Olorunfemi	Nigeria	NISER- Institut nigerian de recherche économique et sociale	Chercheur boursier	Bureau : +234-7030574305 Cellulaire : +234-7030574305 Courriel : Olorunfemiogundele@yahoo.com
25	Mbedane M. Hervé	RCA	Institut centrafricain de la recherche agronomique ICRA	Chef service des systèmes des productions animales	BP 1762 Bangui Tél. : 236 75 059 953/75044114 Courriel : mbedane_herve@yahoo.fr
26	Bida-Kette Reginald		Direction de la statistique agricole, de la documentation et de l'information	Direction de la statistique agricole, de la Documentation et de l'Information	DSDI, ministère de l'Agriculture et du Développement Rural BP 786 Bangui Tél. : 236 75 756 816/77 088 077 Courriel : reginaldbidakette@yahoo.fr

N°	NOM	PAYS	INSTITUTION	DÉSIGNATION	CONTACT
27	Talongomo T. Gilbert*	RDC	Service national des statistiques agricoles/ministère de l'Agriculture	Chef de division des enquêtes	Av. Batetela/SNSA, Gombe Kinshasa Tél. : 243 0998178397 Courriel : talongomo_gilbert@yahoo.fr
28	Kinzamba Abang Olivier		INERA - Institut National pour l'Étude et la recherche agronomique	Assistant de recherche	Tél. : 243 997577181 Courriel : olikabang@yahoo.fr
29	Ingabire Chantal	Rwanda	Institut des Sciences agronomiques du Rwanda (ISAR)	Agroéconomiste	BP 5016 Kigali Tél. : 250 788443133 Courriel : chanil20@yahoo.fr
30	Mukayiranga Justine	Rwanda	Institut des Sciences agronomiques du Rwanda (ISAR)	Socioéconomiste	Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR) ISAR BP 5016 Kigali Tél. : 250 578768/788528366 Fax : 250 578768 Courriel : mukayirangajustine@yahoo.fr
31	Dieng Alioune	Sénégal	Institut sénégalais de recherches agricoles Bureau d'analyses macro-économique, (ISRA/BAME)	Statisticien Économiste	Route des hydrocarbures Bel air BP 3120 Dakar Tél. : 221 338591759 Courriel : dieng_alioune@hotmail.com
32	Sagna Mamadou		Direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques (DAPS)	Statisticien-informaticien	Sare cœur 3 pyrotechnie n0137 Dakar Tél. : 221 338646468 Fax : 221 338646471 Courriel : mosagna@yahoo.fr mosagna@gmail.com

N°	NOM	PAYS	INSTITUTION	DÉSIGNATION	CONTACT
33	M. Mahmood Nazir Ahmed	Sierra Leone	Centre de recherche agricole de Rokupr	Responsable de la recherche	Cellulaire : 232-76-910-474 Courriel : naziruadie@yahoo.com
34	M. Sheriff, Mohamed Ajuba		Département de la planification, de l'évaluation et du suivi et de la statistique du ministère de l'Agriculture	Directeur adjoint	Cellulaire : +232-76-646442 Courriel : mohamedajuba@yahoo.com
35	Malemi Nyanda	Tanzanie	Ministère de l'Agriculture, de la Sécurité alimentaire et des coopératives. Dépt. des politiques et de la planification,Unité des statistiques.	Économiste principal	Ministère de l'Agriculture, Sécurité alimentaire et des coopératives. P.O.BOX 9192 DAR ES SALAAM , Tanzanie mnyanda2002@yahoo.com
36	Elisha Martine Mkandya		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des coopératives, institut de recherche agricole de la zone Est, Ilonga Tanzanie	Économiste	Bureau : +255 232623201 Mobile : +255 (0)784-419669 Fax : +255 232623284 Courriel : nanayawnimowiredu@yahoo.co.uk
37	Tsogli Ezi	Togo	Direction de la Statistique Agricole, de la Documentation et de l'Information	Ingénieur Agronome/chef section prévision des récoltes	BP 8377 Lomé Tél. : 228 9286913 Courriel : ezitsogli@yahoo.fr
38	Tsatsu K. Domenyo		Institut togolais de recherche agronomique (ITRA)	Agroéconomiste	BP 1163 Lomé Tél. : 228 9034450 Courriel : tsatsu_remy@yahoo.fr

N°	NOM	PAYS	INSTITUTION	DÉSIGNATION	CONTACT
39	M. Benard Odur	Ouganda	Organisation nationale de recherche agricole (NARO)	Statisticien	Organisation nationale de recherche agricole (NARO) bodur@isae.mak.ac.ug et odurbenard@yahoo.com
40	Mme Nakakawa, Mary Frances		Organisation nationale de recherche agricole (NARO)	Socio économiste	Bureau : +256 414 320341/2 Mobile : +256 772 552 729 Fax : +256 414 321070 Courriel : francesnm@yahoo.com ou francesnm@naro.go.ug
41	Marcos Langa	Mozambique	Chercheur		IIAM-Instituto de Investigacao Agraria de Mozambique, Av. FPLM 2698 P. Box 3658 Mavalane Maputo-Mocambique Tél. : +258 28120318 Cellulaire : +258 829748530 marcoslanga @yahoo.com
42	Fidélio Salamandane		Chercheur		IIAM-Instituto de Investigacao Agraria de Mozambique, Av. Av. FPLM 2698 P. Box 3658 Mavalane Maputo-Mocambique Tél. : +258 28120318 Cellulaire : +258 829748530 salamandane@yahoo.com.br

M. Gilbers Talongomo est décédé le 2 décembre 2009 à Kinshasa. Une nouvelle recrue, M. Robert NGONDE NSAKALA, a été nommée.

** Dr Ogunlana, Bandele a pris sa retraite.

ANNEXE 6

Mise en œuvre des recommandations du CEN 6

Décisions et recommandations du Comité des experts nationaux

6e Réunion biennale (23–25 juin 2008)

Recommandation 1 : Félicitations au DG d'AfricaRice et son équipe

Le CEN est impressionné par les réalisations majeures enregistrées par le DG d'AfricaRice et son équipe dans un temps relativement court depuis sa prise de fonction, à savoir :

i) l'expansion géographique du Centre,
ii) l'augmentation des propositions de projets conjoints avec les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA),
iii) le développement d'une Initiative d'urgence comme réaction à l'actuelle crise alimentaire mondiale, le lancement d'un programme post-master,
iv) le fort plaidoyer pour les pays membres d'AfricaRice dans les forums internationaux et locaux
v) la santé financière excellente du Centre.

et

Félicite le Directeur général et son personnel pour ces actions concrétisées en si peu de temps.

Recommandation 2 : Nouveau Programme de recherche et Plan Stratégique

Le CEN note avec satisfaction les démarches entreprises par AfricaRice pour mettre en place une nouvelle structure des programmes de recherche et élaborer un nouveau Plan stratégique 2010-2015.

et

Recommande que les consultations avec tous les partenaires soient approfondies et qu'AfricaRice fournisse toutes les ressources financières requises pour cet important exercice.

Statut en septembre 2010
Du fait du changement de la gestion du GCRAI et du développement du Partenariat mondial de la science rizicole (GRiSP), la finalisation d'un nouveau plan stratégique a été reportée jusqu'en 2011. Un exercice de hiérarchisation basé sur les données des ménages obtenues dans 21 pays africains est en cours et sera utilisé comme contribution au nouveau plan stratégique dans le cadre du GRiSP.

Recommandation 3 : Alignement AfricaRice-IITA et AfricaRice-IRRI-CIAT

Le CEN apprécie les démarches entreprises par le Centre en forgeant la cohérence des services institutionnels avec l'IITA au point que AfricaRice gère actuellement la station de Cotonou, et est en outre impressionné par les démarches courageuses entreprises par AfricaRice pour réaliser une cohérence programmatique avec l'IRRI et le CIAT.

Il recommande que les initiatives soient pérennes et qu'AfricaRice implique autant que possible les SNRA des pays membres dans la mise en œuvre de projets conjoints.

Statut en septembre 2010
Le développement du GRiSP signifie que l'alignement programmatique avec IRRI et CIAT sera durable. Tous les projets exécutés par AfricaRice impliquent les SNRA des États membres.

Recommandation 4 : Expansion géographique et Centre d'excellence de l'UA

Le CEN apprécie le fait qu'AfricaRice est devenu un vrai Centre panafricain par l'expansion géographique qui résulte de l'adhésion de nouveaux pays membres

et

Recommande qu'AfricaRice gère bien cette expansion, considère également l'adhésion des pays de l'Afrique australe et continue à explorer activement les possibilités de se transformer en un Centre d'excellence de l'Union africaine tout en restant un centre du Groupe Consultatif.

Statut en septembre 2010
AfricaRice continue une politique d'expansion prudente du nombre d'États membres. Actuellement, le Centre compte 24 pays membres mais couvre 35 pays. Le PA avec l'UA est en train d'être finalisé en vue de sa signature.

Recommandation 5 : Adhésion de l'Égypte

Le CEN félicite l'Égypte pour son adhésion au Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

et

Recommande que cette action se concrétise par l'exploration active et conjointe de toutes les synergies possibles qui peuvent être entreprises dans l'intérêt des deux entités.

Statut en septembre 2010
AfricaRice a recruté deux agents d'Égypte, un sélectionneur de riz hybride et un assistant de recherche en biologie moléculaire au laboratoire, tous les deux basés au Sénégal. En 2010, un cours de formation sur la sélection du riz hybride a été tenu en Égypte. Actuellement, des possibilités sont explorées pour permettre aux équipes des pays membres d'AfricaRice de visiter l'Égypte en utilisant les financements du FIDA. De plus, une réunion entre le personnel d'AfricaRice et RTTC a identifié les domaines de recherche collaborative (tels que l'adaptation des systèmes à base-riz au changement climatique) pour lesquels des financements seront mobilisés.

Recommandation 6 : Formation des chercheurs des SNRA

Le CEN est très préoccupé par la faiblesse des effectifs du personnel affecté à la recherche rizicole et de son état de vieillissement dans l'ensemble des SNRA. Il note que cet état de fait peut affecter la qualité des résultats, et prend acte des actions entreprises par le Centre pour démarrer le programme Post-Masters.

Il recommande que :

AfricaRice analyse les données disponibles au niveau du Centre afin d'identifier les besoins de formation des SNRA, cible les donateurs en vue d'un développement accéléré des capacités humaines pour la recherche en Afrique.

AfricaRice fournisse les efforts nécessaires en vue de l'établissement d'un Portail d'information sur le riz pour l'Afrique (RIGA), action qui se traduira par une amélioration des échanges d'informations et des communications entre les acteurs de la recherche rizicole et les communautés de développement.

Statut en septembre 2010
À travers l'enquête menée en 2008 et des analyses plus poussées effectuées pour la CARD, AfricaRice a un bon aperçu de la capacité de recherche rizicole en Afrique.

AfricaRice est en train de rétablir le mécanisme de Groupe d'action pour rassembler les ressources humaines rares au niveau des SNRA dans diverses disciplines clés telles que la sélection rizicole. Les SNRA sont accueillis à AfricaRice comme chercheurs visiteurs ou participent à des cours spécialisés individuels ou collectifs. Les jeunes ressortissants des pays membres peuvent s'engager dans le programme post-master. Les efforts de renforcement des capacités en faveur des SNRA fait partie de presque toutes les propositions de recherche. La mise au point de RIGA dépend des financements de l'ACDI qui sont attendus pour début 2011.

Recommandation 7 : Les rendements rizicoles dans les pays membres

Le CEN constate la grande disparité entre les niveaux des rendements rizicoles dans les pays membres,

et

Recommande qu'AfricaRice analyse attentivement les raisons de ces écarts de rendement, partage l'information sur leurs causes et prenne par la suite des mesures proactives pour proposer des solutions.

Statut en septembre 2010
Les écarts de rendements sont en train d'être examinés à travers des enquêtes au niveau des ménages conduits en 2009 et 2010 dans le cadre du volet statistiques rizicoles de l'Initiative d'urgence sur le riz financé par le gouvernement du Japon. Les résultats des enquêtes seront utiles pour analyser les causes des écarts de rendement et hiérarchiser les priorités de R & D dans ce sens.

Recommandation 8 : Levée des contraintes post-récolte

Le traitement post-récolte et le manque d'implication systématique du secteur privé du riz continueront d'être des contraintes majeures à la production du riz en Afrique

Le CEN recommande qu'AfricaRice développe de façon agressive une stratégie à long terme pour lever cette contrainte de façon concertée avec les SNRA.

Statut en septembre 2010
Les questions post-récoltes sont traitées dans le thème 4 du Partenariat mondial de la science rizicole et, de ce fait, ont gagné en importance dans les programmes de recherche d'AfricaRice. AfricaRice cherche activement des financements en particulier de l'ACDI et de la fondation Syngenta.

Recommandation 9 : Plaidoyer pour la production rizicole africaine

Le CEN est encouragé par la décision d'AfricaRice d'approfondir les politiques nationales dans la dynamique du riz avec les principaux décideurs politiques,

et

Recommande qu'AfricaRice s'implique activement dans la mise en œuvre de l'Initiative présidentielle qui sera lancée par Son Excellence Dr Thomas Yayi Boni (Président de la République du Bénin), tout en approfondissant le dialogue avec les CER et les Groupes de producteurs en Afrique.

Statut en septembre 2010
L'initiative présidentielle Yayi Boni n'a pas été mise en œuvre car certains événements en réponse à la crise rizicole de 2008 l'on éclipsé. AfricaRice cherche activement à renforcer la collaboration avec les CER, en particulier avec la CEDEAO. Le Centre a proposé plusieurs axes de collaboration dans le cadre des programmes de mobilisation et de fédération de la CEDEAO en vue du renforcement du secteur rizicole en Afrique de l'Ouest.

Recommandation 10 : Acquis de la recherche rizicole en Afrique

Le CEN a noté la pertinence et la diversité des acquis en matière de la recherche rizicole à travers les présentations des pays.

et

Invite AfricaRice à capitaliser les acquis par l'élaboration d'un rapport pour les rendre plus visibles et pour un partage mutuel des expériences entre les SNRA.

Statut en septembre 2010
Les actes de la réunion du CEN vont consigner de telles informations, comme cela était fait pour la réunion 2008 du CEN.

Recommandation 11 : Assistance aux pays post-conflits

Le CEN reconnaît les efforts majeurs que fournissent les pays membres, en particulier ceux qui sortent des conflits, pour rétablir la production rizicole à la normale

et

Recommande qu'une attention particulière soit accordée aux pays post-conflits dans le cadre des activités d'AfricaRice.

Statut en septembre 2010
L'appui aux pays post-conflit fait partie du thème 6 du GRiSP sous les lignes de produit 6.1 et 6.4. Les activités sont en cours au Liberia et il est attendu que d'ici 2011 du personnel d'AfricaRice soit posté dans le pays pour apporter un appui technique à la recherche rizicole et au développement du secteur rizicole au Liberia dans l'Union du Fleuve Mano en général.

Recommandation 12 : Semences de qualité

La qualité des semences reste encore une préoccupation majeure pour l'ensemble des pays membres, le CEN recommande que :

Les formations dispensées aux pays membres en matière de semence par AfricaRice doivent être soutenues et,

Exhorte AfricaRice à rechercher des financements pour soutenir une production accrue des semences de base et des semences à l'intention des SNRA et des producteurs multiplicateurs.

Statut en septembre 2010
AfricaRice a organisé plusieurs formations sur la production de semences au fil des ans. Les initiatives d'urgence en réponse à la crise rizicole de 2008 ont contribué à fournir aux producteurs un accès aux semences de qualité.

Recommandation 13 : Production rizicole dans les bas-fonds

Le CEN reconnaît que l'avenir de riziculture en Afrique réside dans l'utilisation massive des bas-fonds.

Aussi recommande-t-il à AfricaRice de renforcer les efforts de recherche sur l'amélioration de la riziculture dans cette écologie par la gestion de l'eau, la gestion de la fertilité des sols et la prise en compte des aspects socio-économiques.

Statut en septembre 2010
Les systèmes rizicoles de bas-fond sont un focus majeur dans le thème 3 du GRiSP, sans pour autant ignorer l'écologie de plateau. Deux projets majeurs financés par le Japon et l'UE se focalisent sur la réalisation du potentiel des bas-fonds en Afrique de l'Ouest.

Recommandation 14 : Arriérés de cotisations des États membres

Le CEN prend acte de ce que les paiements de cotisations par les pays membres mettent AfricaRice en position favorable de négociation dans la recherche de financement avec les donateurs.

Le CEN exhorte donc les pays membres à s'approprier leur outil qu'est le Centre par la mise à jour de leurs contributions annuelles.

Recommandation 15 : Motion de remerciement

Le CEN adresse ses sincères remerciements à l'endroit de Son Excellence le Président, du gouvernement et du peuple de la République du Bénin pour l'accueil chaleureux et fraternel et l'hospitalité qui a été réservé à l'ensemble des participants.

Une motion de remerciement est également adressée au gouvernement de Côte d'Ivoire pour avoir su préserver le siège du Centre du riz pour l'Afrique à M'bé malgré la crise.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2008

Le Comité des experts nationaux

ANNEXE 7

Liste des participants

N°	Noms	Fonction	Contact
	• DG ou représentant		
1	Dr Koudandé O. Delphin	DG pi/INRAB Rep. Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB)	01 BP 884 Cotonou Tél. : 00 (229) 21 30 02 64, 21300723 Fax : 21 30 07 23 Courriel : kdddolph@yahoo.fr
2	Prof. Paul Mafuka	DG - INERA République démocratique du Congo	BP 2013 Kinshasa 1 Tél. : (243) 898931713 inera_dg@yahoo.fr / mpmafuka@yahoo.fr
3	Dr Mbemba-Makiza André	Directeur Centre de Recherches agronomiques de Loudima (CRAL/ DGRST)	2499 Congo, Brazzaville Tél. : (242) 665-13-86/242 560 43 61 mbemba_makiza@yahoo.fr
4	Dr Hamidou Traoré	Chef SISTC Rep. DG-INERA/Burkina Faso	04 BP 8645 Ouagadougou 04, Burkina Faso Tél. : 00(226) 50340270 Fax : (226) 50340271 hamitraore8@yahoo.com
5	Dr Dixon Alfred	DG, Sierra Leone *Agricultural Research Institute*/Institut de recherche agricole de Sierra Leone (SLARI)	PMB 1313, Freetown, SL Tél. : (232)76705108 a.dixon@cgiar.org / adixon.slari@gmail.com
6	Dr Comlan Atsu Agbobli	Directeur général Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) Togo	BP 1163, Lomé Tél. : (228) 2252148/2254118 Fax : (228) 2251559 itra@cafe.tg
7	Mme Mina Tsiriarijao Randrianarisoa	Coordonnateur des Organismes Rattachés Rep. DG-FOFIFA Madagascar	BP 1444 FOFIFA/DRA-Antananarivo Tél. : 00261 330232801 mina_tsiriarijao@yahoo.fr
8	Dr Ochigbo Abel Anthony	Directeur exécutif *National Cereals Research Institute*/Institut national de recherche sur les céréales (NCRI)	NCRI, PMB 8, Badeggi-Nigeria Tél. : 066-4621 88 Ochigbo-abel@yahoo.co.uk / ncribadeggi@yahoo.com

N°	Noms	Fonction	Contact
9	Dr Ibet Issa Outhman	DG-ITRAD Tchad	Ndjamena, Route de FARCHA, BP 5400 Tél. : +235 66 20 10 06 Fax +235 22 53 41 63
10	Dr Macoumba Diouf	Directeur général Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA)	BP 3120 routes des hydrocarbures, Dakar Tél. : (221) 338591719/20 Fax : 338322427 diouf_macoumba@yahoo.fr/ mariatousarr@yahoo.fr
11	Dr Sylvester Dickson Baguma	*Ag. Director, Quality Assurance/*Directeur contrôle qualité *Rep. DG-NARO National Agricultural Research Organization*/ Organisation nationale de recherche agricole (NARO), Uganda	P.O Box 295 Entebbe, Ouganda Tél. : +256-772504827 Fax : +256-414321070 sdbaguma@naro.go.ug
12	M. Joel Eveve Ngueley	Directeur de la Recherche et Etudes Environnementales Rep. DG-ONADER, Gabon	BP 4080 Libreville sise a lAvenue de Cointet Tél. : (241) 76 02 39/ 76 38 36/05938706/03158989 onaderonader@yahoo.fr
13	Dr Sizi Z. Subah	*Deputy Minister for Technical Service/Ministry of Agricultur*e Rep.DG-CARI, Liberia	P.O. Box 19th Street, Sinlcor 1000 Monrovia, Liberia Tél. : (231) -6-557104 sizizsubah@yahoo.com
14	Dr Dembele Bouréma	Directeur général adjoint Rep. DG Institut d'economie rurale (IER), Mali	BP 258 Avenue Mohamed5, Bamako Mali Tél. : (223) 20225573/+223 76440714 Fax (223) 20223775 dbourema55@yahoo.fr
15	Dr Sido Yacouba Amir	Chercheur principal, Rep. DG-INRAN, Niger	BP 425 Niamey, Niger Tél. : (227) 96 96 11 75 sidoamir@yahoo.fr
16	Dr Nutsugah Stephen	Directeur Rep. DG – CSIR, Ghana	P.O.Box 52, Tamale, Ghana Tél. : (233) 243265430 sknutsugah00@gmail.com

N°	Noms	Fonction	Contact
17	Dr Allarangaye D. Moundibaye	Chercheur-riz Participant, ITRAD-Tchad	BP 5400 N'djamena Tél. : (235) 2252 0101 Fax 00235 22 52 00 73 itrad1dg@yahoo.fr; allarangaye@yahoo.fr
18	Dr Zakra A. Nicodème	Directeur général adjoint, chargé des affaires scientifiques/CNRA Rep. DG CNRA, Côte d'Ivoire	01 BP 1720 Abidjan 01 Tél. : (225) 23472446/fax 23472411 Nicodeme.zakra@cnra.ci
19	Dr Mustapha Ceesay	Directeur général adjoint NARI, Gambie	PMB 526, Serrekunda, Brikama, The Gambia Tél. : (220) 448 31 12 Fax: (220) 44849 21 musceesay@yahoo.com
20	Dr Abdel-Salam E Draz	Responsable de la recherche, sélectionneur et généticien (ARC-FCRI-Programme rizicole), Égypte	9 Gama St Giza, Egypt, ARC Tél. : 00235 73 65 70/ Fax 35736570 a_c_draz@yahoo.com
21	Dr Famoi Beavogui	DG-IRAG Conakry	BP 1523, Boulevard du Commerce, Conakry Tél. : +224 60586510/67586510 Famoi.beavogui@irag-guinee.org, beavoguifamoi@yahoo.fr
22	Dr Kane Abdoul Karim	DG-CNRADA Mauritanie	BP 22 Kaedi Mauritarie Tél. : +222 6539821/222 83636 kaneabdoulkarim@yahoo.fr
23	Lopes Marcos Antonio	Président INPA issau	BP 505-Bissau Tél. : +245 6605550 Lopes_marcosantonio@yahoo.fr

N°	Noms	Fonction	Contact
• Observateurs			
24	Dr Roy-Macauley Harold	Directeur des Programmes CORAF/WECARD, Sénégal	BP 48 RP Dakar Tél. : +221 77 426 01 41 h.roy-macauley@coraf.org
25	M. Pascal Gbenou	Président du Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin	BP 21 Adjohoun-Benin Tél. : +229 95 40 54 33 gbenoup@yahoo.fr
• AfricaRice			
26	Dr Papa A. Seck	Directeur général d'AfricaRice Cotonou, Bénin	
27	M. Aguibou Tall	Directeur de l'Administration et des Finances, AfricaRice Cotonou, Bénin	01 BP 2031 Cotonou Tél. : (229) 21350188 Fax : (229) 21 350556 a.tall@cgiar.org
28	Dr Aliou Diagne	Chef de programme Cotonou,Bénin	01 BP 2031 Cotonou Tél. : (229) 21 35 188 Fax (229) 21 350556 a.diagne@cgiar.org
29	Dr Bado Vincent	Représentant régional AfricaRice-Sahel, Sénégal	BP. 96, Saint-Louis Senegal Tél. : +221 33 9626441 Fax : +221 33 9626491 vbado@cgiar.org
30	Dr Sitapha Diatta	Représentant régional , Côte d'Ivoire	Tél. : +225 0519.5786 Satellite : 882.1621.301270
31	Dr Marco Wopereis	DGA Recherche Développement Cotonou,Bénin	01 BP 2031 Cotonou Tél. : (229) 21350188 Fax : (229) 21 350556 m.wopereis@cgiar.org
32	Dr Samuel Bruce-Oliver	Conseiller du DG d'AfricaRice Cotonou-Bénin	01 BP 2031 Cotonou Tél. : (229) 21350188 Fax (229) 21 350556 s.bruce-oliver@cgiar.org

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) est un partenariat mondial qui rassemble des organisations engagées dans la recherche pour le développement durable avec l'appui des bailleurs de fonds. Ces bailleurs incluent les gouvernements des pays en développement et des pays industrialisés, les fondations et les organisations internationales et régionales. Les travaux qu'ils supportent sont réalisés par 15 membres du Consortium des Centres internationaux de recherche agricole, en collaboration avec des centaines d'organisations partenaires, y compris les instituts nationaux et régionaux de recherche, les organisations de la société civile, le monde universitaire et le secteur privé.

Les Centres du GCRAI

AfricaRice	Centre du riz pour l'Afrique (Cotonou, Bénin)
Bioversity International	*Bioversity International (Rome, Italie)*
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale (Cali, Colombie)
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale (Bogor, Indonésie)
CIMMYT	*Centro Internaçional de Mejoramiento de Maiz y Trigo (Mexique)*
CIP	*Centro Internaçional de la Papa (Lima, Pérou)*
ICARDA	Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (Aleppo, Syrie)
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (Patancheru, Inde)
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Washington, DC, États-Unis)
IITA	Institut international d'agriculture tropicale (Ibadan, Nigeria)
ILRI	Institut international de recherche sur l'élevage (Nairobi, Kenya)
IRRI	Institut international de recherche sur le riz (Los Banos, Philippines)
IWMI	*International Water Management Institute (Colombo, Sri Lanka)*
World Agroforestry	*World Agroforestry Centre (Nairobi, Kenya)*
WorldFish	*WorldFish Center (Penang, Malaisie)*

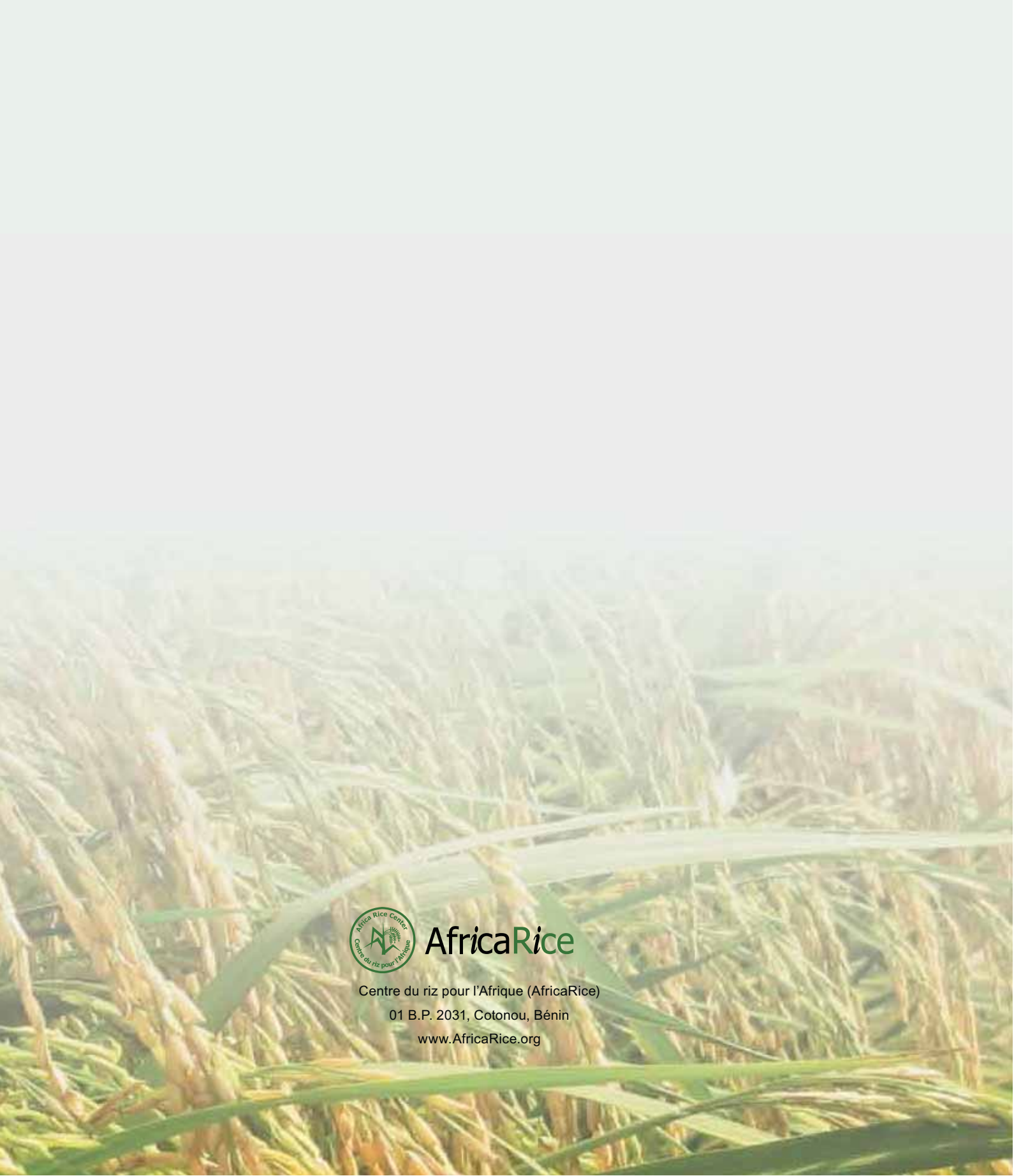

AfricaRice

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

01 B.P. 2031, Cotonou, Bénin

www.AfricaRice.org